

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL



Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Les comptes de 1973 votés par le Grand conseil neuchâtelois
(Page 3)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Après l'affaire du conseiller de Brandt

Bonn: le chef du contre-espionnage est mis en cause

HAMBOURG (AFP). — Selon le mensuel économique ouest-allemand «Capital», le chef du contre-espionnage ouest-allemand, M. Guenter Nollau, serait un agent de renseignement de la R.D.A. ou de l'URSS.

Selon «Capital», qui s'appuie sur un prétendu étude du service secret américain «C.I.A.», l'arrestation de l'espion Guenter Guillaume, collaborateur du chancelier Brandt, n'aurait été qu'une «manœuvre de diversion» pour abriter un «agent beaucoup plus important».

A la suite d'enquêtes complémentaires, faites selon le mensuel ouest-allemand dans plusieurs États et à la suite d'entretiens avec des services de renseignement importants, les soupçons américains «ont été confirmés et en partie complétés».

Cependant, le gouvernement d'Allemagne fédérale a vigoureusement démenti les soupçons qui pèsent sur le chef du contre-espionnage.

Dès les années 60, écrit encore «Capital» le général Gehlen, alors président du service de renseignement fédéral avait considéré Guenter Nollau comme présentant «un risque limité» et que les vérifications entreprises à son propos «ne donnaient pas toutes les garanties nécessaires».



M. Nollau (Téléphoto AP)

Au moment de sa nomination à la tête du service de contre-espionnage en avril 1972, Guenter Nollau, âgé alors de 61 ans, fut violemment attaqué par la presse à cause de son passé national-socialiste.

Selon certains journaux, des agents soviétiques auraient révélé qu'il entretenait des contacts avec les autorités de la R.D.A.

M. Guenter Nollau a d'ores et déjà annoncé au mensuel qu'il se réservait de saisir la justice contre ces accusations. Le chancelier Schmidt aurait, selon «Capital», exprimé le vœu de s'entretenir avec le rédacteur en chef du mensuel ainsi que le chef de son service de reportages.

Le porte-parole du comité directeur du parti social-démocrate, M. Schwartz, a déclaré que l'article du «Capital» constituait une «nouvelle tentative aventureuse de troubler l'opinion publique par une affaire relevant du roman policier».

Un porte-parole du contre-espionnage ouest-allemand a déclaré de son côté que M. Nollau avait décidé d'utiliser tous les moyens qui sont en son pouvoir pour empêcher la parution de la revue «Capital».

M. Nollau fait actuellement une cure de repos qu'il avait interrompue provisoirement lors de l'arrestation de l'espion Guillaume.



HEUREUX D'ÊTRE CHEZ LUI

PARIS (AFP). — Enlevé le 3 mai dernier à son domicile de Neuilly-sur-Seine par des membres d'une organisation anarcho-syndicaliste, le banquier espagnol Suarez a été libéré par ses ravisseurs et plusieurs personnes ayant participé à l'enlèvement ont été appré-

hendées par la police judiciaire à Paris et en province. La rançon qui avait été versée a été récupérée.

M. Suarez, ayant sa femme près de lui, répond aux questions des journalistes. (Téléphoto AP)

Stabilisation de la main-d'œuvre étrangère: propositions de Berne

De notre correspondant à Berne:

Le Conseil fédéral a décidé de proposer une nouvelle réglementation de la main-d'œuvre étrangère qui constitue la suite logique de la politique gouvernementale des étrangers par la stabilisation de la population résidente.

Cette stabilisation n'est pas fixée par un plafond définitif d'ores et déjà atteint, mais elle résultera dans les restrictions aux admissions de nouveaux travailleurs à l'année (de quelques milliers annuellement) par une diminution de l'octroi d'autorisations de séjour. Du fait de la venue en Suisse de familles de travailleurs, la population étrangère résidente augmentera encore durant quelques années et se stabilisera d'elle-même. Il conviendra à ce moment de fixer le plafond global atteint qui devra être normalement de quelques dizaines de milliers supérieurs au chiffre de fin 1973 (1.052.000 personnes).

Cette manière de procéder respecte les engagements internationaux pris et obéit à des considérations humanitaires que l'on ne peut ignorer.

Au lieu d'opposer un contre-projet aux initiatives contre la surpopulation étrangère, le Conseil fédéral propose donc comme alternative une politique humaine et cohérente qui évite des mesures draconiennes.

Jusqu'à présent, la forte majorité des nouvelles entrées de travailleurs à l'année était constituée par des personnes dont l'admission n'était pas limitée en nombre.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 17)

Eboulement géant sur la ligne du Saint-Gothard

De notre correspondant:

Un éboulement, qui aurait pu provoquer une véritable catastrophe, a eu pour théâtre mercredi soir peu après 18 heures le lieu dit «Ciconia», situé entre Faido et Lavorgo sur la ligne du Saint-Gothard. Sans que rien ne le laisse prévoir, un pan de rocher, pesant plusieurs tonnes, s'est détaché des flancs de la montagne pour s'écraser sur la ligne ferroviaire du Saint-Gothard. Par une chance absolument inouïe aucun train ne passait sur les lieux au moment de l'éboulement.

COMME UNE MAISON

Comme nous le précisait un témoin, qui avait assisté de loin à l'éboulement, le pan de rocher, qui s'est écrasé sur la voie ferrée, était aussi grand qu'une maison d'habitation. Selon un porte-parole des CFF, il s'agirait d'un bloc de 500 à 700 m³. «Je n'ose penser à ce qui serait arrivé, si le pan de rocher était tombé sur la voie au moment où passait un train bondé de voyageurs. Il y aurait

eu des morts à déplorer», précisait un employé des CFF. La voie a été détruite sur une longueur de 20 mètres, et une largeur de 10 mètres. La hauteur du bloc, gisant sur les voies, est de 7 mètres. La route, qui relie les deux localités tessinoises, passe à 50 mètres du lieu de l'éboulement. Elle n'a pas été touchée. Une gravière, qui se trouve également dans la région, n'a pas subi de dégâts. Les CFF auront eu un ange gardien: les lignes à haute tension n'ont été que très légèrement endommagées, mais les rails ont été littéralement tassés dans le sol sous le poids du bloc de pierre.

DYNAMITAGES SUR PLACE

La ligne du Saint-Gothard a dû être fermée à toute circulation. Quelques minutes après l'incident, les premiers ouvriers arrivèrent sur les lieux. Les géologues ayant constaté que tout danger immédiat était écarté, on commença les travaux de déblaiement.

J.-P.-G.

(Lire la suite en page 17)

LES IDÉES ET LES FAITS

Berlin reste une poudrière

Il y a parfois de curieuses coïncidences: M. Brandt, tirant les conséquences de l'échec de ses tentatives d'ouvertures à l'Est, venait à peine de rendre son tablier, que plus de 200.000 Berlinois de l'Ouest déchainés fêtaient vingt-quatre heures durant le vingt-cinquième anniversaire de la levée du blocus soviétique qui devait effamer leur ville et la faire tomber comme un fruit mûr dans le giron de la R.D.A.

Qui se souvient encore de ces temps agités? Le 24 juin 1948 l'Union soviétique décidait d'arrêter tout ravitaillement de Berlin «par le rail, par la route et par bateau». La raison officielle en était donnée: «Il n'existe aucune raison politique, juridique ou économique justifiant le maintien des puissances occupantes dans les zones occidentales de Berlin». Cette tentative de forcer le destin de la ville libre échoua lamentablement devant l'extraordinaire volonté des Berlinois eux-mêmes qui, quatre ans et quelques jours seulement après la première et grande bataille dont leur ville fut l'enjeu, refusèrent de capituler.

C'est alors qu'intervint le «pont aérien», créé par les Américains deux jours seulement après la décision soviétique. Dix mois et demi durant ce pont — auquel participèrent plus tard les Anglais, puis les Français — assura le ravitaillement en vivres, en médicaments, en textiles, en chaussures, en matières premières et en charbon pour les centrales électriques, d'une ville de 2,2 millions d'habitants. En 277.264 vols, les avions alliés occidentaux transportèrent 1,83 million de tonnes de matières diverses, dont 944.100 tonnes de combustibles et 224.600 tonnes de denrées alimentaires. La volonté de résistance des Berlinois fut d'autant plus remarquable que les communistes, usant à la fois de la carotte et du bâton, inondaient littéralement les secteurs occidentaux d'œufs, de légumes et de pommes de terre pour bien leur montrer d'où pouvait venir leur seule planche de salut...

Berlin-Ouest résista et l'URSS enregistra là son plus cuisant échec de l'après-guerre. Elle s'en vengea d'ailleurs, dès le troisième mois du blocus, en fomentant des troubles qui aboutirent à la division de la ville, prélude à l'édification du mur.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis ces sombres jours où la guerre froide faillit bien tourner en guerre véritable. Si rien des choses ont changé, depuis lors, dans les rapports internationaux, qui donc oserait prétendre que le ciel berlinois est aujourd'hui sans nuages, malgré le «traité fondamental» et tous les sincères efforts de Willy Brandt pour «détendre» la situation?

Berlin-Ouest, aujourd'hui comme en 1948 et 1949, reste une poudrière mal gardée au cœur de l'Europe.

Léon LATOUR

Après l'attaque contre la Caisse hypothécaire

Le «milieu» lyonnais s'était installé à Carouge grâce à un boucher du cru

De notre correspondant:

L'affaire de l'attaque à main armée de Carouge, avec prise d'otages, prend de singulières proportions. Elle annonce quelques coups de théâtre retentissants et met d'ores et déjà en cause (de près ou de loin) un nombre relativement élevé de personnes. Pour l'heure, la police observe un mutisme quasi total.

Le «spectacle» est terminé. On travaille le maintenant en coulisses. Ce que l'on sait, ce qu'il est permis d'écrire, sans nuire au déroulement de l'enquête policière, c'est que le «milieu» français (en l'occurrence lyonnais) avait installé ses pénates à Carouge où fonctionnait dans la paisible cité ex-sarde, une sorte de Q.G.

Aujourd'hui, il semble évident que plusieurs «coups» réalisés dans cette banlieue genevoise, ont été le fait d'une équipe de truands bien ancrée dans la place «pilote» par un boucher actuellement en fuite. Pour la clarté de ce qui précède, comme de ce qui suit, il est nécessaire d'opérer un petit retour en arrière, ce qui permet de faire de troublantes constatations...

DE FIL EN AIGUILLE

Le 20 novembre dernier, au petit matin, une retentissante explosion mettait en émoi le secteur du Rondeau de Carouge. Une boucherie venait littéralement d'exploser. A l'origine: une grenade de guerre (offensive)...

Cet attentat contre une boucherie parut insolite, on s'en doute. L'enquête écarta bien vite l'hypothèse d'une vengeance d'un concurrent. Entre bouchers, on ne règle pas les litiges de cette percuteuse manière...

Une idée s'implanta: on en arriva à conclure à un règlement de comptes et, bien que la victime ait assuré qu'elle ne se connaissait pas d'ennemi, les policiers envisagèrent une représaille exercée par le milieu. Ce qui impliquait naturellement que le boucher de Carouge devait avoir des relations (présentes ou passées) avec ledit milieu... Mais l'affaire en resta là.

On ne «creusa» pas davantage, faute d'indices précis.

Puis, trois semaines plus tard, eut lieu la première attaque contre la succursale carougeoise de la Caisse hypothécaire. Nul ne put établir un lien précis avec l'attentat contre la boucherie, mais chacun s'accorda à trouver tout cela bizarre...

Enfin, après plusieurs mois de calme, on arriva, le 13 mai dernier, à cette attaque sauvage contre une pharmacie du secteur. L'employé assommé à coups de crosse de revolver, la commerçante contrainte de vider ses tiroirs...

Des témoins virent les agresseurs (au nombre de deux) fuir à bord d'une VW blanche portant une plaque d'immatriculation allemande (ovale).

On observa aussi que c'est à bord d'un véhicule en tous points identiques qu'avaient pu fuir les inconnus qui, quelques jours plus tôt, avaient blessé deux policiers à coups de revolver, dans le quartier de Saint-Gervais.

Nouveau fait mystérieux, quelques jours plus tard: la VW blanche fut retrouvée incendiée dans un garage souterrain proche de Carouge. On y avait mis le feu volontairement après avoir tenté de faire disparaître le numéro du châssis...

R. T.

(Lire la suite en page 17)



Un policier aux aguets près de la Caisse hypothécaire de Carouge le jour de l'attaque.

(Keystone)

Saint-Aubin (NE)
Débarcadère 15
PLACE DU PORT

DISCOUNT DU SALON

DIFA S.A.
écrase les prix...

Meubles en provenance directe des fabrications
Meubles rustiques espagnols
OUVERT tous les après-midi
Vendredi et samedi toute la journée - Lundi fermé

AVIS TARDIFSFr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heuresLe GARAGE HIRONDELLE,
PIERRE SENN, sera**F E R M É**vendredi matin pour cause de
deuil.**Samedi
GRAND MARCHÉ
« AUX PUCES »**au « carré » de la rue Fleury
NeuchâtelMobiliers anciens, pendules,
tableaux, gravures
et divers objets hétéroclites


EXPOSITION
à PESEUX
sur la terrasse du
hangar du feu
les 24-25 et 26 mai
Garage
A. WALDHERR
Neuchâtel
Garage BRIOLES-
MOVALES

**BEVAIX
(Grande salle)****Ame Médaille d'or
de l'Accordéon**Vendredi 24 mai, dès 20 h,
Orchestre « The Jackson's »
Samedi 25 mai, dès 20 h,
Orchestre « Ded Gerval »
Dimanche 26 mai, concours de
7 h à 12 heures
Dès 14 h 30, Concert gala**CE SOIR, A****CORNAUX**
dès 20 h 30, MUSIQUE-DANSE**CATCH**BOULEY, le légionnaire du ring
SCHMITT : l'élève de
Von Kramer
Tente chauffée

Organisation : Fanfare de Cornaux

Asperges de France
la botte **4.80****Fraises d'Italie**
panier de
450 g **1.30**
(100 g = 28,8)**MIGROS****Course motos — 25 - 26 mai
CIRCUIT DE LIGNIÈRES****CHAMPIONNAT SUISSE +
FORMULE DAYTONA**Samedi : essais, dès 8 h
Dimanche : courses, dès 11 h 30
en non-stop**ORGANISATION :**

Norton - Club, Neuchâtel.

**QUINZAINE DE
NEUCHATEL 1974**Ce soir à 20 h 30
Théâtre de Neuchâtel
**CABARET BOULIMIE
10 bis**Prix des places : Fr. 7.—, 10.—
Location : Service Culturel Migros,
11, rue de l'Hôpital Tél. 25 83 48**QUINZAINE
DE NEUCHATEL
Avis aux membres**Une permanence sera assurée samedi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h
dans la caravane de la Quinzaine
(place du Temple-Neuf).Il sera possible de se réapprovisionner
en billets de loterie.

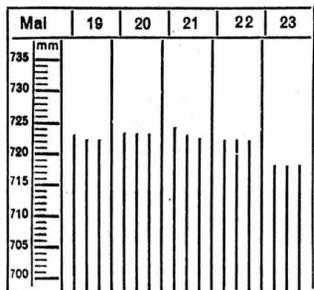
Ce soir, 20 h, au Lyceum-Club

VERNISSAGE

Peintures et dessins de

Bernard Sandozet les poèmes de Madeleine Berry
seront dits par
Marguerite Lambelet

Du 23 au 26 mai

Musée d'art et d'histoire :
Exposition des projets de mobilier litur-
gique pour le**TEMPLE DU BAS****AVIS TARDIFS**Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heuresTournoi à six du
F.-C. MARIN SPORTS**COMPLET****Inscriptions terminées**Ce soir et samedi soir
à 20 h 30, le théâtre
Création d'Alain Knapp
présente « LA VALISE
BLEUE ». — Prix d'en-
trée 7.—. Location : (038) 55 11 65 ou
55 21 41 une heure avant le spectacle.**Observations météorologiques**Observatoire de Neuchâtel, 23 mai
1974. — Température : moyenne, 9,4 ;
min. : 8,0 ; max. : 11,5. Baromètre :
moyenne, 716,5. Eau tombée : 1,9 mm.
Vent dominant : direction, ouest, sud-
ouest ; force : modéré. Etat du ciel :
couvert à très nuageux, averse intermit-
tente.Prévisions météorologiques. — Nord
des Alpes, Valais, nord et centre des
Grisons : la nébulosité sera changeante,
en général abondante en montagne. Des
averses éparées se produiront encore,
particulièrement le long des Alpes. La
limite des chutes de neige sera comprise
entre 1300 et 1600 mètres. La température
en plaine atteindra 10 à 15 degrés
l'après-midi. Le vent, modéré en monta-
gne, soufflera du nord-ouest.
Temps probable pour samedi et di-
manche. — Eclaircies sur le Plateau, en
Valais et au sud des Alpes mais en
général très nuageux en montagne.**Naissances**Monsieur et Madame
Angelo CORNELLI-IMFELD sont
heureux d'annoncer la naissance de
leur petite**Paola - Maria**
17 mai 1974Maternité 2203 les Grattes,
Pourtalès sur Rochefort
2000 NeuchâtelMonsieur et Madame
René BERNARD-HUMBERT-DROZ
ont la joie d'annoncer la naissance
de**Sandrine**
le 23 mai 1974Maternité Curtils 5
Landeyeux 2074 MarinMonsieur et Madame
Philippe SIEBER-ETTER sont heu-
reux d'annoncer la naissance de**Cédric**
le 23 mai 1974Maternité Chasselas 6
Landeyeux 2006 Neuchâtel**COMMUNIQUÉ****Journée cantonale des
Gyms-Hommes**Dimanche Colombier sera le point de
ralliement des Gyms-Hommes. En effet,
c'est sur le terrain de Planeysse que se
déroulera la Journée cantonale. Un
comité d'organisation, sous la présidence
de M. G. Lauener, à tout mis en œuvre
pour recevoir le mieux possible les
gymnastes du canton. La journée débute-
ra par les différents concours et tournois
de volleyball pour se poursuivre par les
préliminaires généraux.
En cas de pluie, les tournois se dérou-
leront dans les salles du village, mais la
cantine de Planeysse sera ouverte toute
la journée. Le samedi soir, un bal est pré-
vu dans la salle de Planeysse avec « Ceux
du Chasseral ».**La Médaille d'or de
l'accordéon à Bevaix**Les manifestations de la Médaille d'or
de l'accordéon se dérouleront à Bevaix
ce soir, samedi et dimanche, manifesta-
tions qui verront la participation
d'Ariane Bilal... entre autres concurrents.**VIGNOBLE**

MARIN-EPAGNIER

**Chute de quatre
mètres**Contremaître de l'entreprise Piemon-
teschi à Hauterive, M. Giovanni di Luca,
agé de 32 ans et domicilié à Neuchâ-
tel, travaillait mercredi vers 15 h 30 sur
le chantier Probst à Marin. Alors qu'il se
trouvait sur un échafaudage, il fit une
chute de quatre mètres et tomba sur le
sol. Blessé, il a été transporté à l'hôpital
des Cadolles.

LE LANDERON

**Perte de maîtrise :
trois blessés**Mercredi vers 21 h 45, M. Marc
Marconato, âgé de 19 ans et domicilié à
Neuchâtel, circulait de Lignières au
Landeron. Dans un virage à gauche peu
avant l'entrée de cette dernière localité, il
a perdu la maîtrise de son véhicule qui
est sorti de la route pour se jeter contre
un arbre.Le conducteur et les deux passagers,
MM. Philippe Bourgeois, et Pierre-
André Marchy, tous deux âgés de 18 ans
et domiciliés à Neuchâtel, ont été trans-
portés à l'hôpital Pourtalès. Le permis
de conduire du conducteur a été saisi.
Quant au véhicule, il est démolé.**Etat civil de Neuchâtel****NAISSANCES** : 26 avril. Marino, So-
nia, fille de Giovanni, décolporteur, Fleu-
rier, et d'Assunta-Luigia, née Sancesario.
17 mai. Cornelli, Paola-Maria, fille
d'Angelo, employé de bureau, Rochefort,
et de Martine-Elise-Marie, née Imfeld.
20. Russo, Doria, fille de Vittorio,
chauffeur, Auvernier, et de Giuseppa,
née Papa ; Marcone, Nico, fils d'Anto-
nio, ouvrier de fabrique, Colombier, et
de Maria, née Galizia ; Monnier, Cordé-
lia, fille de Roland-Henri, ingénieur,
Neuchâtel, et de Wanda-Adeline, née
Korbacinski ; Harnisch, Cyril, fils de
Claude-Carlo, mandataire commercial,
Hauterive, et de Myriam-Yolanda, née
Buffoni ; Cassano, Roberto, fils d'Al-
fredo, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et
de Donata, née Letizia ; Ruffieux, San-
drine-Virginie, fille de Pierre-Alain, pein-
tre en carrosserie, Cortaillod, et d'Irma,
née Streit.**PUBLICATIONS DE MARIAGE**. —
21 mai. Cordey, Jean-François, archi-
tecte, Neuchâtel, et Aubry, Claudine-
Denise-Anne-Marie, Pesieux ; Pittet, Mi-
chel-Léon, chauffeur-livreur, Neuchâtel,
et Ducry, Marie-Madeleine, Dompierre.**DECES**. — 15 mai. Brüning,
Gerhard, né en 1907, ancien chef d'ex-
ploitation, Neuchâtel, veuf de Marie-Lu-
cie-Andrée-Colette, née Larrey. 17.
Wäfler, René-Auguste, né en 1908, re-
présentant, Neuchâtel, époux de Ma-
thilde, née Hof. 18. Ramsejer née Ja-
cot, Emma, née en 1878, ménagère,
Neuchâtel, veuve de Ramseyer, Jules-
Arnold. 20. Virchaux, Fritz-Paul, né en
1892, horticulteur, Neuchâtel, époux
d'Emma, née Wanner ; Volper, Hélène-
Marie, née en 1903, ménagère, Neuchâ-
tel, divorcée. 21. Roditi, Fortunée, née
en 1906, ancienne secrétaire, Corcelles,
célibataire.**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme
ton cœur fut bon.Monsieur et Madame Emile Renaud-
von Gunten, leurs enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants, à Chézard, à
Serrières et à Cortaillod ;Madame Willy von Gunten, ses en-
fants et petite-fille, à Chézard ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-
petits-enfants de feu Ali Müller-von
Gunten, à la Chaux-de-Fonds, à Cernier
et à Neuchâtel ;
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
ont la douleur de faire part du décès
de

Tante

Cécile VON GUNTENleur chère sœur, belle-sœur, tante, cousi-
ne, parente et amie, enlevée à leur ten-
dre affection, après une pénible maladie,
dans sa 80me année.2056 Dombresson, le 22 mai 1974.
Grand-Rue 26Je lève mes yeux vers les monta-
gnes, d'où me viendra le se-
cours ? Mon secours vient de
l'Eternel, qui a fait les cieux et la
terre. Ps. 121, 1-2.L'inhumation aura lieu vendredi 24
mai.

Culte au temple, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Bel exemple de fidélitéL'agence générale de l'assurance Pa-
tria à Neuchâtel a fêté Mlle Nelly Kra-
mer pour 40 ans de service et M. André
Bachmann, agent général adjoint, pour
25 ans d'activité au service externe. En
présence de M. W. Itin, directeur
adjoint, venu de Bâle, les deux jubilaires
furent fêtés et fleuris à l'occasion d'un
repas dans une auberge des Montagnes.**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Lucy Porret, à Colom-
bier ;
Madame et Monsieur Michel Coquoz-
Porret et leur fils Marcel, à Salvan ;
Monsieur et Madame Georges Porret-
Ferré et leurs filles Sonia et Anna, à
Colombier ;
Madame veuve Aline Pomey, à Fleu-
rier, ses enfants et petits-enfants ;
Mesdames Suzanne Antoine et Mar-
guerite Treiber et famille, à Türkheim ;
Les familles Porret, Pascal, Yersin,
Kemmler, Jéhli, à Bôle, Lausanne et
Neuchâtel,
ont la douleur de faire part du décès
de

Monsieur

Georges PORRETleur cher et regretté papa, beau-père,
grand-papa, beau-frère, oncle, cousin,
parent et ami que Dieu a repris à Lui
dans sa 80me année après une pénible
maladie supportée avec courage.

2017 Boudry, le 21 mai 1974.

Venez à moi vous tous qui êtes
fatigués et chargés et je vous sou-
lagerai. Mat. 24 : 42.L'enterrement aura lieu à Colombier,
vendredi 24 mai.Culte au temple de Colombier, à
14 heures.Domicile mortuaire : pavillon du ci-
metière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Georges PORRET

retraité Arsenal

membre de la société depuis de nom-
breuses années.Le comité du Club
Jurassien, section Trey-
mont, Boudry, a le pé-
nible devoir d'informer
ses membres du décès
de

Monsieur

Georges PORRET

membre vétérinaire de la section

Pour les obsèques, se référer à l'avis
de famille.Madame Bertha Jacot, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean Jacot et
leurs enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame Edgar Jacot et
leur fille, en France ;
ont la tristesse de faire part du décès
de**Monsieur Adrien JACOT**leur cher et bien-aimé époux, père,
beau-père, grand-père.

Neuchâtel, le 22 mai 1974.

(Place-d'Armes 10)

Repose en paix.

L'inhumation aura lieu ce jour.

Culte à la chapelle du crématoire, à
16 heures.Madame Claude-Alain Bourquin-Lienher, à Savagnier ;
Monsieur et Madame Georges Bourquin, à Diesse ;
Monsieur et Madame Jean-Maurice Benoit-Bourquin et Nathalie, au Landeron ;
Mademoiselle Colette Bourquin, à Sorvilier ;
Mademoiselle Françoise Bourquin, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Mireille Bourquin, à Diesse ;
Monsieur et Madame Charles Lienher, à Savagnier ;
Monsieur et Madame Pierre-André Lienher, François et Pascal, à Savagnier ;
Monsieur Claude Lienher, à Savagnier ;
Madame Hélène Lienher, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à
Savagnier ;
Monsieur et Madame Henri Blank, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Paul Blank, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la très grande douleur de faire part du décès de**Monsieur Claude-Alain BOURQUIN**leur très cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, filleul,
parent et ami, survenu accidentellement à l'âge de 23 ans.

2065 Savagnier, le 22 mai 1974.

Jesus dit : Je suis la lumière du
monde. Jean 8 : 12.

Le service funèbre aura lieu à Diesse, samedi 25 mai, à 14 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel de l'entreprise

VON ARX S. A., PESEUX

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Claude-Alain BOURQUIN

leur fidèle et très apprécié collaborateur.

Ils présentent à son épouse et à toute sa famille leurs sincères condoléances et
garderont de lui le meilleur souvenir.Le Comité directeur de
Neuchâtel Xamax a le pé-
nible devoir d'annoncer le
décès de**Madame Lydie SENN**mère de Monsieur Pierre Senn, membre
du Club des 200 et supporter du club.Pour les obsèques, se référer à l'avis
de famille.**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Cécile Charpié, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Serge Grisel-
Laederach et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean Jacot et
leurs filles, au Locle ;
Monsieur et Madame Edgar Jacot et
leur fille, au Pontet (France) ;
Mademoiselle Marcelle Jacot, à Va-
langin ;
Monsieur et Madame Constant Jacot-
Veuve, leurs enfants et petits-enfants, à
la Biche, sur les Hauts-Geneveys, et
Cortaillod ;
Madame Marguerite Jacot-Challandes
et ses enfants, à Fontaines,
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont le profond chagrin de faire part
du décès de**Monsieur Adrien JACOT**leur cher compagnon, père, grand-père,
frère, beau-frère, oncle et ami, que Dieu
a repris à Lui, après quelques jours de
maladie.

Neuchâtel, le 22 mai 1974.

(Passage des Boucheries 1)

Je lève mes yeux vers les monta-
gnes ; d'où me viendra le se-
cours ? Le secours me vient de
l'Eternel qui a fait les cieux et
la terre. Ps. 121 : 1-2.L'incinération aura lieu vendredi
24 mai, à Neuchâtel.Culte à la chapelle du crématoire, à
16 heures.Domicile mortuaire : pavillon du ci-
metière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Confiez-vous en l'Eternel
perpétuité.

Esaïe 26.

Madame Gabrielle Monnier-Berthoud,
à Corcelles ;
Mademoiselle Emilia Berthoud, à
Neuchâtel ;Monsieur et Madame Richard Rich-
ner-Monnier et leurs enfants, à Pesieux ;
Monsieur Jean-Pierre Richner ;
Mademoiselle Catherine Richner ;
Mademoiselle Mariette Richner,
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,
ont le profond chagrin de faire part
du décès de

Mademoiselle

Armandine BERTHOUDleur très chère sœur, tante, grand-tante,
marraine, cousine, parente et amie, en-
levée à leur tendre affection dans sa
75me année.

Neuchâtel, le 23 mai 1974.

(Saint-Nicolas 13)

L'incinération aura lieu samedi 25 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à
9 heures.Domicile mortuaire : pavillon du ci-
metière de Beaugard.Prière de ne pas envoyer de fleurs mais
de penser au Service d'aide familiale du
Littoral neuchâtelois
ch. post. 20 - 35 S.B.S.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Pierre Mascetti-Voirol et ses
enfants :Monsieur et Madame Marc-A. Mas-
cetti-Tschüscher et leur fille Aline, à
Ruggell (Liechtenstein) ;
Monsieur et Madame Paul Büchel-
Mascetti et leurs filles Manuela, Ca-
roline et Nathalie, à Gamprin (Liech-
tenstein) ;
Monsieur et Madame Henri Mascetti,
au Landeron ;
Monsieur et Madame Gabriel Touret-
Mascetti et leurs enfants, à Besançon ;
Les descendants de feu Julien Voirol,
ainsi que les familles parentes et al-
liées,
ont le pénible devoir de faire part du
décès de

Monsieur

Pierre MASCETTIleur très cher époux, papa, grand-papa,
beau-frère, oncle, parent et ami enlevé
à leur tendre affection dans sa 64me
année après une longue et pénible ma-
ladie, supportée avec courage, muni des
sacrements de l'Eglise.2000 Neuchâtel, le 21 mai 1974.
(Fontaine-André 44)L'inhumation aura lieu vendredi
24 mai, au cimetière de Beaugard, à
10 heures.Messe de requiem en l'église Notre-
Dame, à 9 heures.Domicile mortuaire : pavillon du ci-
metière de Beaugard, Neuchâtel.

R. I. P.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais
de penser au home Saint-François pour
enfants abandonnés à Courtepin,
c.c.p. 17 - 3844

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La comité de la Società italiana
MUTUO SOCCORSO 1874-1974 a le
pénible devoir d'informer ses membres
du décès de**Monsieur Pierre MASCETTI**
ancien président.La Direction et le personnel de la
BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISEont le pénible devoir de faire part du
décès de**Monsieur Pierre MASCETTI**
leur fidèle et dévoué collaborateur et
collègue pendant 46 ans. Ils garderont
de lui un souvenir ému et reconnaissant.Monsieur et Madame Fritz Choux, à
Marin ;

Madame et Monsieur Jean-Fran

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les comptes de l'exercice 1973 votés par le Grand conseil Voici pourquoi le corps électoral a refusé, le 5 mai, le crédit routier qui lui était demandé

● **OUF!** — C'est fait: les comptes et la gestion de l'exercice 1973 ont été acceptés mercredi par le Grand conseil. Comme le veut la tradition, les populistes s'y sont opposés. Pourtant, le bénéficiaire de l'exercice leur a tendu la perche d'un baroud d'honneur. Le POP demandait en effet qu'une partie de ce bénéfice fût versée aux bénéficiaires de l'aide complémentaire AVS-AI sous la forme d'une allocation extraordinaire. Donnant donnant: que le Grand conseil les suive et les populistes acceptaient les comptes! L'odeur de ce marchandage n'a cependant échappé à personne et l'amendement de M. Blaser a été repoussé à une majorité évidente.

● **LA ROUTE DES «NON»** — Deux postulats, dont un libéral dans lequel beaucoup de députés ont cru voir une façon de tourner la volonté populaire, ont été finalement retirés par leurs auteurs. Le Grand conseil qui s'était un peu assoupi sous une pluie de questions plus ou moins importantes, s'est soudain réveillé. MM. Spira et Brandt ont même sèchement écarté M. J.-P. Béguin, l'auteur d'un des deux postulats, qui demandait au gouvernement de solliciter un nouveau crédit d'entretien routier. En séparant les boxeurs, le conseiller d'Etat Grosjean a analysé les raisons qui avaient poussé le corps électoral à refuser le 5 mai, le crédit demandé.

Il y en a quatre: — la crainte de l'avenir au vu de la situation économique générale; — la certitude que le réseau routier du canton est suffisant; — le fait, pour beaucoup d'électeurs et d'électrices, que la voiture est devenue un mal qui coûte très cher; — enfin, l'impression, partagée par certains, que le Conseil d'Etat s'était fait un peu forcer la main par un Grand conseil désireux de brûler les étapes. — Il n'y a pas de honte d'avoir été battu! a insisté M. Grosjean, et nous n'hésitons pas à en insister...

Comme il se tenait, en disant cela, vers le président Meylan, celui-ci a enchaîné sur un ton ingénu: — Mais je n'y pense pas!

● **MÉDECINE DU TRAVAIL** — En pouillant la gestion du département de l'industrie, M. Blaser a évoqué une nouvelle fois les «trous» du service de médecine du travail et d'hygiène industrielle qui, depuis le départ du Dr Guberan, ne marcherait plus qu'à cloche-pied. Le député est rassuré: le président Meylan lui a annoncé qu'un praticien yougoslave, spécialiste de la médecine du travail, pourrait entrer en fonction dès la fin de cette année. L'Etat se penche aussi sur un autre malade: l'Office économique cantonal neuchâtelois dont la mission et les structures sont en train d'être revues.

● **LA GRATUITÉ... PAYANTE!** — A la suite de l'explosion des coûts de la médecine — la somme de malade reviendra à 350 fr. l'année prochaine dans les grands hôpitaux du canton — les assurés risquent de devoir payer leur écot dans ces chambres communes où, jusqu'à maintenant, la gratuité leur était garantie. Rien n'est encore décidé mais on parle déjà d'une contribution «hôtelière» de 20 fr. par jour. Pour les populistes, auteurs d'un postulat, cette participation est anormale car le peuple a validé il y a quelques années un contre-projet instituant cette gratuité. Si la participation des malades est rendue obligatoire, le POP menace de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral. Dans cette attente, le postulat a été repoussé. Mais il est bien possible que le peuple soit appelé à se prononcer avant l'automne. Se serra-t-il les coudes comme il le fit le 5 mai à propos de la route des Montagnes?

CL.-P. CHAMBERT

Le grand débattage des comptes s'est poursuivi mercredi avec les départements des travaux publics et de l'industrie et nous reviendrons sur certains points, notamment la réponse de M. Grosjean au député Charles Maurer à propos des cimetières de voitures ou les apaisements donnés à M. Frédéric Blaser qui s'inquiétait des trous béants des carrières de Buttes. Du côté de l'agriculture, le conseiller d'Etat Jacques Béguin a rassuré Mme Stauffer-Grobéty (soc) qui déplorait que de plus en plus de produits chimiques soient utilisés par les industries alimentaires et demandait si du lait de silo servait, dans le canton, à la fabrication du fromage.

LES COMMISSIONS OUBLIÉES...

Lors de l'examen des comptes du département de l'industrie, deux tétes de chapitre ont été évoquées. Long débat qu'ouvre M. Donner (rad) à propos de l'Office économique cantonal neuchâtelois. Le député, après avoir souligné qu'il n'était pas souhaitable que l'Etat mette son nez dans les affaires des entreprises, a déploré que le rapport de la commission financière ne consacre que six lignes à l'OECC. Ce qui l'étonne encore plus, c'est le fait que deux commissions, celle de l'OECC et la commission consultative chargée des problèmes économiques, soient «oubliées» par le Conseil d'Etat. La première n'a siégé qu'une fois en 1973, la seconde n'a pas été convoquée depuis bien des années! Cette situation est anormale et la loi de mai 1943, qui créa l'Office économique cantonal neuchâtelois, n'est plus appliquée.

Le conseiller d'Etat René Meylan fait volontiers son mea culpa. Les structures et le statut de l'OECC devant être prochainement revus, la loi de 1943 n'est toujours pas abrogée et les commissions devraient être régulièrement convoquées.

L'AVENIR INDUSTRIEL

Tant pis pour le mauvais moment à passer, mais M. Meylan l'a promis: la commission sera rajournée! Pour en revenir à la refonte de l'OECC, le chef du département de l'industrie a répété que le Conseil d'Etat présenterait un rapport sur cette réforme, réforme d'autant plus importante que problèmes économiques et aménagement du territoire ne peuvent plus être dissociés: «...Même si l'étude doit être un peu plus longue, le nouvel organisme devra englober les deux secteurs.»

Dans sa foulée, M. René Meylan a précisé les grands choix économiques du Conseil d'Etat: — limitation de la zone industrielle de l'Entre-deux-Lacs; — pas d'implantations industrielles à l'est du canton; — et, en ce qui concerne les Montagnes, recherche de nouvelles industries qui puissent «boucher les trous» provoqués par les mouvements de concentration. Reste la partie ouest du bas du canton, c'est-à-dire le district de Boudry. Dans ce cas précis, le Conseil d'Etat ne peut révéler ses projets, craignant la spéculation sur les terrains. On le comprend!

ENFIN, UN MEDECIN DU TRAVAIL!

Autre tête d'affiche: la médecine du travail. Aux questions de M. Blaser (POP), M. René Meylan a répondu que le Dr Guberan, ancien médecin du travail, consacrait toujours une partie de son temps au canton de Neuchâtel. Il a rappelé que les candidats étaient rares et qu'il était d'autant plus que la Suisse souffre d'un important retard dans la formation de ces praticiens. On avait cru trouver le candidat rêvé, un spécialiste français, mais l'Etat n'a pu se ranger à ses prétentions: 70.000 fr. suisses par an pour ne travailler que trois jours par semaine dans le canton! Un jeune médecin du travail recommandé

par le Dr J.-P. Dubois n'a pas donné signe de vie mais, heureusement, un médecin yougoslave vient d'écrire au gouvernement pour lui annoncer qu'il acceptait le poste. Ce praticien, qui a fait de nombreux stages en France, pourrait commencer son travail à la fin de l'année. L'Etat a également reçu des offres d'un biologiste qui s'est spécialisé dans l'étude des produits toxiques.

COMPTES ACCEPTÉS

Avant le vote final, le Grand conseil a repoussé à une majorité évidente un amendement de M. Blaser, amendement selon lequel une partie du bénéfice de l'exercice devait être réservée aux personnes âgées. Une somme de quelque 1.900.000 fr. étant primitivement destinée au fonds des œuvres sociales, M. Blaser proposait d'en déduire 730.000 fr. sous forme d'une allocation extraordinaire versée aux 3000 couples, personnes seules ou orphelins bénéficiaires de l'aide complémentaire AVS-AI. Cette proposition étonne M. Jaggi (PPN):

— L'attitude du POP me déconcerte. D'un côté, M. Broillet déclare que son groupe refusera de voter la gestion et les comptes et, de l'autre, M. Blaser reprend une démarche inverse...

Réponse du député loclou, du tac au tac: — Rassurez-vous, M. Jaggi! Nous voterons les comptes si vous approuvez notre proposition!

Ce ne fut pas le cas et les comptes et la gestion furent acceptés peu après par 93 voix contre les quatre des populistes.

LA T-20: CONTRE LA POLITIQUE DU SALAMI!

Une affaire de minutes... C'est ce qu'il fallait au Grand conseil pour venir à bout de deux postulats, l'un libéral, l'autre PPN, ayant trait à la ligne route T-20 et aux travaux routiers. Auteur du premier, M. J.-P. Béguin le développe. Que demande-t-il? En bref, qu'en dépit du vote négatif du 5 mai, le Conseil d'Etat entretienne la route des Eplatures, demande un nouveau crédit pour «les projets qui n'ont pas été contestés dans la population au cours de la campagne précédant le vote» et étudie une nouvelle liaison Le Locle - la Chaux-de-Fonds «en tenant compte du développement économique de cette région». M. Jean-Claude Jaggi, auteur du second, demande au gouvernement de mettre en chantier les deux derniers projets routiers couverts par le crédit de 47 millions de fr. voté par le peuple en 1966. Au cas où des impératifs financiers n'en permettraient pas l'exécution, que la priorité soit alors donnée à l'amélioration de la T-20 par le doublement du passage inférieur du Crêt-du-Loche.

M. Brossin (rad) n'aime pas ces façons de faire. Tous ces «rafistolages» équivalent à aller contre la volonté du peuple. Faire du «salami», c'est-à-dire glisser un projet puis un autre, alors que le corps électoral ne veut pas en entendre parler, ne fera que miner la confiance du peuple envers les autorités. M. Raymond Spira (soc) n'y va pas, lui non plus, par quatre chemins:

— ... Ces postulats sont inutiles et tout cela frise l'indécence! Le postulat de M. Béguin est une façon pour lui de se rappeler au bon souvenir de ceux devant lesquels on a joué le double jeu. Il faut avoir la décence de s'incliner devant le verdict populaire.

M. André Brandt (rad) est encore plus féroce. Pour lui également, on ne discute pas une décision du peuple. A M. Perret (lib), qui avait signé des annonces parues dans la presse et combattant ces crédits routiers, il lance, sans pitié:

— Avec le prix de ces annonces, vous auriez pratiquement pu payer une piste cyclable!

Le visage empourcé, M. Cavadini vole au secours de ses amis politiques, poussant très haut les décibels. Il explique que si les libéraux s'étaient prononcés en faveur du projet, une commission, c'était pour éviter tout affrontement. Et c'est justement pour qu'une faille ne se produise pas entre le Haut et le Bas du canton qu'ils préconisent aujourd'hui une reprise des études.

POURQUOI ONT-ILS VOTÉ CONTRE?

Calme, lucide, le conseiller d'Etat Grosjean fait alors le point de la situation. Déjà, il n'y a aucune raison d'aller à Canossa, pas plus qu'il n'y a de honte à avoir perdu cette bataille. De 1945 à 1974, le peuple a voulu des routes. Il a le droit de changer d'opinion aujourd'hui. De plus, le Grand conseil comme le Conseil d'Etat doivent s'incliner devant la décision du corps électoral. Le chef du département des travaux publics analyse ensuite les critiques formulées contre le projet de la T-20. Pour les uns, la route était trop large, pour d'autres elle était trop étroite. Certains ont voté contre le crédit parce qu'ils préféraient un tracé situé au sud de la voie ferrée, parce qu'il n'y avait de pistes cyclables, parce qu'il aurait fallu abattre des arbres. Enfin, le refus d'autres électeurs s'expliquait par le fait que l'on n'avait pas tenu compte des transports en commun.

Six raisons de voter contre le projet, mais trois types de contradictions également. Ainsi, les partisans d'un tracé sud ne réalisaient peut-être pas que cette nouvelle route aurait été encore plus coûteuse que l'ancien tracé dans le vif. D'autre part, les partisans des pistes cyclables n'ont-ils pas oubliés que si leur désir était exaucé, ces pistes au-

raient entraîné la disparition d'arbres. Enfin, il y avait contradiction entre les adversaires d'une route trop large et ceux qui réclamaient une piste pour les transports publics. Pour cette piste, il fallait de la place, donc de l'argent!

EXPLICATIONS

Mais, poursuit M. Carlos Grosjean, avec 23.000 «non» contre 7000 «oui», le verdict est sans appel. Pourquoi ce net refus? Selon le Conseil d'Etat, ce vote négatif s'explique par les faits suivants:

● La situation économique générale; le peuple se demande de quoi demain sera fait;

● pour lui, l'effort routier accompli dans le canton est suffisant;

● le peuple n'a pas apprécié que le Conseil d'Etat se soit fait forcer la main par des députés un peu trop impatients;

● pour beaucoup de personnes, la voiture est devenue un mal et elle coûte trop cher aux collectivités publiques.

En conclusion, le chef du département des travaux publics a demandé aux deux députés de retirer leurs postulats. Celui de M. Béguin est incompatible avec la décision du souverain et, en droit, celui de M. Jaggi l'est pareillement puisque le crédit a été accepté en 1966. Les deux députés s'inclinent après que M. Grosjean ait rappelé que le Grand conseil s'était trop souvent passionné pour des problèmes routiers alors que le Conseil d'Etat les combattait. Dans leur hâte de faire quelque chose dans les Montagnes, les députés ont oublié qu'ils avaient promis de ne rien demander tant que le tunnel de la Clusette ne serait pas ouvert à la circulation.

— ... Et ces promesses, termina M. Grosjean, vous les retrouverez dans le compte rendu sténographique du Grand conseil!

L'hôpital gratuit puis... payant? Le peuple devrait pouvoir en décider

Gratuite jusqu'à présent, l'hospitalisation en chambre commune sera-t-elle... payante dès le 1er novembre prochain? On l'a appris récemment par le compte-rendu publié dans la presse d'assemblées générales de caisse-maladie. Le conseiller d'Etat Béguin l'a confirmé cette semaine tout en précisant bien que si la convention liant l'Etat, les caisses et les établissements hospitaliers avait été dénoncée par l'Etat à compter du 3 octobre prochain, une nouvelle étude de participation sera demandée dès le 1er novembre aux malades hospitalisés, participation de l'ordre de 20 fr. par jour. Mais rien n'est encore décidé et le Conseil d'Etat ne s'est toujours pas prononcé!

Riposte immédiate: un postulat, déposé mardi par M. Blaser (POP), invitait le Conseil d'Etat «à maintenir cette gratuité tout en cherchant à remédier aux aspects négatifs de son application». En le développant le lendemain matin, le député a précisé que si le Grand conseil, en 1972 et en 1973, ne pouvaient faire machine arrière car c'est le peuple qui a décidé en dernier ressort de la gratuité. En septembre 1967, l'initiative populaire socialiste validée par le

Le passif dépasserait deux millions! UN NOUVEAU SCANDALE FINANCIER À NEUCHÂTEL

Décidément, Neuchâtel se distingue. En matière de scandale financier, tout au moins!

Hier, c'était le notaire Thiébaud, aujourd'hui «à l'ombre», qui a commis des abus de confiance ou des escroqueries pour environ cinq millions de francs au préjudice de petits et moyens épargnants.

Aujourd'hui, et seulement après le suicide de l'intéressé, Richard Bolle, de Peseux, on sait qu'on se trouve en face d'un trou de plus de deux millions de francs. Pour le moment, Car, la procédure de faillite est ouverte et la succession réputée.

Richard Bolle était un agent d'affaires de 27 ans. Il menait la très grande vie: une voiture de 120.000 fr. de marque suisse (ce fut le clou d'un récent Salon de l'auto de Genève) un mobilier, aussi bien chez lui aux Guches que dans son pied-à-terre dans une petite agglomération des Bouches-du-Rhône, à faire paître un antiquaire, car il s'agissait d'un mobilier signé par l'artisan de l'époque, de nombreux manteaux de fourrure authentique (les sièges de sa voiture étaient recouverts dit-on, de véritables peaux de léopard!) d'innombrables chemises dotées des plus grands noms, enfin bref, une garde-robe de millionnaire... avec tout ce que cela comporte de bijoux coûteux, de gadgets et «tutti-quant!».

Il s'agit indiscutablement de scandale financier quand bien même aucune plainte n'a été déposée, en Suisse, contre Richard Bolle. L'autorité judiciaire n'est pas saisie de ce cas. Mais, il n'en reste pas moins que la masse due aux créanciers dépassera probablement, et de beaucoup, la somme précitée. D'ores et déjà, les autorités françaises ont été alertées afin que ceux à qui Bolle devait de l'argent se fassent connaître.

Certains ont cru voir un lien plus ou moins direct entre les affaires de Thiébaud et de Bolle, ou, plus précisément entre le suicide de Bolle et la déconfiture de Thiébaud.

A l'heure actuelle, et selon les renseignements pris, il ne semble pas que ce soit le cas. Mais, les choses se préciseront durant les jours prochains quand l'inventaire des biens de l'agent d'affaires de Peseux aura progressé et que les créanciers seront connus à part ceux que le disparu a mentionné sur une lettre avant de se suicider.

Comment procédait Bolle? Nous n'avons pas pu avoir de renseignements précis quant à sa méthode, mais l'on nous a dit que la «technique» s'apparentait à celle de Thiébaud. Se connaissaient-ils, travaillaient-ils ensemble, la mort de l'un à-elle entraîné la chute de l'autre?

Autant de questions qu'on peut se poser et que se posent les Neuchâtelois, un peu effrayés par deux énormes affaires financières en si peu de temps!

G. Mt

● **VOUS lirez aussi en pages 24 et 29 d'autres informations neuchâteloises et les questions que les députés ont déposées sur le bureau du Conseil d'Etat.**

Les résultats du tirage de la loterie des 22 et 23 mai se trouvent en avant-dernière page.

Balade lacustre, spectacle-promenade et marche populaire à la Quinzaine de Neuchâtel

Mercredi après-midi, au port, trois unités de la société de navigation LNM, les «Ville-de-Neuchâtel», «Ville-d'Yverdon» et «Ville-d'Estavayer», ont pris à leur bord, pour une promenade lacustre, 700 personnes du troisième âge auxquelles la Quinzaine de Neuchâtel offrait ce divertissement, tandis qu'un magasin d'alimentation et le restaurant des bateaux distribuèrent gratuitement collation et boissons.

Neuf cents cartes individuelles avaient été distribuées les jours précédents, mais le temps incertain de cet après-midi a retenu deux cents personnes à la mai-

son. Celles qui étaient là ont eu du plaisir à cette balade bienvenue.

Le soir, sous un ciel clément, quand bien même une ondée accueillit les premiers spectateurs, le spectacle-promenade, clou de la Quinzaine, attira 1600 personnes en deux fois.

Ce récit historique-antécédote intitulé «Des fantômes sur la colline», imaginé par le directeur de l'ADEN, M. Alex Billeter, mis en scène par M. Ronald Chamorel, et animé et joué par une grande équipe de gens dévoués et l'aide de divers services de la ville, a donc remporté le plus franc succès.

Tout, d'ailleurs, concourait à cette

réussite qui vient compléter l'heureuse série de ces trois dernières années, sur la colline en 1971 déjà, au bord du lac et dans les jardins du palais Dupuyrou, en 1972 et 1973. Ce spectacle sera donné encore deux fois mercredi soir prochain.

Enfin hier, 600 marcheurs, de 3 à 79 ans, ont pris part, dans la région de Pierre-à-Bot, sous un ciel instable et par un temps frais, à la marche populaire de 12 km de la Quinzaine. Avant le tirage de la loterie quotidienne, des champions de la pétanque s'exhibèrent.

C'est M. Gilbert Doessegger qui procéda à la remise des challenges: chal-

lenge Paul Kramer à la société non-sportive la plus nombreuse: fanfare de la Croix-Bleue (38 personnes); challenges de la Quinzaine à la société sportive la plus nombreuse: Karting-club de Neuchâtel (15 personnes); au participant le plus âgé: M. Pierre Marggi, de Vevey (79 ans); au participant le plus jeune: Valérie Jeanrenaud, de Neuchâtel (3 ans); prix spécial aux plus méritants: Mlle Nicole Jarowski et M. Tripet, tous deux de Neuchâtel et aveugles; challenge au concurrent qui a fait preuve d'un esprit remarquable pour cette compétition (c'est un fidèle): M. Roland Furrer, de Colombier.

G. Mt



Deux jours de la Quinzaine de Neuchâtel: la promenade sur le lac des personnes âgées, le spectacle «Des fantômes sur la Colline» et la marche populaire d'hier. (Avipress - J.-P. Baillo)

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL 1974

Demain 25 mai toute la journée à la place des Halles

GRAND MARCHÉ ET MARCHÉ AUX PUCES

UNE AMBIANCE DU TONNERRE

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 85 01

Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de
8 heures à midi et de 13 h 45 à
18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est
ouverte du dimanche au vendredi soir,
de 18 h à 24 h. La rédaction répond
ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception
de la publicité:**
Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à
15 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi les an-
nonces doivent parvenir à notre bureau
le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le
numéro du mardi les annonces doivent
parvenir à notre bureau le vendredi
jusqu'à 15 heures.

**Avies de naissance
et avies mortuaires**
Les avies de naissance et les avies
mortuaires sont reçus à notre bureau
jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
glissés dans la boîte aux lettres du
journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Réclames et avies tardifs
Les réclames doivent nous parvenir
jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
plus que les avies tardifs dont la hau-
teur est fixée au maximum à 50 milli-
mètres et de 50 millimètres pour les
réclames.

**Tarif des abonnements
SUISSE**
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
84.— 44.— 23.— 8.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se ren-
seigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions
par écrit, trois jours ouvrables d'avan-
ce, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, mini-
mum une semaine, sont gratuits. Pour
l'étranger, les frais de port sont factu-
rés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

**DÉPARTEMENT
DE JUSTICE**

Mise au concours
Un poste de
STÉNOGRAPHY

au Greffe du Tribunal de district,
à Boudry, est mis au concours.
Cette employée sera particulièrement
chargée de la correspondance et par-
ticipera aux audiences du Tribunal ci-
vil.

Traitement: classes 12 à 9
Obligations: légales
Entrée en fonction: dès que possible ou
à convenir.

Les offres de service (lettres manuscri-
tes), accompagnées d'un curriculum
vitae et des copies de certificats et di-
plômes, doivent être adressées à l'Of-
fice du personnel, Château 23,
2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1974.

**MUSÉE CANTONAL
D'ARCHÉOLOGIE**

fermé jusqu'au 28 mai
pour cause de
transformations.

IMMEUBLES

A vendre AU BORD DU LAC DE
BIENNE, site exceptionnel, sur-
plombant le vignoble, avec vue
splendide sur le lac et les Alpes,

MAISON DE MAITRE

10 chambres, cuisine, office,
2 salles de bains, 3 W.-C. sépa-
rés, 1 douche, 3 terrasses, 2 pa-
villons, dépendances avec écurie,
3 garages, petite piscine.
Plus de 4000 m² de terrain ma-
gnifiquement arborisé.

Faire offres sous chiffres HZ 1429
au bureau du journal.



**VILLAS
FAMILIALES
« GUILDWAY »**

L'avenir nous donnera raison.
Villas préindustrialisées de con-
ception moderne. Extérieur en tra-
ditionnel, matériaux de 1re qua-
lité. Agencement interne de luxe,
individualisé à l'extrême.

Modèle Bahama
Fr. 230.000.— avec excavation
PRIX IMBATTABLES
Demandez une offre détaillée avec
avant-projet sans engagement.
Entreprise générale Bernard Brünisholz S.A. 1754 Avry-sur-Matran (FR). Tél. (037) 30 15 13.

**A vendre
IMMEUBLE**

au centre du Locle, en dessous de la gare.
Zone d'assainissement du centre de la ville.
Prix de vente Fr. 400.000.—
Hypothèques Fr. 65.000.—
Capital en propre Fr. 335.000.—

ITB INAEBNIT - IMMOBILIEN TREUHAND BERN
LAUPENSTRASSE 8, 3001 BERN, TELEFON 031 25 71 25

En Valais Dans une de ses plus belles régions polyvalentes,
paradis des skieurs en hiver et possibilités de pro-
menades dans un cadre grandiose en été, une des régions les plus
riches d'Europe en faune et flore (selon avis des plus autorisés de
la part des protecteurs de la nature).

**A VENDRE: CHALETS, APPARTEMENTS ET TERRAINS A
CONSTRUIRE; A LOUER: CHALETS DE VACANCES,
DORTOIRS**

avec tout équipement sanitaire, cuisine, grandes salles. On offre:
chambres et pension dans hôtel reconstruit et gardant son cachet
ancestral; bonne cuisine avec produits du pays et meilleurs vins.

Pour tout renseignement, s'adresser à: M. Edmond JORIS,
1931 Vichères - Liddes. Tél. (026) 4 12 98, en cas de non-réponse
(026) 4 11 46.

**PARTICULIER cherche à acheter
MAISON**
même ancienne et à rénover,
avec terrain, région Marin, la
Béroche.
Agence s'abstenir.
Adresser offres écrites à GY 1439
au bureau du journal.

COLOMBIER
A vendre luxueux
DUPLEX 5 1/2 PIÈCES
2 salles d'eau, cuisine agencée.
Terrasse - Garage - Jouissance
piscine.
Fr. 240.000.—
Ecrire sous chiffres PK 303895 à
Publicités, 1002 Lausanne.

**A louer
Haute-Nendaz
(Valais)
bel
appartement**
Vue, soleil, confort,
TV, téléphone,
5-6 lits, 550 fr.,
14 jours
tout compris.
Téléphoner avant
9 h au (027) 4 51 54.

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal

A vendre,
à Neuchâtel - Est
ATTIQUE
de 5 pièces, 2 salles d'eau, hall et
salle à manger avec catelles.
Tapis tendus, salon avec
cheminée. Cave aménagée, 2 ter-
rasses, garage. Prix: 320.000.—.
Hypothèque à disposition.

Faire offres sous chiffres
87-140, aux Annonces Suisses
S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

**Terrain
à bâtir
équipé**
1000 à 1200 m²
environ,
les Rasses -
Sainte-Croix,
station d'été-hiver,
vue imprenable
sur 3 lacs et toute
la chaîne des Alpes.
Promenades,
tranquillité, forêt;
1200 m d'altitude.
Case 195,
1530 Payerne.

Hypothèque
en 2^{me} rang
est cherchée pour
immeuble.
Toutes garanties.
Très urgent.

Faire offres sous
chiffres IA 1430 au
bureau du journal.

**APPARTEMENTS
DE VACANCES**

CERVIA
ADRIATIQUE
Ets 1974: à louer
MAISONS ET
APPARTEMENTS DE
VACANCES
Tout confort. Plage privée.
Prix avantageux.
Renseignements:
J.P. Trümpler, case postale
6300 Zoug 3, T. 042/36 50 77

L'annonce
reflet vivant
du marché

Ecrivez en vente au bureau du journal

SAVAGNIER
Les Prayes
**APPARTEMENTS À LOUER
de 3 et 4 pièces**
ainsi que garages

SITUATION: très tranquille, au centre du
village, vue très étendue et
ensoleillement maximal.

CONSTRUCTION: très soignée, insonorisation
parfaite, pièces de bonnes
dimensions.

AMÉNAGEMENTS: modernes, cuisines complète-
ment équipées, balcons, gran-
des surfaces de verdure.

**ENTRÉE
EN JOUISSANCE:** dès le 24 juin 1974

**RENSEIGNEMENTS
ET LOCATION:**

FIDUCIAIRE
Antonietti
et Böhlinger
Gérance d'immeubles
G. Monnier
Tél. (038) 24 25 25

13, rue du Château
NEUCHÂTEL

BEVAIX
Résidence Les Epinettes
Appartements à louer

de 1, 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc
et locaux divers.

Situation très tranquille dans nouveau quartier résidentiel avec vue
très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines
complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE:
tous les samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que sur
rendez-vous.

**Renseignements
et location:**

FIDUCIAIRE
Antonietti
et Böhlinger
Tél. (038) 24 25 25

13, rue du Château
NEUCHÂTEL

A LOUER

A louer pour le 30 juin 1974,
dans immeuble moderne,
au Landerson

1 studio
loyer Fr. 315.—, charges et place
de parc comprises.

Téléphone (038) 25 75 22 Interne 81

L'Etude Wavre, notaires,
Palais DuPeyrou, Neuchâtel,
tél. 25 10 63,

offre à louer à

CRESSIER
appartements tout confort de

2 et 3 chambres
libres immédiatement ou pour
date à convenir.

A louer
MAISON
4 chambres, 2 cuisines, W.-C., jar-
din et verger, à Cressier.

Tél. 25 63 41, M. Lesquereux, aux
heures de bureau ou 24 79 20,
après 17 heures.

**A louer à Colombier
appartement**

de 2 chambres avec
confort, pour début
juillet, 220 fr. par
mois + charges.
Tél. 41 29 65.

**A LOUER
A COLOMBIER
appartement**

de 5 pièces,
comprenant salon,
salle à manger,
3 chambres
à coucher,
salle de bains,
W.-C. séparés,
balcon,
cave et galetas.
Situation tranquille,
disponible
rapidement.
Loyer mensuel
Fr. 495.—,
plus charges.
Faire offres sous
chiffres RI 1438 au
bureau du journal.

**A louer
à Boudevilliers:**

**1
appartement**

1 chambre, cuisine,
bain;

1 studio
cuisinette et douche,
libre tout de suite.
Tél. 36 15 36.

A louer à CHÉZARD (Val-de-Ruz),
pour le 1er août 1974,

1 APPARTEMENT

4 pièces, rez-de-chaussée est.
Téléphoner à:
Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
(038) 24 37 91.

A louer, à Hauterive, pour le
1er juillet 1974

studio meublé

avec cuisinette, salle de bains
et cave.
Loyer mensuel: Fr. 327.—
charges incluses.

S'adresser au concierge, Télé-
phone (038) 33 49 00 ou
ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

DEMANDES À LOUER

Nous vous offrons une provision
allant jusqu'à 1000.— si par votre
intermédiaire nous pouvons louer
un

MAGASIN
20 m² - 60 m², situé au centre de
Neuchâtel.
Tél. (032) 23 17 33.

CHAMBRES

A louer pour le 25 juin 1974, au
fbg de l'Hôpital 35, à Neuchâtel,
**1 chambre
indépendante**
Prix de location mensuelle 68 fr.,
charges comprises.
Pour visiter: M. Gummy,
concierge, fbg de l'Hôpital 37,
tél. (038) 24 08 44.

TRANSPAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche:
**chef de cuisine
sommelière ou sommelier**
Bons salaires.
Congés réguliers.
Adresser offres écrites à ET 1407
au bureau du journal.

Papeteries de Serrières S.A.
s'adresse à...

... vous qui n'avez pas pu faire d'apprentissage, mais qui êtes
travailleur, consciencieux et qui désirez accéder à un poste à
responsabilités avec un salaire mensuel en rapport avec vos
efforts.

Notre entreprise est à même de vous offrir la carrière que vous
convoitez.

Vous pouvez devenir:

- conducteur de machine
- calandrier
- bobineur
- sécheur

Venez visiter nos Installations. Notre service du personnel se
tient à votre disposition pour tout renseignement.

Papeteries de Serrières S.A.
2003 Neuchâtel Tél. (038) 25 75 75

**MULTI-
DISCOUNT
BORLOZ**

Profitez de nos
animations
de vente

A l'occasion de la Quinzaine de Neuchâtel
2 journées de doubles timbres **SENJ**
dans tous nos magasins
VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MAI
Au centre: rue de l'Hôpital 10 - rue Pourtalès 9-11 à 100 m Serrières: Battieux 2

**MULTI-
DISCOUNT
BORLOZ**

+ billets de la
loterie de la
Quinzaine

Venez choisir votre mobilier dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel!

Un choix de meubles unique en Suisse romande

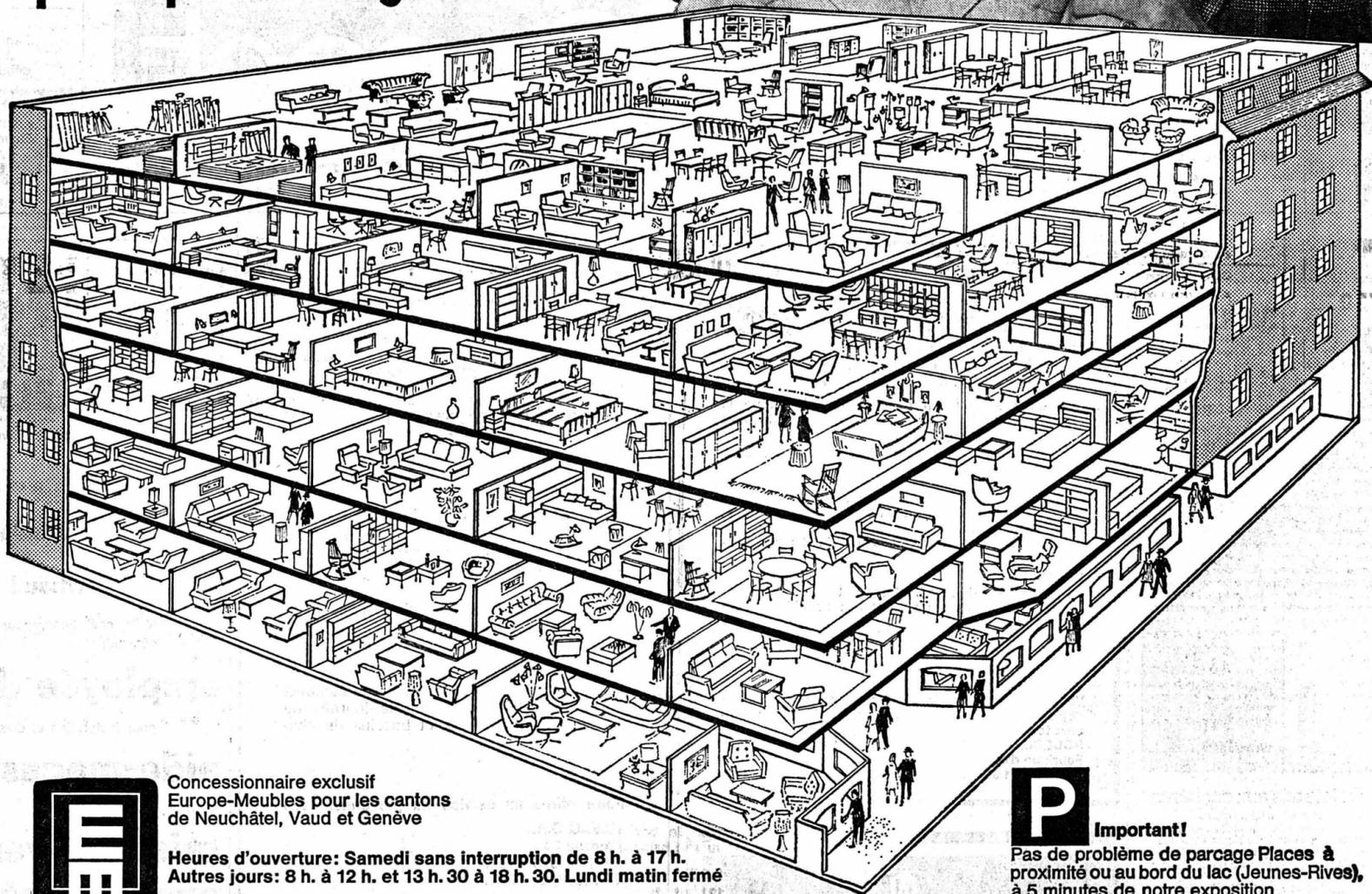
Offres inouïes d'ensembles modernes,
classiques, rustiques et de style

Plus de 1000 meubles divers - 6 étages -
30 vitrines

CREDIT-MEUBLES-MEYER:
larges facilités de paiement

Livraisons gratuites dans toute la Suisse
Reprise de vos anciens meubles

**Achats massifs -
prix super-avantageux!**



Concessionnaire exclusif
Europe-Meubles pour les cantons
de Neuchâtel, Vaud et Genève

Heures d'ouverture: Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Autres jours: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30. Lundi matin fermé

Un bon conseil: vu la grande affluence du samedi après-midi, profitez des heures plus calmes du matin



Important!

Pas de problème de parking Places à
proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives),
à 5 minutes de notre exposition

EUROPE
MEUBLES

meubles

MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038/25 75 05

IMPORTANT!

Dans le cadre de la QUINZAINE DE NEUCHÂTEL, notre centre
de l'ameublement sera OUVERT dimanche 26 mai de 14 h à 18 h

PRIX D'ÉTÉ = PRIX LÉGERS

c'est bien le 1^{er} prix
que nous méritons
pour la gamme d'articles
été - voyages
que nous mettons en vente
actuellement.

Le client qui sait comparer
et compter, remarquera,
bien sûr, son avantage.

Votre prochaine visite
vous convaincra!...
...aux grands magasins

Gonset

Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds - Fleurier



E.R.I. S.A., Sablons 48, cherche
employés (ées)
pour réglage d'horlogerie.
Entrée immédiate ou à convenir.
Horaire continu ou normal.
Salaire élevé.
Tél. 24 57 41.

Hôtel du Lac, Auvernier,
cherche pour entrée immédiate :
sommelière
(salle à manger) ;
fille d'office
Tél. (038) 31 21 94.

RESTAURANT BEULAC

Au port de Neuchâtel
engage :
pour le restaurant français

1 CHEF DE RANG
qualifié. Gains intéressants

SOMMELIER (ÈRE)

FILLE DE BUFFET

Débutante serait formée.

Téléphoner au 24 42 42
à Mme Prod'hom, dès 14 h 30.

Café-Bar de la Poste, 2000 Neu-
châtel, cherche

SOMMELIÈRE

Congé le dimanche. (Service non
compris.)

Tél. (038) 25 14 05.

Nous cherchons des

**meneurs
charpentiers**

S'adresser à :
Menuiserie coopérative,
vallon du Seyon, 2006 Neuchâtel.
Tél. 25 14 09.

Pension pour personnes âgées,
à 16 km de Neuchâtel, engage
début juin ou date à convenir

femme de ménage

connaissant la cuisine simple.
Nourrie, logée. Congés réguliers.

Adresser offres écrites à HX 1410
au bureau du journal.

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES
GALERIE HEINIGER + CIE 6-8 JUIN
3114 WICHTRACH
située à la rue principale Berne-Thoune Téléphone 031 92 88 86



Visite préalable

Samedi 18 mai 1974
jusqu'au mardi 4 juin 1974
Heures d'ouverture :
Du lundi 09:00-12:00
13:30-18:00
au vendredi 09:00-12:00
13:30-17:00
le samedi 13:30-18:00

Objets mis aux enchères

Superbe collection de peinture,
essentiellement de maîtres hollandais
et flamands du 17^{ème} siècle, ainsi que
des tableaux français du 19^{ème} siècle.
Meubles; pièces uniques de différentes
époques.
Tapis d'orient rares et de grande
valeur.

Catalogue

Peut être demandé à l'adresse ci-dessous:
Galerie Heiniger & Cie CH-3114 Wichtrach

SODECO-SAIA

Par suite de l'expansion que prend notre entreprise
dans le domaine des composants électro-mécani-
ques, nous cherchons un

GÉRANT DU STOCK

qui, après introduction dans ce domaine, aura la
pleine responsabilité du stock de pièces détachées
d'un groupe de composants.

Aucune formation spéciale n'est nécessaire, mais
nous demandons :

- Une bonne expérience professionnelle
- La capacité de travail au sein d'un groupe
- De bonnes aptitudes à un travail indépendant et consciencieux
- De bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons :

- Un domaine de travail intéressant
- Des prestations sociales et des conditions d'engagement modernes
- L'horaire de travail « individuel »
- Le restaurant du personnel
- Notre aide à la recherche d'un appartement ou d'une chambre.

Veuillez faire parvenir votre offre ou téléphoner à
notre bureau du personnel, qui vous donnera volon-
tiers tous les renseignements complémentaires.
SODECO-SAIA S.A., 3280 Morat
Fabrique d'appareils électriques.
Tél. (037) 71 31 61.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche

pour un de ses ateliers de production

une employée

ayant si possible certaines aptitudes pour les
chiffres,
pour travaux d'expédition, de contrôle ainsi que
divers autres petits travaux d'atelier ;

pour ses laboratoires

une aide de laboratoire

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser
à notre service du personnel, qui fournira tous ren-
seignements complémentaires.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31 (Interne 258).

FAVAG SA Neuchâtel

cherche,

pour son service de facturation,

une employée

ayant une certaine expérience dans
ce domaine

et, pour son service de perforation,

une mécanographe

qui serait formée par nos soins en cas de
nécessité.

HORAIRE MOBILE

offrant une liberté individuelle très étendue,
et permettant de concevoir la journée de
travail selon les désirs et besoins de cha-
cun.

Faire offres au service du personnel « A »

FAVAG S.A.
Monruz 34
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 41.

LA RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

cherche pour son

Studio de Radiodiffusion, à Lausanne,

1 COMPTABLE

(ou aide-comptable)

Apprentissage commercial ou formation équivalente.
Nationalité suisse.

Entrée : le 16 Juin 1974, ou à convenir.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, photo-
graphie et prétentions de salaire, au

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
STUDIO DE RADIODIFFUSION
1010 LA SALLAZ SUR LAUSANNE.

AUBERGE
DU
GRAND PIN
PESEUX



engage
pour
date à
convenir

SOMMELIER (ÈRE)

pour la salle à manger, avec de bonnes connais-
sances du service.

Téléphoner au (038) 31 77 07, ou se présenter.

Discount Berthoud

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à
convenir :

employée de bureau

pour facturation et divers travaux faciles ;

aide-magasinier

caissière-vendeuse expérimentée

Faire offres à Ph. Berthoud & Cie,
rue de la Gare 7,
2035 Corcelles
Tél. (038) 31 13 69.

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche
pour sa centrale de distribution à MARIN

BOUCHER- DÉSOSSEUR

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au
33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

ENSEIGNANTS,

une excellente occasion de passer des vacances
enrichissantes !

et Ecole de vacances cherche des

professeurs et animateurs

pour ses cours linguistiques d'été à l'étranger (Alle-
magne et Autriche).

Conditions intéressantes.

N'hésitez pas à nous téléphoner.
Tél. (021) 29 65 44.

EF ÉCOLE DE VACANCES

LE LOCLE

Prochainement devant le Conseil général: les comptes 1973...

De notre correspondant :

Le Conseil général du Locle siégera le 7 juin, à 19 h 45. Cette réunion s'annonce importante, puisqu'il s'agira de se prononcer sur la gestion et les comptes 1973. Nous y reviendrons.

L'ordre du jour sera le suivant : no-

mination de deux membres de la commission de jumelage; rapport du Conseil communal et de la commission des comptes à l'appui de la gestion et des comptes pour l'exercice 1973; réponse aux questions écrites concernant la construction d'un immeuble pour personnes âgées; l'achat de sacs à ordures; la construction de garages par la société Le Locle Avenir S.A.; nomination du bureau du Conseil général pour l'année 1974-1975; nomination de la commission du budget et des comptes 1975; rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour l'acquisition de trois parcelles de terrain sur les Monts; rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour la pose d'un enrobage à place de parc, rue Bournot; rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour la pose d'un enrobage à place de parc, rue Bournot; rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit pour une analyse de l'exploitation des services industriels.

Elle trébuche et se fait accrocher par une automobile

Vers 17 h, mercredi, Mme Senta Jeanneret, âgée de 62 ans et domiciliée au Locle, sortait de l'usine Favre, rue du Marais. Sur les dernières marches de la chaussée, elle trébucha et tomba sur la chaussée. A cet instant, elle fut heurtée par la voiture conduite par M. F. B., de Neuchâtel, qui circulait rue du Marais en direction de la Chaux-de-Fonds. Blessée, Mme Jeanneret a été transportée à l'hôpital du Locle.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, « Papillon » (16 ans - prolongations).
Eden: 20 h 30, « La Grande Evasion » (12 ans); 0 h 15, « Sexualité en Scandinavie » (20 ans).
Plaza: 20 h 30, « Lacombe Lucien » (16 ans).
Scala: 21 h, « Nanou, fils de la jungle » (sans limite d'âge).
ABC: 20 h 30, « Black out » (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.

Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.
Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Guye, 13bis, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Maïson du peuple: 20 h 30, « Les Diabes de Loudun », par une troupe du Centre culturel neuchâtelois.

La Sagne: Le soir, Fête villageoise.
Le Locle
CINÉMAS
Casino: 20 h 30, Pat Garrett et Billy le kid (16 ans).
Luc: 20 h 30, Délivrance (16 ans); 23 h 15, Secret d'alcôve (20 ans).
Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

LA CHAUX-DE-FONDS



Fête villageoise: d'année en année un succès croissant. (Archives)

Une fête du village pas comme les autres

La Sagne prépare ses diverses manifestations

De notre correspondant :

Les fêtes du village et de jeunesse se dérouleront cette année les 24, 25 et 26 mai à la Sagne puisque le premier week-end de juin tombe sur la Pentecôte. Le

comité d'organisation travaille depuis plusieurs mois déjà pour que tout soit mis en place pour la fin de la semaine. Une cantine couverte d'environ 1500 places sera à nouveau installée dans le préau de la cour du collège, cantine qui sera munie d'un chauffage comme l'an passé.

Le programme suivant est prévu: vendredi soir, grand bal d'ouverture. Le samedi fête de la Jeunesse avec jeux, pistes et concours. Le soir: grande fête villageoise avec l'orchestre lorrain (7 musiciens), Pierre Trabousschi.

Le dimanche, cérémonie des jeunes citoyens qui ont ou qui auront 20 ans et obtiendront le droit de vote en 1974; concert apéritif par l'Union chorale et la fanfare « L'Espérance ». Puis repas dans la cantine où des menus seront servis. L'après-midi: fête de familles avec danse conduit par l'orchestre de Lorraine. Tout sera prêt pour recevoir les invités dans une bonne ambiance. Les cantines les plus diverses auront de quoi satisfaire chacun, les jeux divertiront jeunes et vieux.

La ville, capitale de l'accordéon en juin

(sp) C'est seulement tous les quatre ans que se célèbre la fête romande des accordéonistes, organisée par l'ARMA, (Association romande des musiciens accordéonistes). Près de quarante sociétés, sur la soixantaine que groupe l'Arma, seront, sans doute, présentes à la fête qui, connaîtra certainement le même triomphe qu'à la Chaux-de-Fonds les 8 et 9 juin qu'à Payerne où elle s'était déroulée en 1970. Un certain nombre de musiciens viendront déjà le samedi, pour les derniers préparatifs et la soirée officielle à la salle des fêtes et cantines du pavillon des sports de la Charrière. Le dimanche matin, les répétitions se dérouleront à la salle de musique, au théâtre et au conservatoire, ainsi que dans divers lieux de la ville. Les concours eux-mêmes commenceront une heure plus tard aux salles officielles. Ils dureront jusqu'en début de l'après-midi avec l'interprétation d'un morceau au choix et d'une œuvre imposée à chaque catégorie par le jury du concours, présidé par un spécialiste de réputation internationale, M. Fernand Lacroix, de Genève.

Puis, à la Charrière, la bannière amenée par les accordéonistes de Payerne, sera remise aux clubs chaux-de-fonniers organisateurs, la Chaux-de-Fonds et « Patria », ainsi qu'au président du comité M. André Cattin. Le samedi en fin de matinée le fameux « kiosque à musique » de la radio romande sera diffusé en direct de la Chaux-de-Fonds, par les soins de M. Roger Volel, chef du service de musique folklorique et populaire. Le palmarès et la distribution des prix et distinctions se dérouleront sur l'esplanade de la fête. L'Arma a, pour principale mission, de faire de l'accordéon non seulement l'une des grandes expressions de la musique folklorique et populaire de Suisse, mais d'élever, par des fêtes où l'esprit de saine

concurrence se mêle à celui de l'amitié, par des concours etc... Le niveau musical de cet instrument sous des formes diverses. On assiste, à notre époque, à une résurrection réjouissante de la musique populaire, qui se place désormais au premier rang des activités culturelles humaines. Rappelons que l'un des plus prestigieux accordéonistes français (des formations de France seront de la fête), est le nouveau président de la République, M. Giscard d'Estaing.

Au tribunal de police Contraventions de presse: prévenu libéré

(c) Le Tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé mercredi, sous la présidence de M. Fredy Boand, assisté de M. Blaise Marti qui remplissait les fonctions de greffier. En début de matinée, le juge a donné lecture d'un jugement dans l'affaire H. L., poursuivi pour contraventions de presse. Cette cause, que nous avions présentée à l'issue de la séance du 8 mai, avait retenu l'attention des observateurs. Il s'agissait de « feuilles volantes » imprimées et distribuées en même temps qu'une campagne de signatures par un comité FTMH de soutien aux ouvriers d'une entreprise de la place dont la situation devenait incertaine. Ce tract ne comportait que la mention de ce comité, à l'exclusion de l'éditeur et de l'imprimeur. Une poursuite fut donc engagée contre les auteurs. Mais le président, après examens des faits, a libéré le prévenu, et mis de ce comité de soutien, et pris les frais à la charge de l'Etat. Nous y reviendrons.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Mercredi, au-dessus de Corcelles-Cormondèche Poids lourd dans le vide: chauffeur tué sur le coup

Un nouvel accident mortel, qui porte à quatre le nombre des tués depuis le début de la semaine, s'est produit mercredi peu avant 8 h, dans la carrière du Bois-Rond, au-dessus de Corcelles-Cormondèche. M. Claude-Alain Bourquin, 23 ans, domicilié à Savagnier, au volant d'un camion, tentait une marche arrière au bord de cette carrière. Au cours de cette manœuvre, le camion s'est

trop approché du bord de la falaise qu'il surplombait et il est tombé dans le vide. Durant sa chute, le lourd véhicule a fait trois quarts de tour sur lui-même pour s'écraser quelque six mètres plus bas sur sa cabine. Le jeune chauffeur a été tué sur le coup dans sa cabine entièrement démolie.



Ce qu'il reste de la cabine dans laquelle le chauffeur a perdu la vie. (Avipress - J.-P. Bailiod)

Au tribunal de police de Boudry Il ne pouvait pas payer sa taxe militaire, sa femme... détournait la correspondance!

De notre correspondant : Le tribunal de police de Boudry a siégé mercredi sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme

Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. A.P. est condamnée à 15 jours d'arrêts avec sursis pendant cinq ans et à 120 fr. de frais pour vol.

La plainte avait été retirée, mais le délit se poursuivait d'office. M.N. et L.V., impliqués dans le même accident, sont respectivement condamnés à 30 fr. d'amende et 80 fr. de frais et 75 fr. d'amende plus 40 fr. de frais. S.M. payera 650 fr. d'amende et 120 fr. de frais pour une infraction à la LCR. On se souvient encore de cet accident spectaculaire qui se passa au cours de l'automne à Colombier. Un camion, conduit par S.F. de la Chaux-de-Fonds, avait basculé au carrefour de Robinson et fait plus d'un tour sur lui-même. Un jeune cycliste passa sous les roues du véhicule, mais fut relevé sans mal. Le chauffeur du camion ne comprend pas actuellement encore ce qui a pu se passer. On lui reproche un excès de vitesse et le fait qu'un pneu n'était pas conforme. Il semble cependant que l'aiguille de son compteur oscillait et l'empêchait de contrôler sa vitesse exacte. D'autre part, son camion avait précédemment présenté des anomalies, en particulier le blocage subit d'une roue. Il semblerait aussi qu'au moment de l'accident, le chauffeur n'était plus maître des commandes, des freins et de la direction. Un témoin, chauffeur de camion à Nidau, confirme la thèse d'une défectuosité technique.

tion de payer la taxe militaire. L'excuse fut jugée valable et le prévenu acquitté. R.S., actuellement « en séjour » dans une maison où l'alcool est exclu des menus a, sous l'emprise de l'ivresse, porté des coups violents à A.Z. qui retire pourtant sa plainte après que le président eut sérieusement admonesté le prévenu qui payera cependant 20 fr. de frais. S.Z. de Bevaix est condamné à 150 fr. d'amende et 30 fr. de frais pour avoir surchargé son camion. M.R. d'Auvornier et C.-E. T. de Neuchâtel ont abandonné leurs voitures sans plaques en des endroits ne convenant pas et contrairement aux dispositions légales. Chacun payera une amende de 100 fr. assortie de 30 fr. de frais. M. W.

TOUR DE VILLE Maquettes du mobilier du temple du Bas exposées au Musée d'art et d'histoire

● UNE table de communion, un ambon, un baptistère, deux sièges identiques, voilà ce que représentent les quatre maquettes exposées jusqu'à dimanche au Musée d'art et d'histoire. L'origine de ce concours est due à une demande faite au Conseil général pour que le mobilier liturgique du Temple du Bas n'ait pas seulement une valeur utilitaire, mais également artistique. Aussi fallait-il qu'un mécène ajoutât une somme supplémentaire au crédit de base. Ce fut la Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel qui se décida à remplir ce rôle. A cette fin, et avec la collaboration de la ville, un concours d'idées

pour un mobilier liturgique a été organisé. Quatre artistes ont présenté leurs œuvres au jury constitué par MM. Walter Zahnd, Gaston Deluz, Claude Rollier, André Siron, Bernard Schorderet, Jean Courvoisier et Robert Monnier. Après beaucoup de délibérations, les jurés accordèrent le premier prix avec exécution à M. Claude Frossard, qui a parfaitement compris les données du problème. Car une des conditions du concours était que les meubles puissent être déplacés lorsque d'autres manifestations auront lieu dans le temple. Le deuxième prix de 1000 francs a été décerné à M. Ugo Crivelli dont la volonté de faire des meubles légers a beaucoup plu.

Concours national des cinéastes amateurs

● PREMIER acte, hier, pour les congressistes de la Fédération suisse des cinéastes amateurs (FSCA) qui se réunissent une nouvelle fois à Neuchâtel, après y avoir séjourné dix ans à l'occasion du jubilé du club de la ville. Les cinéastes venus de tout le pays s'étaient donné rendez-vous au palais DuPeyrou, pour l'apéritif offert par le club du chef-lieu et pour un premier repas arrosé des vins de Neuchâtel, comme il se devait. Par la même occasion, M. Henri Soguel, président du comité d'organisation, eut le plaisir de saluer ses hôtes, et notamment, le président central, M.

Max Hanesli, de Zurich et le président du jury, M. T.F. Gysi, de Rubingen (BE). Mais en pays horloger qui sait être ponctuel, aucun retard ne saurait être pris, et c'est presque au pas de charge que les congressistes se sont rendus au Mail pour la première série de projections des films en concours. Aujourd'hui, deuxième journée consacrée aux projections, tandis que samedi sera réservé à l'assemblée générale de la FSCA et aux divertissements avec visite des automates de Jaquet-Droz et promenade sur le lac. Ajoutons que les séances sont publiques.



On reconnaît à gauche M. M. Haenell, président central et M. H. Soguel, président du comité d'organisation. (Avipress - J.-P. Bailiod)

Le législatif de Bôle dit une troisième fois « non » à Cescole

De notre correspondant :

Le Conseil général de Bôle a siégé lundi soir sous la présidence de M. A. Decorvet et en présence de tous les membres. Les comptes de l'exercice 1973 accusant un déficit de 47.643 fr. 30 ont été acceptés. Une taxe pour l'aide hospitalière sera appliquée dès 1974, soit 6 % de l'impôt communal, sans tenir compte des taxes de feu ou autres. Seules les personnes dont le bordereau communal n'excéderait pas 500 fr. ne seront pas touchées par cette taxe. A relever que le Conseil communal, dans son rapport, proposait l'exonération au paiement de la taxe aux contribuables dont l'imposition ne dépassait 400 fr. Il appartiendra au Conseil général de comptes de l'exercice précédent, de la perception de cette taxe et dans quelle proportion.

tre le bassin de natation de Cescole. L'initiative lancée à Bôle en février a abouti par l'apport de plus de 400 signatures. Finalement, par 20 voix contre 13, le législatif a rejeté l'initiative. Il appartiendra désormais au corps électoral de se prononcer. Le président de commune a tenu au courant l'assemblée des pourparlers et entretiens qu'il a eus avec le comité directeur de l'usine de Cottandart et les promoteurs de communes du Chantet au sujet des désagréments causés par cette usine. Le législatif fut aussi orienté au sujet de la restructuration du groupement des communes du Littoral. Dans les communications enfin, le Conseil communal a pris la décision d'interdire les dépassements à la rue du Lac également en montant, et cela à la demande des bordiers.

Comptes acceptés à Gorgier

(c) Le Conseil général de Gorgier a siégé récemment sous la présidence de M. P.-A. Jacot et en présence de 21 membres. Les comptes, présentant après des amortissements extraordinaires pour 114.691 fr., un boni de 4.098 fr., ont été acceptés à l'unanimité après lecture du rapport de la commission financière et des explications du président de commune. A noter que la plus forte dépense concerne l'instruction publique qui absorbe en chiffres ronds 46 % de la recette fiscale. M. Maurice Lambert (soc.) a été élu nouveau président. A la commission financière, les anciens membres ont été confirmés dans leurs fonctions et M. Maurice Lambert a succédé à un membre démissionnaire de son parti. Le président de commune, M. Nicolier, a expliqué que les communes de la Béroche et Bevaix, dont les ressources en eau sont insuffisantes, ne se rattacheront pas à une société en formation pour l'alimentation commune des localités moins pourvues d'eau potable.

Exceptionnellement, les informations du Val-de-Ruz se trouvent en page 15

Après 24 ans à la

Droguerie du Mail,

nous allons cesser notre activité et remercions notre fidèle clientèle de la confiance qu'elle nous a témoignée.

Afin d'épuiser les marchandises, nous vendons dès ce jour tous nos produits de droguerie avec :

10, 20 et 30 % de rabais

(sauf articles réglementés), de même que les boucaux et bonbonnes.

PROFITEZ DE CETTE VENTE
M. et Mme F. Delachaux, droguistes

NOS DERNIERS PRIX



MI-bas, orlon/hélanca,
divers coloris, une taille:

4.-

T-shirt impression voitures,
en coton. T. 116-128:

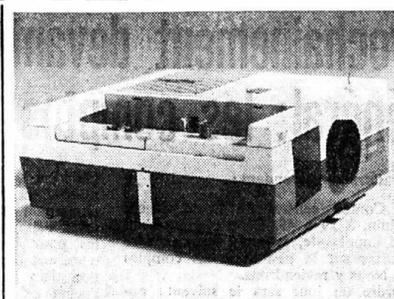
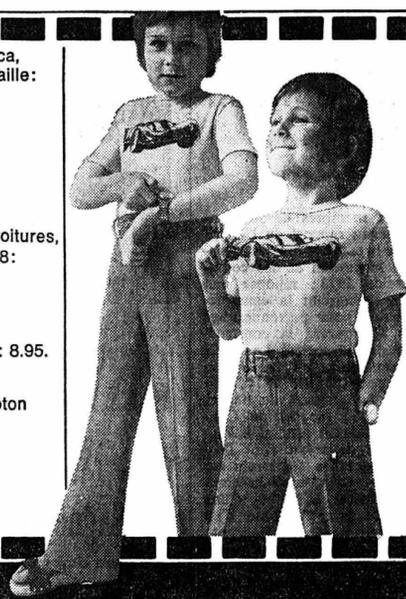
6.95

140-152: 7.95, 164: 8.95.
Divers coloris.

Jeans garçon en coton
délavé. 4 à 8 ans:

20.-

10 à 14 ans: 25.-



REVUE 3200 - projecteur pour diapositives avec tous les perfectionnements techniques. Magasins ronds ou plats. Commande à distance pour marche avant ou arrière et réglage fin de la netteté électronique, ventilateur de refroidissement, prise enregistreur, etc.

398.-

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, un

mécanicien

auquel nous confierons la gestion d'un groupe de machines de production horlogère.

Dans le cadre de cette fonction, le mécanicien est appelé à intervenir rapidement pour le réglage ou le dépannage des machines, un certain sens de l'organisation et la facilité de contact avec le personnel sera particulièrement apprécié.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre, prestations sociales et la possibilité de vous loger vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées à cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous aimerions engager

un comptable qualifié

comme responsable de la partie financière de la comptabilité générale englobant la trésorerie, la comptabilité « débiteurs » et « fournisseurs ».

Vous dirigerez un groupe de quelques collaborateurs et participerez activement à l'élaboration des budgets annuels et du bilan.

Langue maternelle: français ou allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Nous offrons tous les avantages sociaux d'une grande entreprise, notre chef de personnel donne volontiers tous renseignements utiles.



RENAULT (SUISSE) S.A.
8105 Regensdorf
Tél. (01) 71 10 10.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN

pour le montage et câblage d'armoires de télécommande

1 SERRURIER-CONSTRUCTEUR

1 MAGASINIER

1 OUVRIÈRE

pour le câblage d'appareils électriques

Places stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux modernes.
Horaire libre.

Se présenter ou faire offres à HASLER FRÈRES, 2013 Colombier (NE). Tél. (038) 41 37 37 ou (038) 41 38 25, dès 19 heures.

HORAIRE VARIABLE 3 X 8

1^{re} semaine,
lundi à samedi de 5 h à 13 h

2^{me} semaine,
lundi à samedi de 13 h à 21 h

3^{me} semaine,
lundi à vendredi de 21 h à 5 h

Nous engageons des ouvriers que nous formerons comme :

auxiliaires papetiers

Places stables, salaires intéressants, primes pour l'équipe de nuit et de jour.

Logements à loyers modérés.

Ecrire ou téléphoner à :

Cartonnerie et Papeterie
de Moudon S.A.,
1510 Moudon, tél. (021) 95 18 22.

Beaulac

cherche pour entrée immédiate un

portier de nuit

Place bien rémunérée, à l'année.
Ambiance de travail agréable.

Connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Faire offres, avec copies de certificats, ou se présenter à la Direction de l'hôtel Beaulac, à Neuchâtel.
Tél. (038) 25 88 22.

Je cherche personne à temps complet parlant le français et l'allemand, comme

AIDE

pour petits travaux dans mon commerce de fruits, à Wavre.
S'adresser à Bruno Roethlisberger,
2075 Wavre.
Tél. (038) 33 19 69.

Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30

Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



Nous cherchons :

personnel féminin

pour différents travaux en atelier

régleurs

pour notre atelier

d'injection de matières plastiques

régleurs

pour mise en train de machines automatiques

contrôleurs

de fabrication

mécaniciens outilleurs

pour travaux très variés

Appartements à disposition

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

La nouvelle Renault 16 TX.

Un équipement hors du commun.

- 1 5^e vitesse surmultipliée
- 2 Pare-brise feuilleté
- 3 Essuie-glace de lunette arrière
- 4 Lave-glace électrique de lunette arrière
- 5 Fermeture électromagnétique des portes
- 6 Ceintures de sécurité à enrouleurs
- 7 Lève-glaces électrique
- 8 Compte-tours électronique
- 9 Lecteur de cartes
- 10 Allume-cigare avec éclairage de nuit
- 11 4 phares à iode
- 12 Lunette arrière dégivrante



RENAULT 16 TX
ce n'est pas seulement une 5^e vitesse

Garage des Falaises S.A.
94, rte Tél. (038) 25 02 72 des Falaises,
2000 Neuchâtel



REVUEtron 14, flash électronique fonctionnant sur piles, donc entretien inexistant. Nombre-guide 14. Deux piles Mignon 1,5 V assurent une fréquence rapide des éclairs et une haute capacité. Dimensions env. 85x66x29 mm. Contact par câble et central.

42.50



Slip de bain homme, Nylsuisse-Lycra imprimé, noir/rouge, noir/bleu. T. 5-9:

27.-

Chapeau de paille naturelle, garni de fleurs:

12.-



Bikini Nylsuisse-Lycra imprimé, noir/rouge, noir/bleu. T. 36-42:

37.-



armourins

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

Chédel

PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré Neuchâtel 038 25 43 46



Le MAGASIN SPÉCIALISÉ vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de volailles toujours fraîches extra-tendres de son abattage quotidien

Poulets, petits coqs, poules, pintadeaux
Canetons muets, pigeons, cuisses de grenouilles
Lapins frais du pays, entiers ou au détail
Agneaux frais, escargots maison

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire : le lundi



L'annonce reflète vivante du marché dans votre journal

DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.

Maillefer 34-36 - Tél. 25 49 64

"rustique espagnol".
un style qui ne se démode pas...

la pureté des lignes alliée à la noblesse du bois



- 1 Buffet sur table 200/45/130 cm 1810.-
- 2 Buffet sur table 120/45/130 cm 947.-
- 3 Secrétaire 70/40/170 cm 1112.-
- 4 Chaise paillée 125 cm de haut 246.-
- Buffet 70/30/77 cm 377.-
- 5 Bahut 100/40/45 cm 384.-
- 6 Table de chevet 70/35/55 cm 318.-
- 7 Commode à tiroirs 90/40/70 cm 609.-
- 8 Semainier 85/40/120 cm 627.-
- 9 Buffet Bar 90/35/80 cm 486.-
- 10 Chaise placet cuir 283.-
- 11 Tables gigognes 60/40/54 cm 328.-
- 4 pièces



PESEUX-Neuchâtel
38, Grand-Rue
(038) 31 13 33
La Chaux-de-Fonds
Genève
Lausanne
Vevey



NOUVEAU !

Pour faciliter vos achats

vous avez la possibilité de faire vos opérations de chargement et de déchargement de vin à notre quai de chargement,

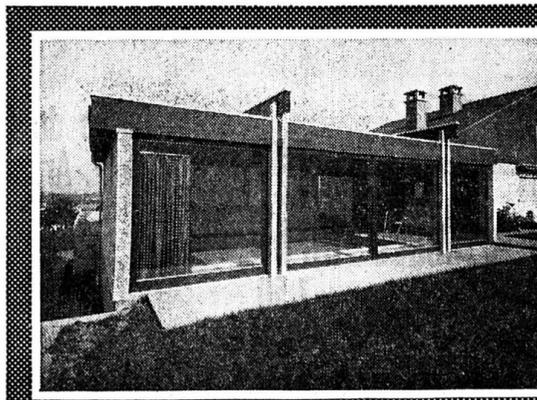
rue des Fausses-Brayes, même le samedi

Entre nous... suivez notre publicité, c'est votre intérêt

WIN CAVES TEL. 038 25.10.73
WIN DU PALAIS VINO
WEIN NEUCHÂTEL
Rue des Terreaux 9

pianos à queue orgue

Achetez ou louez avantageusement dans le magasin spécialisé ayant le plus grand choix et une longue expérience. Service d'accordage et de réparation dans toute la Suisse. Halle de pianos + pianos à queue C. Heutschi Sprünglistrasse 2 (Egghötzli) 3000 Berne Tél. (031) 44 10 82.



Bermuda-Pool
LA HALLE DE NATATION POSANT LE MOINS DE PROBLÈMES

La fabrication selon le système des unités de montage, avec différents éléments, comble tous vos désirs. Elle peut recouvrir aussi des piscines existantes. Montage rapide, unique par le prix et la qualité.

BON à envoyer à: BERMUDA-POOL, 4600 Olten ☎ 062-21 95 66

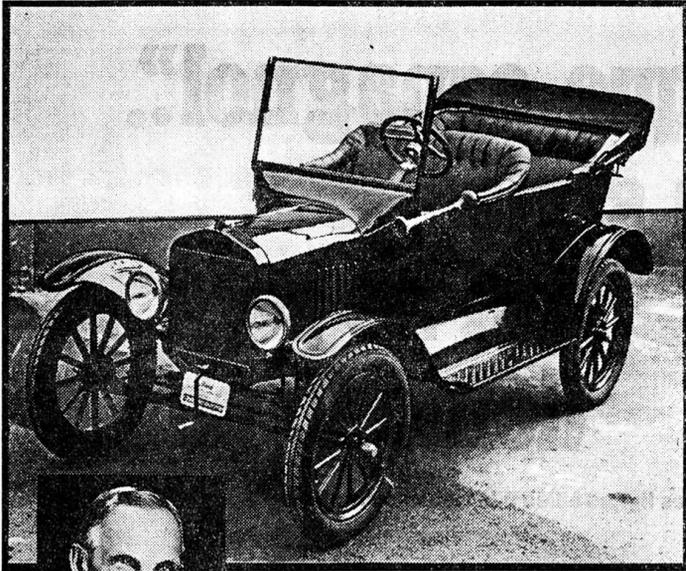
pour consultation en couleurs avec prix
 pour conseils sans engagement par spécialistes

Nom/Prénom _____ 82-3
Rue _____ Tél. _____
NP _____ Localité _____

FORD voulait fabriquer des montres

L'automobile — comme l'aéroplane — ne fut à ses débuts qu'un jouet rapide et amusant pour enfants très gâtés. Les Américains eux-mêmes n'y croyaient pas... et Henry Ford très peu.

Il rêvait de fabriquer des montres, de donner l'heure à l'Amérique entière. Mais, découragé par la concurrence... des horloges publiques et du télégraphe qui «distribuait» l'heure, il se rabat, déçu, sur l'automobile. Il la crée solide, laide, haute sur pattes pour éviter les ornières et si économique que son nouveau-né, la FORD «T», se vendra de 1908 au 31 mai 1927 à 15.456.868 exemplaires. (Un record qui ne sera battu qu'en 1972 par Volkswagen avec sa «Coccinelle».)



Revivez l'exaltante histoire de l'automobile, assistez aux plus extraordinaires compétitions sportives de tous les temps, familiarisez-vous avec les secrets de la technique et de la conduite automobiles... grâce à alpha auto l'unique publication qui traite sous forme encyclopédique tous les aspects de l'automobile, des origines à nos jours: **la technique, l'industrie, le sport, la législation.**

alpha auto c'est le passé, le présent et le futur du monde fascinant de l'automobile: **160 fascicules hebdomadaires richement illustrés en couleurs, soit plus de 3800 pages qui constitueront 10 magnifiques volumes; 8000 rubriques, dont 200 études approfondies consacrées aux grands noms de l'automobile; 5000 photographies et tableaux en couleurs réalisés par les meilleurs spécialistes; 2000 dessins, schémas et diagrammes.**

Motos En pages 3 et 4 de couverture, chaque fascicule évoque les aspects les plus passionnants du monde des deux roues.

CHAQUE SEMAINE, à votre kiosque et en librairie, vous trouverez un nouveau fascicule de alpha auto

OFFRE SPECIALE:

Les numéros 1 et 2 pour le prix d'un seul: Fr. 2,90 seulement!

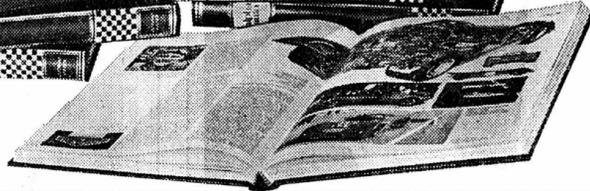
CETTE SEMAINE, SORTIE DU N° 4.

Les N°s 1 à 3 sont toujours en vente.

Une nouvelle publication alpha

alpha auto
GRANDE ENCYCLOPEE DE L'AUTOMOBILE

Fr. 2.90
seulement



EDITIONS KISTER S.A. 33, Quai Wilson, Genève, Tél. 022 3150 00

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Soyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Tout pour la broche
Rôti de bœuf et rosebeef
Rôti de veau et de porc
Gigots et épaules d'agneau
Nos poulets frais du pays
et de Bresse.
Chaque pièce bien préparée
et finement assaisonnée
Nos fins saucissons
neuchâtois pour la torré

Le jardin d'iris

du château de Vuillerens-sur-Morges est ouvert au public tous les jours dès le 25 mai 1974, de 14 à 18 heures.

Entrée 1 franc en faveur des œuvres de l'Enfance vaudoise.

VIVALDI

Concerti pour luth (guitare) et mandoline. N. Yepes, guitare; T. & S. Ochi, mandolines. Orchestre de chambre P. Kuentz. ex libris XL.172 771 Fr. 18.- (1)

ex libris

Electrolux
WALTER STEIGER
appareils ménagers
Pierre-à-Mazel 4-6, Neuchâtel, Tél. 25 29 14

modelez votre silhouette à volonté, facilement et chez vous avec la **SANGLE de MASSAGE** *Welfra* Fr. 294.- seulement!

► hauteur réglable
► 2 vitesses, sangles interchangeables
► sangle à boules de grande efficacité suppl. Fr. 85.-
► pliage instantané
LOCATION-VENTE dès 41.50 par mois
Demandez la documentation
Montchoisi 3

INSTITUT **VITA'nel**
Tél. 26 74 33
1008 LAUSANNE

Vive Neuchâtel!

Stand - buvette Kronenbourg

Quelques spécialités: **Riesling 1971**
appellation contrôlée la bouteille 7.50

Tokay d'Alsace 1971
la bouteille 7.50

Suprême d'oie fumée strasbourgeoise de Louis Henry boîte 70 g 1.50 boîte 130 g 2.30

Bonjour l'Alsace...

Journée officielle: vendredi 24 mai
avec la participation d'un orchestre alsacien

Purée de foie d'oie truffée
de E. Artzner boîte 77 g 5.80

Terrine de foie gras
truffé de E. Artzner
40 g 13.90
70 g 25.90



**Super-Centre
Coop**

Plus de 300 places de parc

Portes-Rouges

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Bienvenue à Môtiers pour la 29^{me} Fête des musiques

(sp) Dimanche se déroulera à Môtiers, la 29^{me} Fête des musiques du giron du Val-de-Travers. A cette occasion, le comité d'organisation souhaite une très cordiale bienvenue aux musiciens et musiciennes. C'est avec beaucoup de fierté et grand plaisir que les Môtians reçoivent les 24, 25 et 26 mai les fanfares du Val-de-Travers. C'est avec joie que Môtiers accueille les membres actifs des neuf fanfares amies du district. Avec elles, elles apportent le fruit du travail d'une saison d'efforts visant à présenter un programme de qualité. Elles apportent un peu de l'âme de leurs villages qui ont chacun leur caractère propre, agrico-

le, industriel, horloger — mais qui tous ont si bien su s'intégrer dans notre belle contrée du Vallon.

Leur participation est à la fois un honneur et un encouragement pour les membres de l'« Harmonie » de Môtiers, et pour tous ceux qui ont pris part à la mise sur pied de cette 29^{me} Fête des musiques du Val-de-Travers. Parmi les sociétés du village, l'« Harmonie » occupe une place d'honneur qu'elle s'est acquise par la qualité de ses prestations et par son constant dévouement. Il est important et précieux de disposer d'un corps de musique capable d'apporter son appui harmonieux aux diverses manifestations de la vie locale dans un village aussi lointain des villes que Môtiers et qui doit toujours lutter pour rester et lui-même.

Souhaitons que cette future manifestation pacifique et musicale et régionale soit digne des précédentes. Que cette fête laisse aux membres actifs, au public ami de la bonne musique, ainsi qu'aux neuf fanfares, à leurs familles et à leurs amis qui les accompagnent, le souvenir d'une rencontre au cours de laquelle l'harmonie et l'amitié auront été cultivées dans la bonne humeur et pour le bien de tous. C'est donc un village où la musique a de solides racines qui a la joie de recevoir les musiques du Val-de-Travers.

Bienvenue donc à Môtiers aux valeureux musiciens et musiciennes !

VAUD

VUITEBCEUF

Perte de maîtrise

(c) Mercredi, vers 17 h, un motocycliste de Sainte-Croix, M. Yves Martin, 20 ans, qui se dirigeait en direction de cette localité à eu sa route coupée par un automobiliste survenant de Baulmes. En voulant éviter l'auto le motocycliste dut emprunter le trottoir mais son véhicule a finalement embouti un candélabre. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon.

YVERDON

Auto contre cyclomoteur

(c) Mercredi, vers 12 h 05, un automobiliste sortait du parc de la fabrique Paillard, à Yverdon et se dirigeait vers le stade. Il n'accorda pas la priorité à un cyclomotoriste roulant avenue des Sports en direction d'Yvonand. La voiture entra en collision avec le cyclomotoriste dont le conducteur M. Ferdinand Chevalier, 44 ans, domicilié à Yverdon, tomba sur la chaussée. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe droite et de contusions diverses, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

Il a neigé

(c) Hier matin, des températures très basses ont été enregistrées pour la saison. A Chasseron, vers 8 h, zéro degré, + 2 à Sainte-Croix, et + 6 à Yverdon. Hier soir, la température était encore plus basse, et depuis 17 h, il neigait au sommet du Chasseron. La neige est apparue jusqu'à 1100 m environ, à la hauteur des Rasses.

17^{me} congrès postal universel

Fondée à Berne il y a cent ans, l'Union postale universelle (UPU) a ouvert mercredi au Palais de Beaulieu à Lausanne son 17^{me} congrès. Des 151 membres de l'UPU six sont absents de cette importante réunion qui est le plus long congrès tenu à Lausanne, puisqu'il se terminera le 5 juillet. Les pays absents sont l'Afrique du Sud exclue de l'UPU au congrès de Tokio en 1969, Malte, la Guinée équatoriale, le territoire espagnol d'Afrique, Haïti et Madiv. 680 délégués répartis en commissions auront pour tâche primordiale de réviser les actes qui régissent les services postaux internationaux, de se pencher sur les quelques 900 propositions et 50 documents soumis au congrès, documents dont la grande majorité se rapporte à des amendements aux actes.

Dans le domaine des dispositions constitutionnelles de l'Union, les assises de Lausanne auront à désigner les pays membres du conseil exécutif et du conseil consultatif des études postales. Tous les travaux du congrès sont déroulés à huis clos et un système électronique de vote a été mis en place afin que toutes les décisions prises soient incontestables. Cinq millions de feuilles de papier, soit 40 tonnes, ont été stockées en vue des travaux du congrès qui, le 8 juin, se rendra à Bâle pour visiter l'Internaba, la grande exposition philatélique internationale et le 14 juin à Berne, pour célébrer le centenaire de l'UPU fondée dans la Ville fédérale.

Parmi les personnalités venues mercredi pour la séance inaugurale du congrès, on ne notait pas moins de 40 ministres des PTT de différents pays. Avec les accompagnants ce sont plus de mille personnes qui sont arrivées dans la capitale vaudoise pour cette grande réunion des postiers. Au cours de la séance d'ouverture, les participants au congrès ont été salués par M. Markus Redli, président de la direction générale des PTT suisses, qui a été élu jeudi matin président du congrès, par M. Joseph Jung, (République fédérale allemande), doyen du congrès et enfin par le président de la Confédération, M.

AVIS DIVERS

Chalet de la Robella, Buttes

Le boutefas est à point

JAMBON A L'OS
SAUCISSE VAUDOISE
FONDUE
MENUS SUR COMMANDE
VINS DE PREMIER CHOIX

DÉTENTE

Meubles de jardin :

TABLES - PARASOLS - GRILS.
Au magasin spécialisé

SCHMUTZ SPORT
Fleurier, tél : 61 33 33.

75^{me} anniversaire de l'« Helvétia » Trois fanfares réunies à Couvet

De notre correspondant : Samedi dernier, dans le cadre des manifestations du 75^{me} anniversaire de la fanfare « L'Helvétia », le public covésien a pu assister à un concert d'un très bon niveau. M. Jean-Louis Baillods, président du comité d'organisation, salua les deux représentants de l'Association cantonale, M. Aubert, du Locle, et MM. Sandoz de Couvet ainsi que le président d'honneur de la société, M. Cavadini.

Puis la fanfare « L'Helvétia » ouvrit le concert. Il faut avant toute chose, souligner le formidable travail de préparation accompli par M. Gérard Viette, professeur de musique, à la tête des trois fanfares présentes à Couvet. Bien que passablement différentes dans leur

composition et dans la répartition des registres, ces trois formations, grâce à leur directeur commun, témoignent d'une unité certaine dans le dynamisme et la précision, mais gardent profondément ancrées des caractéristiques spécifiques à chacune d'elles.

Préservant la variété qu'on a coutume de rencontrer lors de ses concerts, la fanfare « L'Helvétia » interpréta cinq morceaux de son répertoire, avec notamment l'ouverture « Man of Many Parts » et « Un jour, un fort », adapté d'une chanson célèbre. Enfant d'une cinquantaine d'instrumentistes, le corps de musique d'Yverdon a accompli une prestation bien accueillie tant par les personnes averties que par les néophytes. Satisfaction unanime de l'assistance lors de l'interprétation de « Grandfather's Clock », à noter le solo de M. Gentil à l'euphonium qui mérite un éloge particulier.

En troisième partie, la célèbre fanfare de Boudry apporta une marque très personnelle à l'ensemble. La très bonne qualité de la transcription et l'adaptation du premier mouvement de la « Symphonie fantastique » de Berlioz, a été très appréciée du public, ce qui montre que l'on peut sortir la musique classique de son cadre habituel sans en altérer le message ni la signification d'une manière profonde.

Constituant un ensemble de plus de 120 musiciens, les trois fanfares réunies interprétèrent « Contraste » de Gérard Viette, mettant ainsi un terme à un concert d'une rare qualité.

J.-P. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, opération « Dragon » (16 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Môtiers, cantine de fête : soirée populaire.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 20 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Vandalisme à l'église de Saint-Sulpice

De notre correspondant régional :

Des dégâts ont été commis par des vandales en l'église de Saint-Sulpice. Des bancs ont été arrachés, un vase brisé, une croix descellée, la Bible profanée et on a constaté des griffures sur deux panneaux entourant l'orgue, panneaux offerts par l'Etat de Neuchâtel et peints par Lermite.

Plus grave encore, les vauriens se sont introduits dans l'orgue. Plusieurs tuyaux ont été arrachés, d'autres pliés à quarante-cinq degrés.

Les dégâts sont fort importants surtout à l'orgue et ne peuvent être exactement estimés pour le moment. La police a ouvert une enquête de façon à retrouver les auteurs de ces actes inqualifiables.

G. D.

COUVET

Assemblée du service d'aide familiale

(sp) Jeudi aura lieu à l'hôtel de l'Aigle, à Couvet, l'assemblée générale annuelle du service d'aide familiale du Val-de-Travers fondé par M. Philippe Mayor, ancien président du tribunal du Val-de-Travers. Après la partie administrative, les participants feront un « safari » au Kenya avec un commandant de gendarmerie neuchâteloise, dont la causerie sera illustrée de films sonores.



Louis II

« Qu'est-ce que c'est que ces gens qui ne savent pas compter jusqu'à vingt », disait Prévert en parlant des Louis de France. Louis II de Bavière, sans vexer le Soleil, et bien que second du nom en son petit royaume a, comme le faisait remarquer l'un des invités des « Dossiers de l'écran », une foule de sujets dépassant largement les frontières de la Bavière et du Grand Reich tout entier.

Qu'est-ce qui suscite l'intérêt au XX^e siècle, à ce point que deux télévisions, notre chaîne romande et maintenant France 2, des films, des pièces de théâtre, des livres en grand nombre lui soient consacrés. Ce n'est certes pas le film de H. Kautner qui donnait la réponse. Et le film assez mièvre ne fournissait au personnage ni sa dimension réelle, ni le format mythique lui prêtée.

Si le débat qui suivit corrigea cet assez mauvais film, mauvais aussi bien d'ailleurs sur le plan cinématographique et historique de par ce côté un peu brouillon et faussement spontané qu'ont toujours les dossiers de l'écran, le personnage extraordinaire qu'était Louis de Bavière n'a pas été aussi magnifiquement et magistralement cadré que par l'émission romande « Plateau libre ». Il semble qu'à choisir entre deux ou plusieurs films traitant d'un même thème, les responsables de l'émission française choisissent assez régulièrement le moindre. Alain Jérôme et Guy Darbois imaginent peut-être que l'entreprise de démolition à laquelle sont alors obligés de se livrer leurs hôtes donne un côté plus attractif au dé-

bat. En fait, ce n'est qu'une perte de temps.

Ce que n'ont pas su démontrer les dossiers de l'écran, ce sont les raisons qui font de ce souverain que son époque a traité de dérangé mental un être sur lequel se cristallisent certaines aspirations d'homme de notre temps. Coûteuses au point de déséquilibrer le budget de la Bavière, les trois constructions de châteaux qu'a entreprises Louis II et pour lesquelles il n'a pas été seulement un mécène, mais un inspirateur, presqu'un architecte, ces trois œuvres se révèlent dans leur étrangeté comme une synthèse des créations architecturales, picturales, sculpturales de l'Orient et de l'Occident, dans ce qu'elles ont de plus sophistiqué et de plus achevé. Mais surtout, c'est un vaste rêve, matérialisé, une lutte sans calcul contre la matière, contre l'alexiguité, contre la médiocrité. La non moins étrange admiration qu'éprouve Wagner et pour son œuvre, rend audible ce qu'il a tenté de rendre visible, prouve combien Louis II, romantique, homosexuel, rêveur, romantique, personnage complexe autant que complexe, peut être considéré par les gens de notre époque d'abondance et de démesure, comme le prêtre d'une religion du beau poussée jusqu'à la déraison, de la sensibilité exacerbée jusqu'à la folie, de la quête de soi poussée jusqu'au narcissisme le plus complet. L'extrémiste des extrémistes trouve un écho dans une génération où les techniques et les moyens financiers permettent toutes les réalisations sans pourtant remplir de plénitude un vide de l'âme.

G.-A. M.

Transvasements d'hydrocarbures interdits en 1976

(c) Les transvasements d'hydrocarbures seront interdits en gare de Fleurier dès le 30 septembre 1976. Des marchands de combustibles des communes du Val-de-Travers et la direction du RVT ont entrepris une étude en vue de créer une importante installation de stockage et de transvasement qui serait construite selon les dispositions en la matière à Saint-Sulpice. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Jour de l'Ascension : calme et tranquille

(c) Hier, fête de l'Ascension, le jour s'est levé sur la grisaille et la pluie. C'est un peu dans la tradition. D'une façon générale, la journée fut calme et tranquille, n'incitant guère les promeneurs à se rendre en montagne. Dans les églises, des services religieux ont été célébrés à cette occasion.

Naguère, l'Ascension marquait le début des fêtes populaires en plein air, les carrousels venant pour la première fois de l'année s'installer place du Pont-de-la-Roche à Saint-Sulpice. Depuis la construction de la nouvelle route Travers-Couvet-Boveresse - Fleurier - Saint-Sulpice, cette tradition a dû faire place aux exigences de la circulation et Saint-Sulpice n'a plus l'occasion de voir des « métiers » forains s'installer au village.

MÔTIERS

XXIX^e FÊTE DES MUSIQUES DU VAL-DE-TRAVERS

24, 25 et 26 mai 1974

VENDREDI 24 :

Soirée villageoise

avec la participation :

- des pupilles et pupinettes de la SFG
 - du club d'accordéonistes « L'Echo de Riaux »
 - de la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers
- Bal avec l'orchestre « Rythm-Melody's »**
Bouby & Cie

SAMEDI 25 :

Dès 20 h 30

Spectacle - Concert

donné par :

- la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers
- la fanfare « La Cécilienne » du Landeron et
- les clowns du Vallon : Angelo, Rigo et Letto

Après le spectacle :

GRAND BAL

conduit par l'orchestre
Quintette « M'Erinos », de Berne

DIMANCHE 26 :

- 13 h 30 Défilé des fanfares
- 14 h Concert donné par les fanfares
- 15 h 30 Partie officielle avec remise de la bannière de district
- 16 h 15 Reprise des concerts
- 18 h Morceaux d'ensemble sur la place de fête

CANTINE - Place du Collège - MOTIERS

- Ambiance de fête...
- De la musique pour tous les goûts...
- RESTAURATION

Cantine chauffée
Se recommande :
le C. O.

R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

EXPOSITION « MAZDA »

Présentation et lancement des modèles 929 à Fleurier: place de Longereuse
Samedi 25 et dimanche 26 mai, de 9 h à 20 heures

UNIQUE: Mazda offre pour les moteurs rotatifs

100.000 km ou 3 ans de GARANTIE

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

Je cherche, pour mon bureau de Colombier, une employée connaissant la sténographie et la dactylographie. Travail varié et intéressant pour personne intelligente.

Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier.

LE COIN

Extrait de «L'Emploi», bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Vous pouvez vous annoncer à l'avance pour des places qui deviendront libres. Demandez à cet effet la formule d'offre de services (tél. 031/61 62 53)

Universitaires

Etudes universitaires complètes ou inscription au Registre suisse des ingénieurs ou des architectes

Physicien ou Ingénieur

Direction du laboratoire cryptoanalytique. Traitement de tous les problèmes cryptophoniques. Etudes de physicien ou d'ingénieur-électricien. Service des troupes de transmission Papiermühlestr. 14, 3000 Berne 25 tél. 031/67 36 21.

Fonctionnaire scientifique

Le titulaire traitera les questions de planification financière, coordonnera l'activité des offices décentralisés de planification du Département militaire fédéral et rédigera des directives concernant cette planification. Etudes en économie d'entreprise ou en sciences économiques et politiques. Connaissance de deux langues officielles et de l'anglais. Etat-major du groupement de l'état-major général, 3003 Berne tél. 031/67 52 36.

Professions administratives

- Formation commerciale supérieure, apprentissage complet d'employé de commerce ou formation équivalente
- Formation sommaire (personnel semi-qualifié) ou activité pratique

Fonctionnaire spécialiste

Examen de questions concernant le marché suisse du travail et la réglementation de la main-d'œuvre étrangère. Le champ d'activité est varié et requiert de la part du titulaire un jugement sûr ainsi qu'une méthode de travail indépendante. Bonne connaissance de l'allemand. Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8 3003 Berne tél. 031/61 28 30.

Chef de bureau

Régler tous les problèmes et exécuter la correspondance concernant les dépenses du service actif. Traiter les questions en rapport avec le maintien de la main-d'œuvre nécessaire en cas de service actif. Examiner les demandes de dispense des offices intermédiaires fédéraux et cantonaux et prendre les décisions. Aptitude à diriger un groupe de collaborateurs qualifiés. Avoir du talent de négociateur et être habile rédacteur. Bonne connaissance de l'allemand. Service de l'adjudance service administratif Sonnenbergstrasse 17, 3000 Bern 25 tél. 031/67 32 62.

Fonctionnaire d'administration

Travaux de correspondance sur la base de sténogrammes et de manuscrits. Police fédérale des étrangers, service du personnel, Brückenstrasse 27, 3003 Berne (tél. 031/61 44 61).

Sans apprentissage (travaux de bureau simples)

Employée, évtl. fonctionnaire d'administration

Dactylographe de la correspondance française et allemande, sous dictée et d'après manuscrits. Si possible apprentissage d'employée de commerce ou diplôme d'une école de commerce et expérience de bureau. Connaissance de l'allemand. Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, Bundesgasse 8 3003 Berne, tél. 031/61 29 30.

Employée, évtl. fonctionnaire d'administration

Collaboratrice au bureau pour l'EPF de Lausanne. La titulaire s'occupera du central téléphonique, accueillera des visiteurs, effectuera de la correspondance et des travaux courants de secrétariat. Si possible apprentissage d'employée de commerce, diplôme d'une école de commerce ou formation équivalente. Lieu de service: Ecublens. Direction des constructions fédérales 3003 Berne, tél. 031/61 81 31.

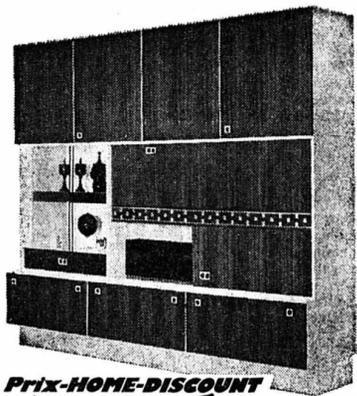
Employée, évtl. fonctionnaire d'administration

La titulaire effectuera de la correspondance d'après manuscrits ou sous dictée. Habile dactylographe. Formation commerciale ou pratique de bureau. Bonne connaissance de l'allemand. Office fédéral des assurances sociales, service du personnel 3003 Berne, tél. 031/61 90 42.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

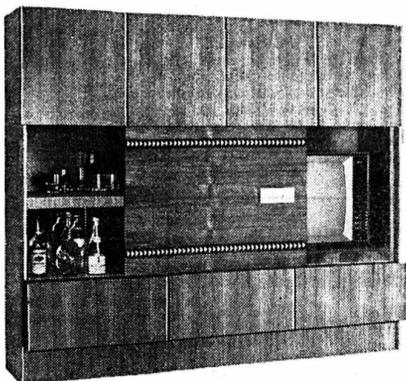
Office fédéral du personnel
Service de placement
3003 Berne

Prix HOME-DISCOUNT vraiment révolutionnaires: avec GARANTIE et SERVICE!



Prix-HOME-DISCOUNT 1135.-

Paroi murale 21.865 noyer américain/laquée blanc, 218 cm de large, vitrine et bar à miroir et éclairage, compartiment TV, tiroir pour les couverts



Prix-HOME-DISCOUNT 645.-

Paroi murale 21.839 noyer américain, 200 cm de large, niche à miroir et éclairage, compartiment pour livres ou TV

A ces prix révolutionnaires HOME-DISCOUNT vous comblez facilement vos vœux!



Prix-HOME-DISCOUNT 1772.-

Paroi murale 21.619 noyer français, 258 cm de large, avec compartiment TV et bar à miroir, exécution particulièrement riche



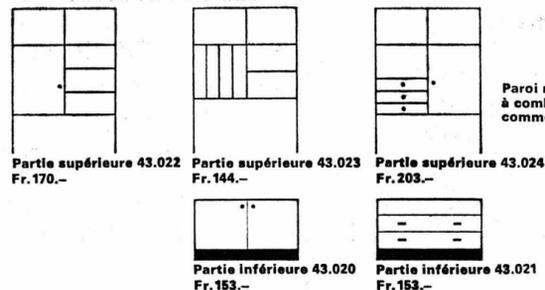
Prix-HOME-DISCOUNT 1650.-

Armoire-paroi en éléments 221.406 partie frontale en synthétique blanc, corps en makovert. Comprend armoire, commode, secrétaire à abattant, lit-armoire à lattes et matelas mousse, 192x90 cm

(se fait en différentes teintes et combinaisons)

Prix-HOME-DISCOUNT 976.-

Paroi murale en éléments 43.020-024 à combiner à volonté, laquée blanc/noir, comme sur la photo, 240 cm de large



...brise les prix!

Pfister ameublements sa

le premier discount avec GARANTIE et SERVICE:

Vous pouvez emporter vos meubles à dès **PRIX HOME-DISCOUNT** du stock directement (emballés).

Sur désir et moyennant un supplément raisonnable nous mettrons une camionnette à votre disposition ou, vous pourrez convenir avec nous la livraison et le montage à domicile.

Même à des **PRIX HOME-DISCOUNT** vous bénéficiez de notre garantie de 10 ans sur vos meubles!

Même à des **PRIX HOME-DISCOUNT** vous payez comptant jusqu'à 90 jours!

Même dans notre **PRIX HOME-DISCOUNT** vous achetez avantageusement à crédit!

Même à des **PRIX HOME-DISCOUNT** essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-.

NEUCHÂTEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032 - 42 28 62 **LU** à p. de 13.30 h **JEUDI** jusqu'à 21 h **Avry-Centre** **AVRY** près Fribourg **MA-VE** 9-20 h **SA** 8-17, **LU** fermé

UNE DAME POUR LA COMPTABILITÉ

ayant si possible une formation comptable, si non aimant les chiffres. Travail varié. Place stable avec les avantages d'une maison bien organisée.

Prendre rendez-vous par téléphone au No (038) 25 44 66.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Proposons travail immédiat à

- 1 chauffeur P.L.
- 1 aide-comptable
- 1 employée de bureau sur machines NCR.



Nouveau: si vous réservez, votre salaire sera garanti dès le premier jour de votre disponibilité, même si votre travail est retardé.

Tél. 24.76.76 - 8 a, rue du Seyon - 2001 Neuchâtel

BAECHLER

TEINTURIERS cherchent pour LAUSANNE, VEVEY, MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRANTES

Bons salaires. Travail indépendant. Entrée immédiate.

Faire offres à: BAECHLER TEINTURIERS, Langallerie 4, Lausanne. Tél. (021) 20 65 61.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Migros

cherche,
pour son Centre laitier d'Estavayer-le-Lac

laitiers et fromagers

(avec ou sans diplôme d'Ecole de laiterie)
intéressés par places stables
avec possibilités d'avancement
dans les divers secteurs:

réception poudre de lait
standardisation yogourts
condenserie sérés
upérisation flans, desserts

Rémunération et avantages
d'une entreprise dynamique.

Tous renseignements à
CONSERVES ESTAVAYER SA Bureau du personnel
1470 ESTAVAYER-LE-LAC Tél. 037/632242

**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**

cherche à engager dès que possible des collaborateurs
et collaboratrices ayant une formation complète

d'employé de commerce

L'un de ces postes concerne une personne apte à s'intégrer à notre
service **informatique** pour différents travaux de saisie de données.

Ce poste pourrait également être considéré à temps partiel.
D'autre part, deux employés de banque, ayant terminé leur formation
seraient appelés à assumer des remplacements dans nos différentes
agences du bas du canton et du Val-de-Travers.

Un poste supplémentaire dans notre service des **Crédits** conviendrait
plus spécialement à une personne aimant la comptabilité.
Nous offrons les avantages d'une grande entreprise et des emplois
stables.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres, avec la
documentation d'usage,
au service du personnel de la BCN, place Pury 4, 2001 Neuchâtel,
tél. 25 70 01.

Fiduciaire avec siège à Lausanne cherche, pour date à convenir,

JURISTE

s'intéressant aux questions fiscales, commerciales et économiques,
pour secondar sa direction et développer son service juridique et
fiscal.

Faire offre manuscrite à la direction, avec curriculum vitae, certificats,
copie de diplôme et prétentions de salaire, sous chiffres PZ 901678,
à Publicitas, 1002 Lausanne.

IMPORTANTE MAISON D'AMEUBLEMENT
cherche

vendeur très qualifié

désireux d'occuper un poste avec responsabilités et exigeant de
l'initiative et une parfaite connaissance de la branche (contemporain
et style).

Faire offres détaillées sous chiffres PT 901673-22, à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-
Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication d'ébauches et mou-
vements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, un

TAILLEUR DE PIGNONS

auquel nous confierons la conduite d'un groupe de machines à tailler
par génération du type STRAUSAK 30 pour l'usinage de pignons
d'horlogerie.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, horaire libre,
prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présen-
tés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre con-
tact par téléphone (038) 53 33 33 pour recevoir de plus amples rensei-
gnements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Restaurant de la Petite-Brasserie,
rue du Seyon,
cherche pour entrée immédiate

sommelières

2 horaires.
Tél. (038) 24 42 98.

Je cherche, pour entrée immé-
diat ou à convenir,

menuisier

pour l'atelier des machines. Place
stable pour ouvrier capable ai-
mant les responsabilités.

Menuiserie Roger Arrigo,
Uttins 39,
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 10 88.

Nous cherchons pour le 1er juin
ou date à convenir

CUISINIER

Tél. (038) 42 14 38.

Distributeur OPEL
du canton de Neuchâtel
cherche

**vendeur
d'automobiles**

Place stable et très bonne rémuné-
rée à personne capable.

Faire offres détaillées, avec curri-
culum vitae, sous chiffres 87-242
aux Annonces Suisses S.A.,
« ASSA », 2, fbg du Lac,
2000 Neuchâtel.

Entreprise de construction
cherche

entrepreneur

pour la vente et la construction
de villas.
Selon notre système, plus de 5000
villas ont été construites en
Suisse et dans d'autres pays eu-
ropéens.

MULTI-CONSTRUCTION S.A.,
ch. des Anciens-Moulins 2A,
1009 Pully.
Tél. (021) 29 43 95.

Pour le kiosque de la gare
de Neuchâtel,
nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières
de la branche ne sont pas exi-
gées, car nous pouvons prévoir
une période d'introduction.

Les intéressés sont priés de se
présenter audit kiosque, à la gé-
rante, qui donnera volontiers les
renseignements désirés, ou de
s'annoncer chez nous.

S.A. LE KIOSQUE, case postale,
3001 Berne, Tél. (031) 25 24 61,
Interne 34.

Nous sommes une entreprise jeune et dynamique, spécialisée dans
le domaine de l'électronique professionnelle: systèmes digitaux et
analogiques, recherche spatiale. Pour nos laboratoires de dévelop-
pement, nous cherchons un

**ingénieur-technicien ETS
en électronique**

Pratique 3 à 4 ans souhaitée.

Les intéressés sont priés de s'adresser au Directeur technique,
Compagnie Industrielle Radioélectrique, 2076 Gals. Tél. (032) 83 13 33.

Nous sommes une organisation internationale de renommée
mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative.
Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir
une chance extraordinaire à un

**jeune collaborateur commercial
de classe d'élite**

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de
l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

- grande responsabilité dès le début même si vous êtes
jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capa-
cités personnelles, traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences,
voici notre proposition :

Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres Y 920365-18 à
Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement con-
fidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

FAN



L'ANNONCE
efficace devient facilement un

COUP DE
CLAIR

si son texte et sa présentation
s'harmonisent pour attirer l'œil,
d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Fabrique d'Horlogerie de Saint-
Blaise engage, pour son départe-
ment appareillage :

1 mécanicien

régleur de machines ;

1 mécanicien outilleur

Places stables, salaire mensuel,
horaire libre.

Appartements 3 pièces, tout con-
fort, à disposition.

Tél. (038) 33 28 62.

Quel jeune homme

robuste, de caractère agréable
pour le service des livraisons, serait
disposé à me secondar auprès
d'un jeune handicapé 1 ou 2 heu-
res le matin pendant les vacances
de juillet? Gages selon entente.

Pour détails,
téléphoner au No 31 24 61,
ou faire offres sous chiffres
OG 1436 au bureau du journal.

Entreprise de Marin cherche

chauffeur-magasinier

capable et de toute confiance,
pour le service des livraisons et
travaux d'expédition.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres NF 1435
au bureau du journal.

Travaux de

**correspondance
commerciale
anglaise**

à domicile seraient disposés à per-
sonne qualifiée fournissant de
quelques heures par semaine.
Adresser offres écrites à KC 1432
au bureau du journal.

RESTAURANT DU LAC,
VALLAMAND-DESSOUS,
au bord du lac, cherche

CUISINIER (ÈRE)

Nourri, logé, bon gain; en saison
ou à l'année.
Tél. (037) 77 13 15.

Nous cherchons, pour juillet ou août,

SERVICEMAN

pour remplacer

LE GÉRANT

de la Station-Service CHEVRON,
à Saint-Blaise, pour une période
de 2 semaines environ.

Tél. 33 18 67 ou se présenter.

Petites annonces à tarif réduit

35 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

A vendre

Demandes à louer

Perdus-Trouvés

Demandes à acheter

Offres d'emplois

Divers

A louer

Demandes d'emplois

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente de véhicules à moteur

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 35 centimes par mot — chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
minimum 10 mots — chaque nombre compte pour un mot
— chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone
Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses.
Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la for-
mule : « faire offres sous chiffres... au bureau du journal ».



WIPFF!
Lucky Luke est de retour

Avec chaque litre, Romanette vous offre un auto-collant. Une extraordinaire collection de 36 dessins des dernières histoires de Lucky Luke. A ne pas manquer : 36 auto-collants Lucky Luke. La plus chouette collection de tout l'Ouest..



Romanette
Citron Orange

Au Club Méditerranée, c'est la fête tous les jours.

par exemple à Smir



Smir, au Maroc, c'est un village douillet, pour vos enfants et vous... Une grande plage de sable doré, un club paisible et actif en même temps.

Pour les enfants, à partir de 4 ans: mini-club. Les moniteurs prennent vos petits bouts d'hommes en charge.

Activités: judo, voile, promenades, travaux manuels, natation, ski nautique, tennis.

Pour les adultes, les mêmes activités, avec en plus, le soir, l'ambiance Club.

par exemple à Otrante



Elégance de l'architecture, poésie du naturel, plaisir du sport...

Otrante, un village italien du Club, d'une architecture originale et moderne. Ici tout a été pensé, conçu et voulu pour une vie simple mais raffinée, contemplative et en même temps sportive...

Toutes les activités propres au Club et, bien entendu, déjà comprises dans le prix.

74.1295.0.01



Bon «évasion»

D'ici à Tahiti, il n'y a pas moins de 50 villages-Club. Découvrez-les dans le nouveau «Trident», le catalogue du Club Méditerranée. Vous le recevrez gratuitement: Envoyez-nous simplement ce bon «évasion». Vous pourrez en toute tranquillité choisir le village-club de vos vacances 1974.

Mais, peut-être préférez-vous venir causer avec nos charmantes hôtesses de Genève ou de Zurich? ou passer à l'une des 40 agences Kuoni de notre pays?

Nos adresses: Club Méditerranée Genève, 8, Rondeau, 022 434400 ou Grand Passage (1^{er} étage), 022 258365
Club Méditerranée Zurich, Gerbergasse 6, 01 272730/31 et dans toutes les agences Kuoni. FdN 3



Nom et prénom: _____

Adresse avec numéro postal: _____

Club Méditerranée



Patronage Quinzaine de Neuchâtel

NEUCHÂTEL, AULA DU MAIL
23 et 24 mai 1974

JOURNÉES SUISSES DU CINÉMA AMATEUR

PROJECTIONS PUBLIQUES DES FILMS DU 38^{me} CONCOURS NATIONAL

Judi 23 mai: 1^{re} séance, de 13 h 45 à 17 h - 2^{me} séance, de 20 h à 22 h - Vendredi 24 mai: 3^{me} séance, de 8 h à 11 h - 4^{me} séance, de 13 h 45 à 17 h - 5^{me} séance, de 20 h à 22 h - Prix d'entrée: Fr. 3.— par séance.

CLUB DES CINÉASTES NEUCHÂTELOIS



Un bon texte publicitaire va

DROIT AU BUT

d'autant plus s'il paraît
au bon moment dans le plus
important tirage du canton

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DÉMÉNAGEMENTS

DEVIS - VISITE DE MOBILIER - CARTONS

M. DANUSER

Tires 22 (038) 33 17 48
2034 PESEUX (038) 31 57 83

Transports internationaux



DD8/74.3f

Nouveau: Scirocco. Un coupé sport séduisant mais raisonnable.

Le modèle Scirocco est un coupé sport séduisant: Beau, rapide et sûr.

Pourtant ce coupé sait également séduire par son côté raisonnable: comme toutes les VW il est fiable, sobre et de bonne finition.

Un exemple: la forme aérodynamique que lui confèrent «spoilers» avant et arrière lui permet de vaincre la résistance de l'air. Résultat: vitesse constante élevée, faible consommation d'essence, grand rayon d'action.

Autre exemple: la version Scirocco TS, dotée d'un moteur de 85 ch (DIN), passe de 0 à 100 en 11 secondes. Vitesse de pointe: 175 km/h. (Le modèle Scirocco

existe aussi en version 52 et 75 ch [DIN].)

Citons encore sa suspension à roues indépendantes et jambes élastiques, son train arrière autostabilisant et son servofrein. Sans oublier le déport négatif du plan de roue. Aucune voiture de sa classe ne rassemble tous ces éléments.

Enfin, dernière sagesse séduisante, son grand hayon arrière. Grâce à lui, le chargement de la grande soute à bagages devient aisé et l'espace utile s'agrandit encore en rabattant la banquette arrière.

En nous retournant le coupon-réponse, vous recevrez le prospectus Scirocco.

Ce coupé sport, séduisant mais raisonnable, vous attendra devant la porte. Demandez-le à votre agent VW. Pour un essai.

Veuillez nous envoyer le prospectus Scirocco.
 Pour les entreprises seulement: Nous nous intéressons au leasing d'un parc de véhicules.

Nom: _____

Adresse: _____

NP/localité: _____ Tél.: _____

Découpez ce bon et adressez-le à:

AMAG, agence générale, 5116 Schlitznach-Bad.

Scirocco: Séduisant mais raisonnable.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

La solution rêvée? Un canton du Jura composé de deux demi-cantons: Jura romand et district de Laufon

D'un de nos correspondants: Plus le plébiscite approche, plus les esprits et les imaginations font du chemin en ce qui concerne la question jurassienne. Ainsi, alors qu'il était généralement admis qu'en cas de création d'un canton du Jura le lauffonnais choisirait le rattachement au canton de Bâle ou à celui de Soleure, ou encore maintiendrait ses liens avec Berne, une idée nouvelle vient d'être lancée par les lauffonnais eux-mêmes qui paraissent faire rapidement leur chemin: un canton du Jura composé de deux demi-cantons, l'un du Jura romand, l'autre du district de Laufon. Des hommes politiques lauffonnais se sont d'ores et déjà déclarés acquis à cette idée à certaines conditions qui, de prime abord, ne paraissent pas irréalisables.

QUE CHOISIR? L'idée a été lancée samedi dernier par le quotidien «Nordschweiz», dans un article intitulé «Solution d'avenir: un demi-canton de Laufon». Elle part de la constatation qu'aucune autre solution ne peut donner satisfaction au district alémanique du Jura. Demeurer dans le sein du canton de Berne? Le lauffonnais dépendrait de la bonne volonté bernoise. Pendant ces 159 dernières années de vie commune, aucun lien solide, ni affectif ni historique, n'a été scellé entre Berne et le lauffonnais. Se rattacher au canton de Bâle-Ville? C'est bien vers cette cité que le lauffonnais est orienté, que ce soit pour le commerce, les études, le théâtre ou les hôpitaux. Mais l'échec de la réunification des deux Bâle ferait une enclave de la région de Laufon, au cas où elle se joindrait à la grande cité des bords du Rhin. S'unir au canton de Bâle-Campagne? Les lauffonnais ne connaissent la capitale de cet état que de nom et ils nouent peu de liens de ce côté. Et

une adhésion au canton de Soleure? Il est vrai que le lauffonnais entretient des relations étroites avec ses voisins soleurois et dans peu d'années ce district formera sans doute une «région» avec les districts soleurois voisins. Il n'en demeure pas moins que Laufon reste avant tout orientée vers Bâle et non vers Soleure. UNE SOLUTION NOUVELLE L'auteur de l'article publié par la «Nordschweiz» — qui signe «un autonomiste lauffonnais» — indique en revue ces différentes possibilités et insiste sur le fait que la situation actuelle, qui a profité au district de Laufon, ne peut se poursuivre indéfiniment puisqu'un canton du Jura, pour le moins à territoire limité, verra le jour et que l'initiative «Los vom Jura» pourrait placer le district de Laufon dans une fautive position.

Dans cette situation désagréable, ce district devrait chercher une solution nouvelle, une situation d'avenir, poursuit le journal du lauffonnais. Et il propose que le Jura tout entier se détache de Berne et que, pour les raisons linguistiques que l'on sait, il se scinde en un demi-canton romand et un demi-canton alémanique. De cette manière, et pour autant que l'idée du demi-canton de langue allemande soit retenue, il serait possible au lauffonnais de voter «oui» le 23 juin et, de cette manière, de sauver l'unité du Jura. L'auteur de l'article énumère ensuite les avantages que son district entrerait s'il devenait un demi-canton. «... Beaucoup d'avantages. En quelque sorte il tiendrait son sort entre ses propres mains, pourrait s'intégrer plus facilement dans la Regio Basiliensis. Cette solution, écrit l'autonomiste lauffonnais, n'offre politiquement que des avantages, «aussi bien du point de vue du lauffonnais que de celui du Jura, du

canton de Berne et de la Confédération». L'IDEE EST-ELLE REALISABLE? La question qui se pose: dans quelle mesure cette idée, qui paraît très logique et dont on se demande pour quoi elle n'a jamais été émise plus tôt, est réalisable. Évidemment dans le droit, elle soulève évidemment des difficultés. Mais les Jurassiens, à qui on assurait il n'y a pas si longtemps qu'un plébiscite n'était pas possible, sont bien placés pour savoir que le droit peut être changé et adapté aux situations nouvelles... Pour l'instant, il semble que dans le lauffonnais, on attend surtout que le Rassemblement jurassien donne des assurances concernant la possibilité de créer le demi-canton du lauffonnais. Ce n'est de toute manière pas de ce côté que surgissent des difficultés puisque jamais le R.J. n'a manifesté le désir d'être séparé de ses compatriotes de

langue allemande du district de Laufon. Au contraire, il a toujours laissé entendre qu'il leur appartiendrait de choisir eux-mêmes leur sort. PERSPECTIVES NOUVELLES Si l'idée du demi-canton du Jura et du demi-canton de Laufon faisait son chemin, ce qui n'est pas exclu, des perspectives nouvelles s'ouvriraient évidemment concernant le plébiscite. Puisque le lauffonnais aurait à voter «oui» et, de ce fait, pourrait provoquer une majorité acceptant dans l'ensemble du Jura. Dans ce cas, l'unité jurassienne pourrait être sauvegardée. Il est vrai que l'on n'en est pas encore là. Mais plus le 23 juin se rapproche et plus les idées bouillonnent dans le Jura. Les semaines qui viennent diront si «l'œuf de Colomb» qui vient d'être pondu dans le lauffonnais trouvera les conditions favorables à son heureuse éclosion. Bévi

Une seconde victime à Laufon

De notre correspondant: L'accident qui a causé la mort d'une mère de sept enfants, la semaine dernière, près de Laufon, vient de faire une seconde victime: Mme Olga Cueni, 68 ans. L'accident s'était produit mercredi au début de l'après-midi près du Kessiloch. Une grosse voiture pilotée par un automobiliste de 75 ans était soudain partie sur la gauche et était entrée en collision avec le véhicule conduit par Mme Bohrer, de Nenzlingen, qui devait décoller pen après. Mme Cueni, passagère de cette voiture, avait été grièvement blessée. COURCHAVON

Cyclomotoriste blessée

(c) Une cyclomotoriste de Courchavon, Mme Marie Fluckiger, 58 ans, se rendait mercredi matin au cimetière, lorsqu'elle refusa la priorité à une voiture. Elle souffre de fractures à la mâchoire et de nombreuses contusions.

Montavon: une bille de bois... traverse un chalet!

(c) Mercredi matin, des ouvriers qui débardaient du bois au-dessus de Montavon ont laissé échapper une bille. Le terrain étant en forte déclivité, la bille a pris une grande vitesse et, après 300 m de course, s'est jetée contre un chalet appartenant à M. Pierre Thomann, instituteur à Binningen. La bille de bois a pénétré dans la salle de bain par la fenêtre et, après avoir démolé un mur intérieur et traversé la salle à manger, elle est ressortie de l'autre côté de la bâtisse. Par chance le chalet était inhabité. Les dégâts s'élevaient à 40.000 francs.

Sept blessés - dont un grièvement atteint - à Delémont

Hier vers 17 h, une voiture occupée par quatre personnes de Delémont, a été déportée sur le pont du Right et est entrée en collision avec deux voitures françaises qui arrivaient en sens inverse, conduites par un couple français, la première par la femme, la seconde par le mari. Les quatre occupants de la voiture suisse et trois occupants des voitures françaises ont été blessés et hospitalisés. La conductrice française se trouve dans un état particulièrement inquiétant. Les dégâts s'élevaient à 20.000 francs.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Si un canton du Jura (même partiel) voit le jour QU'ADVIENDRA-T-IL DES 25.000 ROMANDS DE BIENNE ?

Nous avons fait paraître dans nos éditions des 21 et 22 mai, les déclarations de quelques Biennois, relatives à l'avenir des Romands de Bienne dans le cas où un canton du Jura (même à territoire limité) verrait le jour. Voici la suite de notre enquête.

M. Hermann Fehr, directeur des travaux publics de Bienne, député socialiste suisse alémanique:

«Ce problème concerne essentiellement les Romands. Personnellement, sans pour autant vouloir m'immiscer dans leurs problèmes, je pense que toute séparation entraîne un danger pour la minorité laissée pour compte. Avec un mini-canton du Jura, le danger serait nettement important, si ce n'est une perte certaine de poids politique. Je ne verrais pour les Romands de Bienne, car les relations tant économiques que culturelles existent surtout avec le sud du Jura. Le problème deviendrait véritablement catastrophique si l'on devait en arriver à la création d'un grand canton du Jura. Pour Bienne, cette situation serait franchement inacceptable. La nomination d'un conseiller national romand deviendrait alors plus

qu'hypothétique car il doit pouvoir compter sur les voix en provenance de tout le canton, mais surtout sur les voix jurassiennes. Pour le Grand conseil, les mandats seraient redistribués en proportion des habitants du canton. Il se pourrait même que Bienne obtienne un siège de plus.

M. Jean-Robert Schaffter, jurassien, graphiste à Bienne:

«La situation des Biennois romands sera désastreuse puisqu'ils seront encore plus isolés qu'aujourd'hui. Ils ne seront pas assez nombreux pour élire des députés romands au Grand conseil. Il est également impensable que tous les papiers officiels soient traduits en français pour 25.000 personnes seulement. Bienne est en péril également sur

le plan économique. Il est fort probable qu'un nouveau canton du Jura, quelle que soit sa grandeur, fasse des offres alléchantes aux industries horlogères par exemple pour leur implantation dans le Jura nord. Pour les Biennois, cela pourrait s'appeler: chômage.»

M. Jean-Pierre Bommer, rédacteur en chef de la nouvelle revue «Flair», travaille à Bienne depuis peu:

«Partout, je suis frappé de l'inexistence des Romands à Bienne. On a l'impression qu'ils se sont retirés dans certains quartiers. Dans toute la ville, je ne distingue qu'une activité suisse alémanique, partout on accueille le client ou le visiteur en interpellant en allemand. J'ai l'impression qu'en cas de création d'un canton du Jura — ce que je souhaite personnellement — cet isolement des Romands biennois ira malheureusement en s'accroissant.»

M. Marc Voirrol, jurassien d'origine et de cœur, Biennois romand depuis 32 ans, horloger retraité:

«Je ne m'occupe pas de politique, mais je suis séparatiste, sinon je ne serais pas un bon Jurassien. A Bienne, il n'y a pas de problème: les Romands ont détesté sur les alémaniques et vice-versa. On s'entend tous très bien.»

Propos recueillis par Marlise ETIENNE

Un enfant se noie à Bueren-sur-Aar

Deux enfants se sont noyés en trois jours à Bueren-sur-Aar. Deux enfants, qui jouaient le jour de l'Ascension, sur un débarcadère de la localité, sont tombés à l'eau. Un passant a réussi à retirer l'un de l'eau. L'autre, Thomas Gehri, 7 ans, de Studen, a péri noyé. On se souvient que mardi un enfant de 11 ans, Roland Schneider, de Diessbach, s'était noyé à la plage de Bueren.

FRIBOURG

Trop de monde au Grand conseil!

Par la voix de M. Pierre Dreyer, le Conseil d'Etat a répondu mercredi à des motions de MM. Marcel Aebischer (PDC, Guin) et Jean-Claude Bardy (rad, FRIBOURG) demandant la réduction du nombre des députés de 130 à 80, pour le premier, et à 100, pour le second. Le gouvernement estime que la question est trop grave pour être tranchée dans la précipitation. Il a dit oui au principe, mais à demandé que les motions (impératives) soient transformées, en postulats. Ainsi, une révision constitutionnelle sera proposée après étude approfondie et consultation des partis politiques. La balle est ainsi lancée, au moment où, selon des rumeurs, une initiative populaire visant à réduire le nombre des députés pourrait être lancée. M. Dreyer a souligné des arguments qui militent en faveur du maintien de 130 députés. Ainsi, le canton est très diversifié sur les plans linguistique, régional, économique, religieux et politique, et il convient que chacun ait voix au chapitre. De plus, d'aucuns craignent une prépondérance excessive du chef-lieu. Mais encore, les relations entre l'Etat et le citoyen sont problématiques. En dépit du nombre accru des moyens d'information et des facilités de communication, les citoyens indifférents aux

affaires publiques sont de plus en plus nombreux.

Ce serait pourtant une erreur, a déclaré M. Dreyer, d'étudier la question par un réflexe de conservatisme et de ne pas l'affronter avec un esprit dépouillé des craintes qu'inspire toute idée de changement...

«A VENDRE, POSTE DE POLICE...»

La loi d'application de la loi fédérale de 1971 sur la protection des eaux a été adoptée, en vote final, par 73 voix contre 3. Il y a eu 16 abstentions. Le projet d'installation de tous les services de la gendarmerie cantonale dans le bâtiment de la Grenette, à Fribourg, a été renvoyé au Conseil d'Etat qui fera une nouvelle étude. Celle-ci concernera également la police de Sûreté, à la suite du renvoi du projet de son installation dans le bâtiment de l'ancienne maternité du chemin des Cliniques. Gendarmerie et sûreté cohabiteront. «Dans un avenir un peu plus éloigné», a dit M. Joseph Cottet, elles n'auront peut-être qu'un seul chef.»

Enfin, la vente du poste de police de Courfion (Lac) a été décidée par 72 voix (6 abstentions).

M. G.

Cyclomotoriste blessé

Mercredi, à 7 h 50, place de la Gare, une voiture a heurté un vélomoteur dont le conducteur a été transporté à l'hôpital du district, souffrant de différentes blessures.

Répartition des charges au Conseil exécutif

Lors de sa séance du mercredi, le Conseil exécutif a décidé de proposer au Grand conseil qu'aucune modification ne soit apportée à l'attribution des départements en ce qui concerne les conseillers d'Etat réélus. En conséquence, le nouveau conseiller d'Etat W. Martignoni prendra la direction des finances et son collègue B. Mueller, également nouveau, celle de l'économie publique. La direction des cultes, qui était jusqu'à présent placée sous l'autorité du directeur des finances, sera confiée au futur président du Conseil exécutif, le conseiller d'Etat Ernst Blaser.

Sous réserve de la ratification du Grand conseil, voici donc la répartition des départements: M. Bauder: police et affaire militaires; M. Huber: transports, énergie et économie hydraulique; M. Schneider: travaux publics; M. A. Blaser: hygiène publique et œuvres sociales; M. E. Jaber: justice et affaires communales; M. S. Kohler: instruction publique; M. E. Blaser: agriculture, forêts et cultes; M. Martignoni: finances; et M. Mueller: économie publique.

LIBRES OPINIONS

Capitole: un an de sursis

On a pu le lire ici mardi: la commission romande du théâtre est parvenue à s'assurer le Capitole pour la saison 1974-75. Les spectacles français d'abonnement reprendront plus ou moins comme avant et le «théâtre de papa», objet de tant de sarcasmes, se voit concéder un délai de grâce.

Il y a là certainement de quoi réjouir les Biennois, parmi eux de nombreux Alémaniques, et les Jurassiens, qui pourront, dès après les vacances horlogères, reprendre leurs chères habitudes d'anton, auxquelles ils croyaient déjà devoir renoncer à tout jamais.

On ne reviendra pas ici sur les discussions passionnées qui ont précédé la funeste votation (je maintiens le terme) de septembre passé.

On a voté contre l'achat du Capitole, en partie par envie mesquine, parce qu'on pensait qu'il favoriserait une classe privilégiée de Romands bourgeois et capitalistes, peut-être parce que l'importance de la somme, plus de cinq millions, effrayait les citoyens soucieux de destiner les deniers publics à des fins plus utiles. Il est aussi possible qu'un programme

d'exploitation de financement plus convaincant n'eût rallié certains indécis. Il n'en reste pas moins que le refus du peuple a renvoyé aux calendes grecques les solutions de nombreux problèmes culturels, solutions dont le coût dépassera largement les cinq millions du Capitole.

Fort heureusement, selon la conférence de presse de lundi, la situation se révèle finalement moins fâcheuse qu'on avait pu le penser.

Avant le vote du 22 septembre on avait répété aux citoyens que l'achat du Capitole était la dernière chance d'acquiescer à un prix raisonnable une salle polyvalente permettant d'organiser les manifestations les plus diverses, mais qu'un «non» entraînerait totalement la vente de cet immeuble à l'un ou l'autre des promoteurs intéressés.

TOUT N'ÉTAIT PAS PERDU

Ceux qui avaient osé prétendre qu'il n'y avait pas de péril en la demeure avaient été taxés d'ignorants, voire de mauvais citoyens. Il y a six semaines encore, au moment où les négociations avec le propriétaire semblaient déjà sur le point d'aboutir, on avait vivement reproché à ce journal l'allusion qu'il s'était permis d'y faire prétendant

que son indiscrétion avait définitivement ruiné toutes les chances de succès.

Il faut bien constater, et c'est fort heureux, que, d'une part, le Capitole n'a pas été vendu, ou ne l'est pas encore, d'autre part que les contacts avaient pu reprendre et aboutir à un accord.

On est reconnaissant à M. Lesegretain de s'être finalement laissé convaincre donnant ainsi une preuve de sympathie à la population biennoise. Il faut être également reconnaissant à ceux qui sont parvenus à ce résultat.

Avec M. Schwaar, dont l'infatigable activité avant la votation avait été mal récompensée, je reste convaincu qu'à brève et moyenne échéance l'achat du Capitole était une bonne affaire pour Bienne.

Mais, les choses étant ce qu'elles sont, il faut se féliciter d'avoir au moins «sauvé les meubles».

Ce sera la grande tâche de la nouvelle commission du théâtre d'élaborer en collaboration avec les «Kulturäter» et le Théâtre Bienne-Soleure une conception d'ensemble des spectacles sur la place de Bienne. Tâche ardue, que j'accompagne de mes meilleurs vœux.

R. WALTER

Romont, capitale de l'emballage

Un groupe suédois mondialement connu qui plantera à Romont un centre de production: «Tetra Pak Romont SA», a acquis environ 50.000 mètres carrés de terrain dans la zone

industrielle de «La Maillarde». L'usine produira tous les emballages pour liquides alimentaires que le groupe suédois vend actuellement sur le marché suisse à partir d'un autre pays. L'événement est d'importance pour la Glâne, district agricole. L'industrie nouvelle est très proche de l'industrie laitière, puisqu'elle produira essentiellement des emballages pour le lait pasteurisé et upérisé. Dans une seconde phase, des développements industriels relevant eux aussi du secteur des emballages pour liquides alimentaires sont prévus à Romont.

La nouvelle industrie offrira dans un premier temps quelque 70 places de travail à des spécialistes principalement.



Prix choc 390.-

La copie à sec baisse de prix... avec l'appareil à copier à sec 3M 051

- copie réellement sèche, de haute qualité
● possibilité de confectionner des transparents pour rétroprojection en lumière ambiante, des étiquettes-adresse, des feuilles à laminer, etc.
● absence de produits chimiques
● ni poudre, ni virure
● pas d'entretien
● copie d'un coût économique

Je voudrais un complément d'informations: Nom: 051 Q, Adresse: Rue: NP/Localité: Tél.: 3M (Switzerland) S.A., 85, rue de Genève, 1004 Lausanne, tél. 021/24 0917

Et encore...

La fête des musiques de Sarine-Campagne se déroule ce week-end à Avry-sur-Matran. A Semsales, débute ce soir la fête des musiques de la Veveysse qui verra 43 groupes participer au cortège du dimanche. Le comité cantonal de parti radical-démocratique fibrobourgeois a recommandé aux électeurs de voter pour la loi sur les fusions de communes et l'agrandissement des bâtiments universitaires. En revanche, il combat l'augmentation de l'impôt sur les véhicules à moteur. Mlle Rita Stegwart, présidente du PICS, a été proclamée conseillère générale en remplacement de M. Noël Ruffieux. A Paris, M. Albert Schmidt, président de la Société fibrobourgeoise des écrivains, a reçu le diplôme et la médaille «Art - Sciences et Lettres» pour l'ensemble de son œuvre. Les radicaux broyards recommandent trois «non» pour les votations du 26 mai.

NEYRUZ

Contre le mur

Hier, vers 14 h 30, M. Edmond Defferard, de la Neirque, circulant en voiture de Chérens vers Fribourg, a Neyruz, il perdit la maîtrise du véhicule qui s'écrasa contre le mur du cimetière. M. Defferard souffre de contusions thoraciques.

A Neuchâtel et dans la région

DOMBRESSON Nouveau directeur
LES HAUTS-GENEVEYS Conductrice distraite
BODEVILLIERS Exercice du corps de sapeurs-pompiers
VALANGIN Auto sur le toit
MONTMOLLIN Tamponnement
NEUCHÂTEL Beau succès

Les Breaks Peugeot ont plus d'un avantage sur les autres.

Pratiques et économiques à l'usage, ils vous procurent l'exceptionnel confort des berlines Peugeot.



... et la robustesse Peugeot leur confère une longévité supérieure. En toute sécurité, même à pleine charge et sur mauvaises routes, les breaks Peugeot longs et maniables se conduisent aussi aisément que les berlines. Leurs freins assistés renforcent au maximum leur sécurité active.

Faites votre choix parmi les 6 modèles à 5 portes de la gamme des modèles, 204, 304 et 504 aux moteurs de 1,1 à 2 litres. Ils offrent 5 ou 7 places et une charge utile de 410 à 670 kg.

PEUGEOT

Importateur: Peugeot-Suisse S. A., 3000 Berne 31

NEUCHÂTEL: M. & J.-J. Segessemann + Cie, Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91. — Boudry: Jean-Pierre Aerni, avenue du Collège 69, tél. (038) 42 13 95. — Corcelles-Cormondrèche: Richard Greuter, rue de la Chapelle 52, tél. (038) 31 16 27. — Dombresson: Antoine Germond, tél. (038) 53 21 22. — Fleurier: Paul Joss, Place-d'Armes 12, tél. (038) 61 11 72.



le nom qui fait la différence!

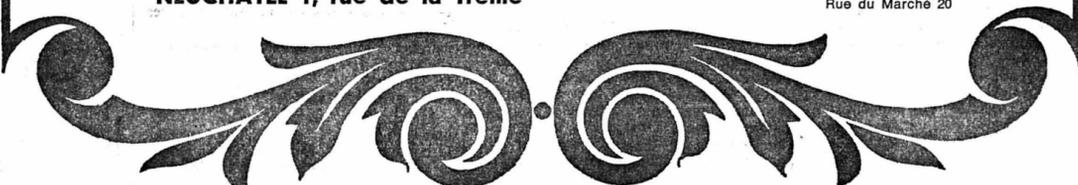


VOTRE STYLE DE VIE

NEUCHÂTEL 1, rue de la Treille

LAUSANNE
Angle Petit-Chêne-
Place de la Gare

GENÈVE
Rue du Marché 20



Une nouveauté de Suède: la tondeuse à gazon à moteur (Pour votre plaisir et celui de votre voisin)

Husqvarna MK 500 ...la silencieuse



Plus commode, plus puissante — et surtout beaucoup plus discrète.

La tondeuse à gazon à moteur que vous attendiez depuis longtemps nous vient de Suède. Non seulement elle fait très, très peu de bruit, mais elle possède encore quelques caractéristiques exclusives qui font de la tonte un vrai plaisir. Par exemple, son système «Duojets» permettant de souffler l'herbe coupée dans la corbeille collectrice ou de l'éjecter latéralement. Coupe très près des bordures, facilité de transport, forme fonctionnelle et moteur robuste sont autant d'autres atouts de cette tondeuse à gazon à moteur vraiment unique.



Husqvarna
CHARLES YERSIN

ARTICLES AGRICOLES ET OUTILLAGES
2054 Chézard (Neuchâtel)
Tél. (038) 53 11 93

Démonstration et vente par:

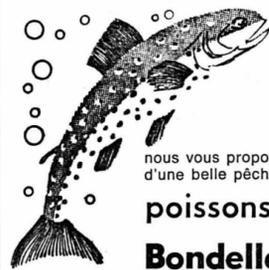
Œillets pendants des Grisons

Incomparablement grands et pleins, plantes fortes en 10 couleurs, la pièce fr. 3.—
Jardinage d'expédition Muller 9501 Wuppenau TG

A vendre, pour cause de départ,

mobihome

placé à Sugiez, modèle 1973, 2 chambres à coucher. Prix modéré.
Tél. (039) 23 85 17.



Dans le cadre de la Quinzaine de Neuchâtel

nous vous proposons par suite d'une belle pêche de

poissons frais

Bondelles et filets
Palées et filets - Brochets

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi



QUINZAINE DE NEUCHÂTEL
1974

Samedi 25 mai
Cité universitaire, 20 h

UNIQUE CONCERT POP
avec les groupes **POINT de Bienne**

(5 musiciens)

et

ASCARIS MEGAL de Genève

(5 musiciens)

Location à l'entrée; prix des places: Fr. 3.—
PATRONAGE CHOCOLAT SUCHARD S.A.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
TÉL. 038 - 24'63'63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Marché
DIGA
Tél. 53 11 44
Route de Neuchâtel 3

discount
alimentaire
Cernier

DES PRIX
IMBATTABLES

	Prix DIGA
BIÈRE CARDINAL six-pack	3.50
COTES-DU-RHONE A.C. le litre	3.15
VINO DA PASTO le litre	1.95
POMME PURE 40° le litre	13.95
ARKINA CITRON la bouteille	-.60
PASTIS Troublante et Alizé 45° le litre	18.90
MUM anti-transpirant la bombe 130 g	-.95
ENKA la boîte 900 g	3.50
GÉRANIUMS le pot	3.70

Au **BAR DIGA**, tous les jours MENU sur assiette Fr. 5.50
Notre spécialité: **COUPE MAISON** Service compris
Ouvert tous les jours

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Hausse des taux hypothécaires avec effet dès le 1er octobre

De notre correspondant de Berne : C'est un ordre du jour chargé que le Conseil fédéral a liquidé dans sa séance...

s'est vu contraint d'examiner la situation avec les organisations professionnelles des banques afin de procéder aux ajustements qui s'imposaient.

l'insatisfaction, l'augmentation admise étant jugée insuffisante.

MARCHE DES TAUX

Le conseiller fédéral Chevallaz, chef du département des finances et des douanes, a renseigné ses collègues sur la situation régnant sur le marché des capitaux...

Le conseiller fédéral Brugger a exposé pour sa part, les problèmes liés à l'augmentation des taux hypothécaires...

La modification de l'arrêté sur l'économie laitière vise principalement à créer une base légale permettant de prélever des suppléments de prix sur des fromages importés...

Etrangers : le Conseil fédéral doit faire face à une nouvelle initiative

De notre correspondant à Berne : Point sensible de la politique fédérale, le problème des étrangers et de la population étrangère fait l'objet de nouvelles interventions de divers milieux...

à 3000 travailleurs étrangers naturalisés chaque année depuis 1970.

A ce propos, le Conseil fédéral rappelle qu'au printemps 1970 il a décidé de stabiliser l'effectif des travailleurs étrangers au bénéfice d'une autorisation...

politique plus humaine par un nouveau texte constitutionnel qui tend à mieux intégrer la population étrangère.

Des assouplissements ne pourront être prévus que 10 ans au plus tôt après l'entrée en vigueur de ces dispositions.

Assemblée du syndicat suisse de la télévision

ORIGLIO (Ti), (ATS). — L'assemblée extraordinaire des délégués du syndicat suisse de la télévision (SST) s'est prononcée à l'unanimité mercredi à Origlio (Ti) en faveur de l'adhésion à l'Union syndicale suisse (USS)...

DU NOUVEAU

C'est le moment que choisit la communauté de travail pour une nouvelle politique à l'égard des étrangers inspirée par le « Mouvement catholique des ouvriers et employés » pour proposer le lancement d'une initiative.

L'étape proposée par le Conseil fédéral en ce moment aux cantons et organisations intéressées vise la stabilisation de la population globale.

SUITE Eboulement

A la leur des projecteurs, on plaça des charges de dynamite dans le plan de rocher. Le dynamitage ayant eu un résultat positif, le pan de rocher a été réduit en plusieurs morceaux...

Jeudi matin, on devait constater que les travaux dureraient plus longtemps que prévu. Un employé des CFF nous a déclaré : « Il est possible que le trafic ne puisse reprendre que vendredi matin ».

Les pompistes libres s'unissent

(c) Les pompistes libres de notre pays ont pris une décision importante. Ils ont fondé une association à laquelle pourront adhérer tous les propriétaires de stations d'essence libres...

Augmentation des taux hypothécaires L'opinion des propriétaires d'immeubles

ZURICH (ATS). — L'Association suisse des propriétaires d'immeubles déclare qu'elle est « tout sauf satisfaite » de l'augmentation décidée des taux hypothécaires...

suisse des propriétaires d'immeubles, seront contraints d'augmenter les loyers de 3,5% par un quart pour cent d'augmentation du taux hypothécaire.

Selon l'Association, il eut été cependant absolument inusé de ne pas procéder à un ajustement du taux d'intérêt.

SUITE Stabilisation de la main-d'œuvre

Il est nécessaire, dit le Conseil fédéral, qu'à l'avenir, les brèches existant dans le régime des admissions soient colmatées.

NOUVEAUX SECTEURS

La nouvelle réglementation proposée prévoit une limitation dans les secteurs de la santé publique, de l'instruction et de l'agriculture, ainsi que dans quelques catégories de travailleurs qui n'étaient pas jusqu'ici soumis à limitation.

sible d'accorder en plus des contingents cantonaux maxima, pour des raisons humanitaires.

En ce qui concerne les saisonniers, les nouvelles dispositions ne prévoient pas de modifications sinon qu'il n'est plus fait de différences entre catégories assujetties et non assujetties à la limitation.

Pour les frontaliers, on renonce comme par le passé à une limitation quantitative. Le statut de frontaliers ne peut toujours être invoqué que par les étrangers qui habitent la zone frontalière...

Les efforts de limitation qui découlent des dispositions proposées imposeront derechef à notre économie une amélioration de la productivité.

GENÈVE

SUITE Révélation après l'attaque d'une banque

Carouge devenait une zone étrangement suspecte. Enfin, lundi dernier, ce fut le drame que l'on sait avec cours d'otages.

On sait que le bandit blessé au cours de la fusillade avec les policiers, le matin, lors de l'attaque de la banque, avait pu prendre le large, quoique grièvement atteint, à bord d'une voiture (une Peugeot cette fois) vraisemblablement conduite par un complice.

En fait, il avait trouvé refuge dans un petit appartement (studio No 111) au premier étage du No 12 de l'avenue des Croisettes, à Plainpalais, derrière la maternité, à cinq cents mètres à peine du Rondou de Carouge.

frontière. Il s'agit en effet d'un ressortissant d'Outre-Jura, Lucien T. que les enquêteurs soupçonnaient fortement d'avoir joué un rôle en vue dans les événements que l'on sait.

Certains pensent que Lucien T., « retiré des affaires » s'était retranché en Suisse pour y couler des heures douces en débauchant ses steaks, mais que le « milieu » lyonnais, l'ayant retrouvé, l'a mis en demeure de « reprendre du service ».

Et, pour vaincre ses hésitations, il y eut cet avertissement sonore que fut l'explosion criminelle de la boucherie. Un argument frappant auquel on ne résista pas...

A l'heure actuelle, l'enquête bat son plein. Le boucher reste introuvable et Interpol a été alerté.

Le conseiller d'Etat Fontanet, accompagné du chef de la police Leyvraz, a apposé les scellés sur l'appar-

tement de l'avenue des Croisettes. Plusieurs personnes sont encore gardées à vue.

Un détail encore : au cours de ces derniers mois, les habitants du Rondou de Carouge avaient été intrigués par les navettes fréquentes de grosses voitures américaines (à plaques françaises) dans leur quartier.

On comprend maintenant que c'étaient ces messieurs les « truands » lyonnais qui venaient reconnaître les lieux de leurs futurs exploits et... distribuer leurs consignes.

On s'attend à de spectaculaires rebondissements, malgré le silence de la police. Celle-ci est en passe de démanteler toute la branche d'un « gang » important et son action permettra sans doute à la police française de remonter la filière... (peut être jusqu'à la tête).

Au festival de Lausanne « Ariane à Naxos » de R. Strauss

Pour la seconde fois en l'espace de quelques jours, nous avions affaire à un chef-d'œuvre de Richard Strauss. Et c'est par une très belle « Ariane à Naxos » qui a remporté tous les suffrages, que le « Deutsche Staatsoper » a pris congé du public lausannois.

Dans une première version qui date de 1912, « Ariane à Naxos » devait constituer l'acte final de « Bourgeois gentilhomme » de Molière, la céramogée turque étant remplacée par l'opéra, supposé écrit par un élève du Maître de Musique... L'œuvre actuelle (1916) nous propose d'abord un long prologue au cours duquel on voit les artistes se préparer nerveusement à l'étrange représentation qu'attend d'eux une sorte de Monsieur Jourdain Viennois.

gner du temps, celui-ci exige en effet qu'on exécute simultanément les deux divertissements prévus pour les invités : la tragédie et la comédie !

Ainsi nous avons à la fois les personnages héroïques, le grand lyrisme, l'aspect statique de la tragédie, et l'effervescence, le ton trivial et populaire de la « Commedia del arte ».

Gisela Schröter. Dans l'opéra, nous retrouvons une nouvelle fois Anna Tomowa-Sintow, encore plus convaincante en Ariane, qu'en Donna Anna, sans doute parce que ce rôle purement lyrique convient tout particulièrement à sa voix intense et chaleureuse.

Décor et costumes splendides, surtout dans le Prologue, véritable tableau vivant. Dynamique mise en scène d'E. Fischer qui mettait ingénieusement en valeur l'humour très particulier de l'ouvrage.

Le problème du « numerus clausus » à l'Université de Lausanne

LAUSANNE, (ATS). — Le Grand conseil vaudois a clos mercredi sa session ordinaire de printemps en entendant deux interpellations sur l'Université : une députée populiste a demandé des explications au Conseil d'Etat sur son arrêté du 3 avril limitant l'immatriculation à l'Université de Lausanne et en a demandé l'abrogation...

comment, en plein jour, quelques instants après une fusillade qui avait mis tout le quartier en émoi et en état d'alerte, avec beaucoup de personnes aux fenêtres, oui, comment le fuyard est-il parvenu à gagner cet appartement sans être aperçu de quiconque, alors même qu'il perdait son sang en abondance et qu'il titubait avec son projectile dans la poitrine ?

C'est un point qui restera à élucider. Autre question singulière : pourquoi le complice qui l'a aidé à se réfugier dans ce studio l'a-t-il puré, et simplement abandonné dans cet état, au risque de le laisser mourir faute de soins ?

UNE FEMME

Ce qui est clair, par contre, c'est que cet appartement-repaire avait été récemment sous-loué par un boucher carougeois, avant d'être repris plus tard par une jeune femme qui est depuis sept ans la maîtresse du frère du dit boucher...

La question de la femme tient un café dans le quartier des Eaux-Vives. Les policiers y faisaient irruption dans la nuit de lundi à mardi et embarquaient pour vérifications toutes les personnes qui s'y trouvaient, y compris la tenancière. Celle-ci a été interrogée pendant 24 heures. Son ami (le frère du boucher) fut arrêté peu après. Il est toujours détenu en audition.

VALAIS

L'affaire des chiens de Grimisuat : plusieurs personnes ont été mordues

De notre correspondant : Ce que l'on a appelé « l'affaire de la strychnine », cette quinzaine de chiens et de chats morts empoisonnés dans la région de Grimisuat et Champlan, au-dessus de Sion, continue à faire beaucoup de bruit dans la région.

Les propriétaires de chiens lésés sont loin d'être irresponsables. A plus d'une reprise, des mises en garde leur avaient été données. Une quinzaine de personnes s'étaient plaintes à la commune demandant d'intervenir.

chemin passant près de leur demeure et où le droit de passage était reconnu depuis plus de 50 ans. Même des invalides furent attaqués par des chiens qui rôdaient souvent en bandes de trois ou quatre. Les bêtes s'en prenaient aux faibles sans malgré les plaintes formulées par les gardes-chasse de la région.

Emoi à Sierre : le feu dans un immeuble de 17 étages

(c) Emoi mercredi après-midi dans un des immeubles les plus importants du Valais, superbe construction tour baptisée « Aldrin » et qui se dresse à l'entrée ouest de Sierre. Il était 15 h lorsque le feu éclata dans l'ascenseur bloqué au 12ème étage. Personne n'était dans l'immeuble. Les dégâts ont été constatés dans les appartements de plusieurs étages soit aux 11me, 12me, 13me et 14me.

Gros vol de bijoux près de Lausanne

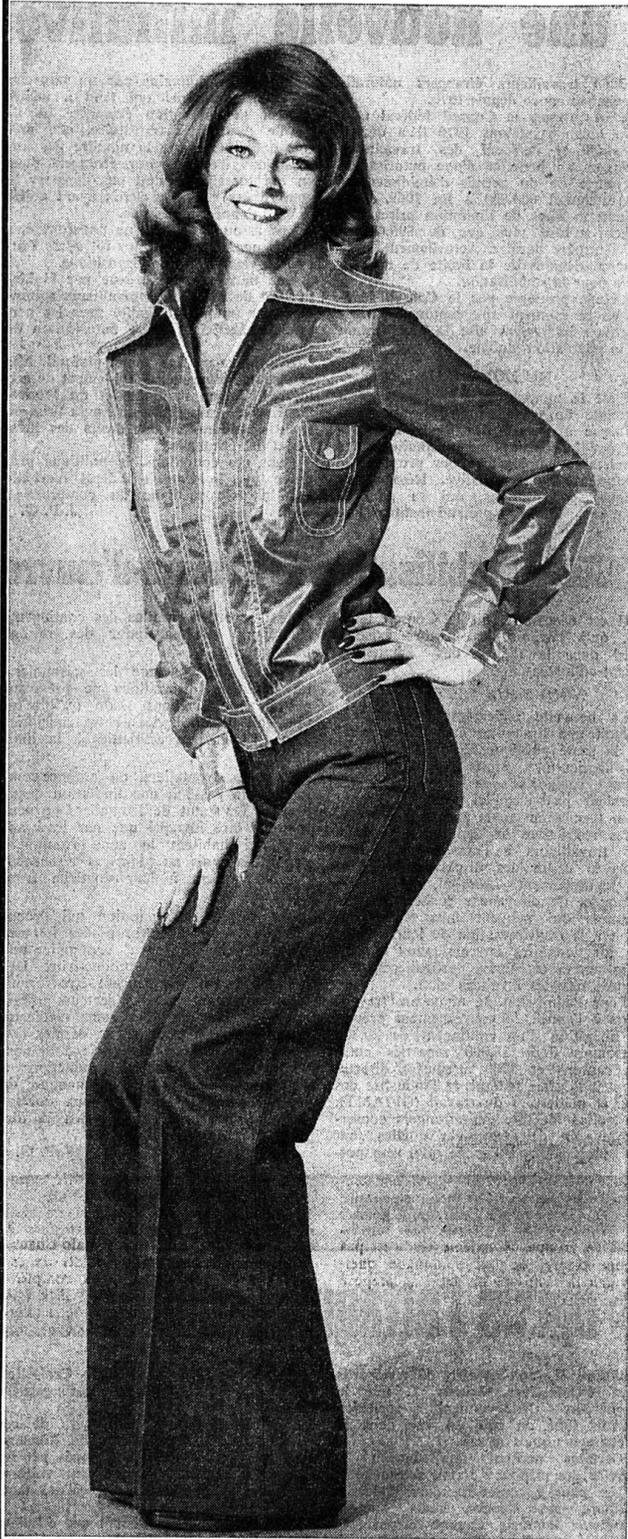
LAUSANNE, (ATS). — La police vaudoise a confirmé mercredi une information annonçant un gros vol de bijoux commis entre le 18 et le 20 mai dans une villa de Paudex, près de Lausanne, en l'absence du propriétaire, un ressortissant néerlandais.

Remède contre les hémorroïdes

Les douleurs, les démangeaisons, les douleurs et enflures disparaissent. Ce que vous devriez savoir : D'après les statistiques, une personne sur trois souffre plus ou moins d'hémorroïdes. C'est pourquoi non seulement les patients, mais tout le monde devrait savoir ce qu'est cette maladie si répandue.

et dans beaucoup d'autres pays. Ce médicament, appelé « Sperti Préparation H », calme les symptômes tels que la démangeaison, les douleurs et enflures, ainsi que l'inconfort lorsqu'on est assis.

PRIX DINGUES



LUMBER DANS LE VENT 100 % nylon, façon très étudiée

27.-

JEAN'S COTON peau de pêche, coupe jeune

20.-

La Cité

CACHELIN & BARTHOULOT PAYSAGISTES

2042 Valangin

Nous entreprenons tous les travaux de jardinage: entretien de jardins, transformation et maçonnerie, dallage, traitements antiparasitaires, abattage et élagage d'arbres.

Tél. (038) 36 11 35 ou 31 47 51, le soir; samedi toute la journée.

Réparation Freins
Embrayage
Amortisseurs
Echappements
Préparation à l'expertise
Garage de la Cuvette

Tunnels 9, Neuchâtel, Tél. (038) 25 29 50.



h/j
Pour les soifs «comme ça»

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service

RADIO
Parcs 54

Un saucisson...

Goûtez ceux de la
BOUCHERIE
CHARCUTERIE

F. GUTMANN

Avenue du 1er-Mars
TÉLÉVISION
Tél. 25 88 62



Patronage QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

STADE DE LA MALADIÈRE
— SAMEDI 25 MAI
DIMANCHE 26 MAI
Neuchâtel Xamax F.-C.,
section vétérans

TOURNOI GUSTI MEYER

40me ANNIVERSAIRE

Samedi 25 mai:

14 h 30 Neuchâtel Xamax - Berne
15 h 15 Suisse romande - Suisse alémanique
16 h 30 Bâle - Lausanne-Sports

Dimanche 26 mai:

9 h Finale 3-4me place

10 h 45 Finale 1-2me place

Distribution des prix immédiatement après la finale des gagnants - Prix d'entrée: Fr. 3.— (dames et jeunes gens jusqu'à 18 ans entrée gratuite) - Cartes de membres non valables - Pas de supplément pour les tribunes.



Il existe 4 saveurs (différentes)!



Demandez un échantillon gratuit — kiosque, magasin d'alimentation, pharmacie, droguerie, etc.

Protège contre toux et enrrouement — est d'un goût vraiment agréable!

HÔTEL LUCERNE-JURA LUGANO

près de la gare et à 5 minutes du lac

L'hôtel idéal pour vos vacances

Vous trouverez chez nous une cuisine soignée, des chambres confortables avec eau courante chaude et froide. Grand jardin ombragé avec belle vue sur le lac et les montagnes.

Prix modérés Ouvert toute l'année Garage

Famille Hegglin-Rossi, téléphone (091) 2 10 72

VARICES ?

Alors sans hésitation faites l'essai de BAS «SIGVARIS». Technique parfaite de compression. «SIGVARIS» en exclusivité à Neuchâtel chez

Y. REBER

Bandagiste A.S.O.B.
19, fbg de l'Hôpital
2me étage, Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 52

Le BUFFET-PAROI en noyer

est par excellence idéal pour les appartements modernes soit comme élément principal d'une salle à manger, soit comme meuble de salon. Il va sans dire que nous avons également

en option la table et les chaises assorties au buffet-paroi, afin de réaliser un ensemble du plus bel effet.



Magasins-expositions à:

Lausanne
Rue St-Martin 34
Genève
Place des Alpes
Bevaix (NE)
Centre de l'habitation
Marly (FR)
Centre commercial

Fabrique romande de meubles

Leidi

meubles

Bon pour le nouveau coffret Leidi, que je recevrai gratuitement et sans aucun engagement de ma part. Je m'intéresse plus particulièrement à:

Nom: _____

Adresse: _____

A retourner à Leidi, fabrique romande de meubles, 1030 Bussigny

**OUVERTURES NOCTURNES LES MARDIS ET JEUDIS
JUSQU'À 21 HEURES**

football

Pénultième journée décisive en ligue A ?



LE DEUXIEME RELEGUE PEUT ETRE CONNU DEMAIN

Les choses allant leur train, tout porte à croire que les décisions pour la relégation, comme pour les deuxième et troisième places, seront prises en juin.

Samedi, deux matches seulement seront de remplissage: Lausanne-Neuchâtel Xamax et Young Boys-Bâle.

Lausanne-Neuchâtel Xamax (0-4)

Au classement du deuxième tour, Lausanne est avant-dernier, avec sept points. Neuchâtel Xamax est juste devant lui avec huit.

La Pontaise verra donc deux équipes décriées, la lausannoise ayant même été bâfonée à Bâle.

Ces chiffres vous intéressent

Ligue A table with columns for team, goals scored, goals conceded, and points.

La saison dernière

Table showing statistics for the previous season, including goals scored and conceded.

Classement français

Table showing the ranking of French teams in the league.

Penalties

Table showing the number of goals scored from penalties for various teams.

Les marqueurs

Table listing the top scorers in the league and their goal counts.

Ligue B

Table showing the current standings for the second division (Ligue B).

Young Boys-Bâle (3-2)

Le printemps bâlois a été perturbé par les équipes zuricoises, dès lors, bonsoir à l'UEFA.

La Chaux-de-Fonds Saint-Gall (0-2)

Le fin moment pour La Chaux-de-Fonds de régler son réveil à l'heure exacte.

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. — 5me. Vingt-sept points. Coup de chapeau de Hitzfeld. Von Wartburg titulaire pour la première fois.

Chiasso-Chênois (0-4)

Chênois, on le sait, restera au Tessin, où il doit rencontrer Chiasso, puis Lugano.

Grasshoppers-Lugano (0-0)

Grasshoppers brasse du vent: 0-0 contre Chiasso et Chênois. Il ne mérite guère une deuxième ou troisième place.

NEUCHÂTEL XAMAX

6me. Vingt-six points. Absence de Blusch. Rate son deuxième pénalty. A perdu ses chances pour la Coupe de l'UEFA.

VEVEY: COMME NEUCHÂTEL XAMAX ?

Toessfeld est relégué. C'est un point d'acquis. Qui l'accompagnera? Les «Jeunes Compagnons» zuricois tremblent: alors qu'ils perdraient face à un Bellinzzone qui n'avait plus rien à espérer.

suivra-t-il les traces de Neuchâtel Xamax? C'est possible. Même certain... Partant du fait que Vevey va accéder à la plus haute marche du football suisse, qui va lui emboîter le pas?

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

- 1. La Chaux-de-Fonds - Saint-Gall. — Il faudra que les Saint-Gallois essaient de passer sur le corps des... Cocolés de Morand s'ils veulent leur arracher un point.

Dix experts vous proposent table with columns for match, score, and expert name.

A l'étranger

Ecosses Classement final du championnat de Ire division (34 journées); 1, Celtic Glasgow 53 p.

Servette-Zurich (1-1)

Servette est-il capable d'infliger à Zurich sa deuxième défaite? Ce serait une surprise, tant il se montre mièvre dans les grandes occasions.

Winterthur-Sion (0-0)

Winterthur est à la même enseigne que Servette, son dernier match le conduisant à Bâle. Il lui faut vaincre. De toute manière, même s'il arrive, comme Grasshoppers à trente-deux points, il risque d'être rattrapé par Servette-Chiasso.



LA VENGEANCE. — Battus par 4-0 au premier tour, le gardien Burgener et les siens ruminent sans doute une vengeance à l'égard des Xamasiens.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Grâce à des conditions atmosphériques particulièrement favorables, grâce, peut-être aussi, à l'intransigeance des directeurs de jeu qui n'ont pas admis de renvoyer certains matches alors qu'on s'est bien trop souvent, par le passé, attardé à discuter de l'état des terrains.

Y aura-t-il un troisième promu ?

Mais s'il s'en réfère aux résultats obtenus, il ne doit pas désespérer: la possibilité de fêter une nouvelle ascension ne tient pas seulement du rêve.

RETOUR IMMÉDIAT

Revenons rapidement à ce championnat pour en tirer quelques conclusions. Relégué la saison passée, Corcelles Ia, champion du groupe I, n'aura pas tardé à retrouver sa place en catégorie supérieure.

IVe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Tout — ou presque — est consommé en IVe ligue. Alors que Saint-Imier IIa, Les Geneveys-sur-Coffrane, Lignières Ia, Espagnol Ia et Buttes sont champions de groupe, le sixième élu n'est pas encore connu.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel numéro 31

AVERTISSEMENTS Luthy Kurt, Boudry II, récl.; Wiprechtiger Rolf, Cortailod I, récl.; Tjeche Pierre Sonvilier I, antisp.; Stauffer Pierre Henri, Gorgier I, récl.; Thiébaud James, Noiraigue Ia, récl.; Colaci Donato, St-Imier IIa, antisp.; Castioni Mario, Comète II, récl.; Perone Giuseppe, Audax II, jcu dur; Thiébaud Jean Bernard, Noiraigue Ib, antisp.; Kurmann André, St-Sulpice I, antisp.; Frey Georges, Saint-Sulpice I, antisp.; Leone Eugénio, Pal Friul I, jcu dur; Chiesurin Egidio Pal Friul I, récl.

DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Chapatte Daniel, Sonvilier I, antisp.; Rosset Pierre, Les Brenets Ib, antisp. DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION + FR. 50.— D'AMENDE Bourquin Roland, Sonvilier I, récl. récid.; Foschini Philippe, Gorgier I, antisp. récid.; Rupel Enzo, Fleurier Ib, antisp. récid.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

Guder Pierre-Yves, Comète jun. C, antisp. envers l'arbitre. TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION + FR. 20.— D'AMENDE Bertio Danilo Ticino II, voie de fait; Budiani Pierino Comète II, voie de fait; Simeoni Pierino, Geneveys s-C I, voie de fait; Romolo Carlo, Salento I, antisp.

SUSPENSION IMMÉDIATE

Inchingolo Francesco, Salento I, voie de faits sur l'arbitre.

Radiation de club

Le F.C. Salento I est radié de l'A.C.N.F. par suite d'incidents graves provoqués par ses joueurs (voie de fait sur arbitres). Cette sanction sera soumise à l'assemblée des délégués pour ratification. Le comité central de l'A.C.N.F. proposera à l'assemblée des délégués d'exclure les équipes dont les joueurs se rendront coupables de voie de fait sur les arbitres.

FINALE IIIe LIGUE

Corcelles I - Marin I: samedi 1er juin 1974 à 16 h, à la Maladière Neuchâtel (ouverture du match Neuchâtel Xamax - Young Boys).

FINALES IVe LIGUE

St-Imier IIA - (Superga II) dimanche 26 mai à 15 heures à St-Imier. - Espagnol Ia - Geneveys s-Coffrane I dimanche 26 mai à 17 heures à Serrières. - Buttes I - Lignières I dimanche 26 mai à 15 heures à Buttes.

COUPE NEUCHÂTELOISE

Corcelles I - St-Imier I (finale pour la 3me place) jeudi 23 mai à 16 h à Corcelles. Marin I - Boudry I (finale pour la 1re place) mardi 28 mai à 20 h 30 à Marin.

FINALES IVe LIGUE (RAPPEL)

Les clubs recevant doivent convoquer les clubs et arbitres en indiquant les vestiaires et les couleurs.

COMITE CENTRAL

En remplacement de notre caissier (M. H. Schumacher, décedé), nous avons fait appel à M. Francis Droz nouveau membre du comité central. Messellier 10, 2052 Fontainemelon Tél. 038 53 27 34.

hockey sur terre

Lausanne était le plus fort

NEUCHÂTEL-LAUSANNE I 0-3 (0-1) Formation: Jenni, Crivelli, Courvoisier, P.-A. Lauber, Genthil, Henderson, D. Lauber, Piot, Steiner, Buhlmann (Marend-d), Fernandez (Peverelli). Entraîneur: Crivelli.

Après un dimanche de pause, Neuchâtel-Sports avait la difficile tâche de recevoir le «leader» du classement de la ligue B, Lausanne-Sports I. L'équipe neuchâteloise a fait mieux que se défendre, et il a fallu attendre la trentième minute pour que les Vaudois ouvrent la marque.

En remplacement de notre caissier (M. H. Schumacher, décedé), nous avons fait appel à M. Francis Droz nouveau membre du comité central. Messellier 10, 2052 Fontainemelon Tél. 038 53 27 34.

Résultats complémentaires

IVe ligue. — Fontainemelon II - Salento 3-0; Lignières Ia - Audax II 4-2. — Juniors A Couvet - Le Locle 0-6. — Juniors B Travers - Colombier 1-7. — Juniors C Le Locle - Sonvilier 5-1; Dombrésson - Auvernier 4-1.

cyclisme

Les Italiens attaquent au « Giro »

Après Gavazzi (mardi), Bitossi (mercredi), les Italiens ont enregistré un troisième succès d'étape au « Giro » avec la victoire en solitaire d'Ugo Colombo, le premier à franchir la ligne d'arrivée de la septième étape à Chieti. La veille, à Foggia, Bitossi — l'homme au cœur fou — avait obtenu un succès comme il le aime. Sorti du peloton dans les derniers kilomètres, il n'a pas laissé le soin aux Belges de ramener la meute sur lui. Il est vrai qu'une chute, à 800 mètres de la ligne d'arrivée, a jeté passablement de perturbation dans le peloton où les sprinters cherchaient leur place. A noter que dans cette sixième

étape, le Suisse Roland Salm a signé un excellent résultat, terminant en neuvième position. Voilà qui est tout à l'honneur du néo-professionnel helvétique.

TRANSITION

Hier, ce fut une nouvelle étape de transition où la situation demeure toujours aussi confuse. La topographie des étapes parcourues depuis le début n'a certes guère facilité une éventuelle sélection, mais il n'en reste pas moins que l'Espagnol José-Manuel Fuente a le sourire : le temps passe, les montagnes approchent à grands pas, et ses challenges ne se sont toujours pas manifestées.

Cette septième étape, Foggia-Chieti, courue sur un parcours de 257 kilomètres assez accidenté, surtout dans la partie terminale, n'a rien révélé de nouveau. On attendait une offensive du Belge Eddy Merckx, désireux de réduire son retard sur Fuente avant l'étape contre la montre de Forte dei Marmi, mardi prochain, mais il n'en fut rien.

MERCKX ACTIF

Pourtant, Merckx se montra assez actif la journée durant. Il envoya en éclaireurs ses coéquipiers, Bruyère d'abord, de Schoenmaker ensuite, en

vue de lui préparer le terrain, mais les deux hommes ne purent jamais creuser un écart consistant et l'ancien champion du monde préféra finalement renoncer, se réservant pour une autre occasion.

La victoire devait revenir à l'Italien Ugo Colombo, doyen du peloton avec ses 34 ans, qui porta son attaque à 60 kilomètres du but, s'assurant progressivement un net avantage de plus de 2' au fil des kilomètres. Le volontaire Colombo se présenta ainsi seul sous la banderole d'arrivée, conservant 44" d'avance sur le Belge Roger de Vlaeminck, qui s'était légèrement détaché du peloton dans la dernière rampe menant à Chieti.

Classements

6me étape, Tarente-Foggia (208 km) : 1. Franco Bitossi (It) 5 h 57' (moyenne 24 km 320); 2. Rottiers (Be) à 2"; 3. Avogardi (It); 4. de Vlaeminck (Be); 5. Gavazzi (It); 6. Sercu (Be); 7. Guazzini (It); 8. Ricconi (It); 9. Salm (S); 10. Kuiper (Ho).

Septième étape, Foggia-Chieti (257 km) : 1. Ugo Colombo (It) 7 h 26'28" (moyenne 34 km 536); 2. de Vlaeminck (Be) à 44"; 3. Bergamo (It) à 46"; 4. Merckx (Be); 5. Baronchelli (It); 6. Bitossi (It); 7. Gimondi (It), tous même temps; 8. Ritter (Dan) à 48"; 9. Battaglin (It) même temps; 10. Zilioli (It) à 49"; 11. Fuchs (S) 7 h 27' 37"; 12. Salm (S) même temps; 13. Pfenninger (S) 7 h 28'04"; 14. Spahn (S) 7 h 29'17"; 122. Zweifel (S) 7 h 52'20".

Classement général : 1. José-Manuel Fuente (Esp) 36 h 29'41"; 2. Gimondi (It) à 21"; 3. Zilioli (It) à 30"; 4. Battaglin (It) même temps; 5. Moser (I) à 32"; 6. Uribe Zubia (Esp) 36 h 30'15"; 7. de Vlaeminck (Be) 36 h 30'16"; 8. Bitossi (It); 9. Merckx (Be); 10. Conti (It) même temps. Puis : 41. Fuchs (S) à 12'42"; 52. Pfenninger (S) à 16'44"; 56. Salm (S) à 18'47"; 85. Spahn (S) à 26'36"; 110. Savary (S) à 36'08"; 115. Zweifel (S) à 41'53".



ÉCHAPPÉE DÉCISIVE. — Elle fut lancée mercredi par, entre autres, Schmid (vainqueur et maillot jaune du GP suisse après deux étapes), Hofliger (au centre) et Bischof (à gauche). (A.S.L.)

GRAND PRIX SUISSE DE LA ROUTE Qui battra Yvan Schmid ?

Les coureurs du Grand prix suisse de la route sont des gens pressés : mercredi, ils s'étaient permis de prendre une avance étonnante sur l'horaire prévu, entre Genève et Saint-Maurice; hier, malgré un vent favorable soufflant le long du Rhône, tout le monde ou presque se présenta plus tôt que ne l'avait prévu la table de marche à Oberwald. Il faut rappeler que ces messieurs sont des gens à ne pas se complaire dans une simple formalité, qui consiste à aller d'un point à un autre. Mais bien à se battre, de fort belle façon. Ceci expliquant cela !

Cette nouvelle attaque eut au moins le mérite de clarifier le classement, de le faire évoluer d'une fort belle façon pour celui qui est, est-ce une constatation qui s'impose, le plus fort du lot. Certains de ceux qui avaient résisté le premier jour (Roland Schär, Robert Thalmann) ont accusé le coup hier, d'autres (Kurtmann) avaient déjà accepté la défaite lors des premiers kilomètres. Qui donc, dès lors, battra Iwan Schmid ?

La question risque bien d'être sans réponse. Serge DOURNOW

UN TRIO A SAINT-AURICE...

De Genève à Saint-Maurice (mercredi), le parcours n'offrait guère de difficultés. Seule la montée de la Rasse, placée en fin de course, allait faire la décision parmi le petit groupe qui avait faussé compagnie au peloton, peu avant Lausanne. Ainsi, à l'issue des 139 premiers kilomètres, Yvan Schmid a réussi là où il avait échoué quelques mois plus tôt, lors des championnats suisses amateurs de l'été dernier, Robert Thalmann l'ayant battu.

...ET UN AUTRE A OBERWALD!

Pour la journée de l'Ascension, il n'y avait guère plus de monde sur les routes. Le G.P.S.R. souffrit de l'anonymat. C'est dommage. Personne donc pour voir le train d'enfer imposé par le peloton sur les routes droites du Valais, de Saint-Maurice à Brigue, le vent étant un allié de choix. Personne pour admirer, malgré tout, ces tentatives de démarrage sans cesse contraires.

De Brigue, la caravane avait à gagner les hauteurs de la vallée de Conches. Toujours est-il qu'il fallait monter, dans un horizon bouché à souhait, la neige prenant même la place de la pluie de temps à autres. L'équipe « Allegro », par Kuhn et Leuenberger, s'en alla en éclaireur, défendant le maillot jaune d'Iwan Schmid. Mais le premier creva, le second eut quelque peine. Le « leader » dut alors payer de sa personne, ce qui ne sembla pas le gêner du tout. Vercellini et Voegelé l'accompagnaient sur les dernières rampes : on voyait déjà la répétition du succès de Schmid quand Vercellini prit ses distances.

Classements

Première étape, Genève-Saint-Maurice (139 km) : 1. Yvan Schmid (Oberbuchsitzen) 3 h 07'25"; 2. Gilbert Bischoff (Yverdon) 3 h 07'45"; 3. Meinrad Voegelé (Leibstadt) 3 h 07'59"; 4. Martin Bitterli (Liestorf) 3 h 08'39"; 5. Robert Thalmann (Menzau); 6. Albert Knobel (Altendorf); 7. Paul Krienbuehl (Malters); 8. Roberto Puttini (Locarno); 9. Juerg Stalder (Zweismimmen); 10. René Ravasi (Yverdon); 11. Bruno Schoeni (Fribourg); 12. Victor Schraner (Sulz); 13. Fritz Saladin (Binningen); 14. Walter Baumgartner (Weiach); 15. Michel Kuhn (Zurich).

Deuxième étape, Saint-Maurice-Oberwald (138 km) : 1. Joseph Vercellini (Fr) 3 h 15'03"; 2. Schmid (Oberbuchsitzen) 3 h 15'13"; 3. Voegelé (Leibstadt) 3 h 15'23"; 4. Leuenberger (Bâle) 3 h 15'45"; 5. Kuhn (Zurich); 6. Gilbert (Châtres); 7. Nowak (Pol); 8. Schraner (Sulz); 9. Trybala (Pol); 10. Bitterli (Liestorf); 11. Bischoff (Yverdon), tous même temps; 12. Ackermann (Buchs) 3 h 19'50"; 13. Haefliger (Binningen) 3 h 20'14"; 14. Baumgartner (Weiach); 15. Keller (Leibstadt), même temps.

Classement général : 1. Yvan Schmid (Oberbuchsitzen) 6 h 22'38"; 2. Voegelé (Leibstadt) 6 h 23'22"; 3. Bischoff (Yverdon) 6 h 23'30"; 4. Bitterli (Liestorf) 6 h 24'24"; 5. Schraner (Sulz); 6. Gilbert (Châtres); 7. Kuhn (Zurich), même temps; 8. Vercellini (Fr) 6 h 24'36"; 9. Nowak (Pol) 6 h 25'48"; 10. Trybala (Pol), même temps; 11. Leuenberger (Bâle) 6 h 28'05"; 12. Ackermann (Buchs) 6 h 28'29"; 13. Thalmann (Menzau) 6 h 28'53"; 14. Knobel (Altendorf); 15. Ravasi (Yverdon), même temps.

Terrible chute au Grand prix du Midi libre

Vainqueur du Tour de Romandie de Paris-Nice et de la Semaine catalane, Joop Zoetemelk ne gagnera pas le Grand prix du Midi libre. Van Impe non plus. Tant le Belge que le Hollandais, tout comme une dizaine d'autres coureurs, ont percuté une voiture mal stationnée à 400 mètres de la ligne d'arrivée de la première étape (mercredi) à Valras-Plage. Relevés avec différentes blessures certains ont tout de même franchi la ligne d'arrivée, tel Van Impe dont le poignet gauche pendait plus bas que son guidon. Conduits à l'hôpital, ces coureurs ont reçu des soins intensifs. Mais pour eux le GP du Midi libre s'est terminé brutalement contre un véhicule en raison de la négligence des organisateurs locaux. Pour certains ils verront le Tour de France de l'extérieur, devant leur poste de télévision probablement !

Incroyable faute commise par les personnes chargées d'organiser la sécurité et la régularité des arrivées, faute dont les conséquences sont irréparables et inestimables pour une dizaine de coureurs, pour leurs employeurs, pour le cyclisme et les organisations françaises qui risquent, à l'avenir, de souffrir auprès des Fédérations étrangères d'une réputation qu'il sera difficile de rétablir.

Mercredi, William Peters s'imposa au sprint dans la demi-étape du matin (Carcassonne - Valdras : 96 km) battant les Français Sibille et Perin et l'Anglais Hoban. L'après-midi, le Britannique prenait sa revanche, s'imposant à Montpellier, réglant au sprint les Belges Verbeek et Maertens.

Jeudi le maillot de « leader » a passé sur les épaules de Jean-Pierre Danguillaume, deuxième de l'étape, derrière un jeune Belge pratiquement inconnu, René Dillen (23 ans), vainqueur au sprint.

Classements

Première étape Carcassonne - Valras, 96 km : 1. William Peeters (Bel) 2 h 07'39" (avec bonification). 2. Sibille (Fr) 2 h 07'41". 3. Perrin (Fr) 2 h 07'43". 4. Hoban (GB) 2 h 07'45". 5. Esclassan

(Fr) même temps. 6. Verbeek (Bel) et tout le peloton dans le même temps que Barry Hoban.

2me étape, Bezler - Montpellier (97 km) : 1. Barry Hoban (GB) 2 h 28'11". 2. Verbeek (Be). 3. Maertens (Be). 4. Coroller (Fr). 5. Rouxel (Fr). 6. Bracke (Be), même temps. 7. Danguillaume. 8. Sibille. 9. Poulidor. 10. Agostinho (Por). Ont abandonné : Grelin, Zoetemelk (Hol). Labourdette, Lapebie, Van Impe (Be) et Lanoo (Beu).

Troisième étape, Montpellier - Ales (198 kms) : 1. René Dillen (Be) 5 h 26'42". 2. Danguillaume (Fr) même temps. 3. Talbourdet (Fr) 5 h 26'45". 4. Coroller (Fr) même temps. 5. Verbeek (Be) 5 h 26'53". 6. Esclassan (Fr). 7. Maertens (Be). 8. Hoban (GB). 9. Richard (Fr). 10. Wesenmael (Be). 11. Van Looy (Be). 12. Rouxel (Fr). 13. Dury (Be). 14. Nogues (Fr). 15. Perin (Fr), tous même temps.

Classement général : 1. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) 10 h 02'34". 2. Coroller (Fr) à 7". 3. Hoban (GB) à 9". 4. Verbeek (Be) à 11". 5. Sibille (Fr) à 11". 6. Maertens (Be) à 13". 7. Rouxel (Fr) à 15". 8. Bracke (Be). 9. Rebillard (Fr). 10. Martellozo (Fr). 11. Poulidor (Fr). 12. Agostinho (Por).

gymnastique

Championnats suisses juniors à l'artistique Prestation excellente de la relève à Hauterive

Les championnats suisses à l'artistique (catégories juniors et jeunesse) se sont déroulés hier à Hauterive. Plus de 200 concurrents âgés de 8 à 21 ans ont participé à ces joutes et ont démontré

les progrès des jeunes gymnastes helvétiques. Le niveau technique s'est révélé en hausse, les concours ayant laissé une excellente impression au jury, au public et aux dirigeants fédéraux venus à Hauterive.

« PLAN INTEMPÉRIES »

Tôt le matin, sous la pluie qui commençait à tomber, les responsables des emplacements décidèrent l'application du plan « intempéries », démontant les installations extérieures et aménageant rapidement les salles d'Hauterive et de la Coudre, toutes deux très bien équipées. Puis, le responsable désigné par l'AFGA (Gerhard Fuchs de Schaffhouse, réparti les 207 participants et les 28 juges entre ces deux salles. Certes, les conditions ne furent pas idéales, mais la compétition put se dérouler sans accroc.

NEUCHÂTELOIS EXCELLENTS

Le matin, les catégories inférieures entrèrent en lice. En jeunesse I, le benjamin (de 8 ans) est un Neuchâtelois, Flavio Rota, du Locle, qui termina au 18me rang. En jeunesse II, son camarade de club Thierry Pellaton devançant de peu Tony Cameroni (Serrières), qui a eu une légère défaillance au sol. En classe de performance 2, Christian Wicky, de Pesieux (12me) et Jean-Charles Waelti, de Neuchâtel-Ancienne (15me) ont obtenu un excellent classement. Dans l'ensemble, les jeunes Neuchâtelois ont réussi une bonne prestation d'ensemble. C'est de bonne augure à la veille des

importantes compétitions qui attendent les gymnastes du canton en terre neuchâteloise et romande.

L'après-midi, les gymnastes des classes de performance 3 et 4 des catégories jeunesse et juniors offrirent un beau spectacle aux spectateurs massés dans les salles. Avec son 4me rang en performance 4, Jean-Pierre Jaquet (Neuchâtel-Anc.) obtint le meilleur résultat des Neuchâtelois; ce jeune membre du cadre national des espoirs a réussi là une excellente performance. Le président de l'AFGA, Albert Huwyler, s'est déclaré satisfait du niveau des exhibitions. Les difficultés techniques, dont les concurrents ont truffé leurs exercices, étaient supérieures, même si quelques gymnastes manquent encore — et c'est normal à leur âge — de la puissance physique nécessaire pour assurer la parfaite finition de l'exécution.

EXCELLENT

Ce championnat suisse a donc laissé une excellente impression. Nous nous permettons simplement de déplorer que les desservants des postes de commandement n'aient pas placé de temps à autre un mot en français. Il n'y avait en effet pas de traduction simultanée et tous les spectateurs accourus à Hauterive ne savaient pas la langue de Goethe! Nous voulons bien que la plupart des concurrents venaient d'outre-

Sarine, mais nous n'avions pas toujours le sentiment de nous trouver en terre romande... Cette journée s'est terminée par des démonstrations, celles-ci de bonne facture. Elles permirent au public de patienter dans l'attente de la proclamation des résultats.

PAH

RESULTATS

Jeunesse 1 : 1. Bernhard (Winterthur) 38 points. - Puis : 18. Rota (le Locle) 35,80. - 22. Hug (le Locle) 35,60. - 34. Kaufmann (Pesieux) 34,60. - 36. Genolet (la Chaux-de-Fonds) 34,30.

Jeunesse 2 : 1. Zeilweger (Staad) 46,80 points. - Puis : 17. Pellaton (le Locle) 42,75. - 19. Cameroni (Serrières) 42,10. - 28. Blattler (la Chaux-de-Fonds) 40,60.

Juniors (performance 2) : 1. Lehmann (Hindelbank) 71,20 points. - Puis : 30. Perroud (la Chaux-de-Fonds) 59,80.

Juniors (performance 2) : 1. von Allmann (Bönigen) 83,50 points. - Puis : 12. Wicky (Pesieux) 75,80. - 15. Waelti (Neuchâtel) 74,70.

Juniors (performance 3) : 1. Bernasconi (Chiasso) 88,70 points.

Juniors (performance 4) : 1. Luthi (Thoune) 99,90 points. - Puis : Jaquet (Neuchâtel) 91,90.

Jeunesse (performance 4) : 1. Haller (Steckborn) 96,50 points.

Jeunesse (performance 3) : 1. Bloeschinger (Zurich) 93,90 points.

yachting

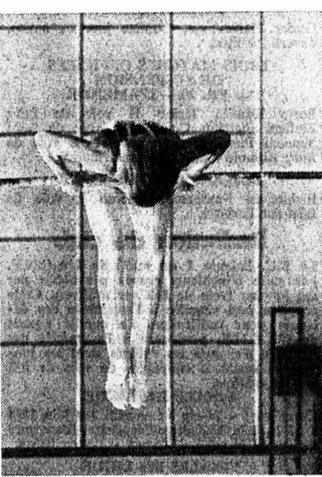
Série des Laser Un Hollandais mène la danse

Le championnat de série des Laser (six manches) a fort bien débuté. Le temps n'était peut-être pas parfait pour les plaisanciers ou les promeneurs, mais le vent d'ouest de force trois à cinq convenait particulièrement bien à un championnat. Les chavirages ont été nombreux et à la fin de la troisième manche les barreaux commençaient à être éprouvés. Beaucoup n'ont pas encore la condition physique et la technique nécessaires pour participer à de vraies régates.

Pour les favoris au titre, la situation commence à s'éclaircir. On peut maintenant penser que les cinq premiers du classement général provisoire sont les seuls à avoir encore des chances sérieuses. Parmi ceux-ci, le Hollandais Ph. van Leeuwen (gagnant des deux premières manches) a démontré que les vents forts n'ont pas beaucoup de secrets pour lui. Il est très régulier, mais devra se méfier, et c'est là une heureuse surprise, du Neuchâtelois Jean de Bosset. Ce dernier s'est classé deux fois troisième et a gagné la dernière manche. Son retard n'est pas énorme et si le vent tient, il est décidé à tout. Le Neuvillois Laurent Quellet suit les deux autres barreaux de près, malgré une troisième manche moins bonne. L'Anglais Martin Jeff et le Genevois Yves Ganter complètent ce quintette.

Y.-D. S.

Classement après trois manches : 1. Ph. van Leeuwen (Hollande); 2. Jean de Bosset (Neuchâtel); 3. Laurent Quellet (la Neuveville); 4. Jeff Martin (Angleterre); 5. Yves Ganter (Genève).



CHRISTIAN WICKI. — Un 12me rang pour le jeune gymnaste de Pesieux... (Avipress - J.-P. Baillod)

automobilisme

Monaco accueille le « cirque de formule 1 » Tout est possible sur le circuit monégasque

Les pilotes sont unanime : le Grand prix de Monaco — chaque année il se déroule le dimanche de l'Ascension — est l'un des plus beaux qui soit. Le circuit, tracé dans les rues de la Principauté, n'est pas le moindre des attraits de cette compétition, la sixième se déroulant cette année comptant pour le Championnat du monde des conducteurs.

A l'heure actuelle, au classement intermédiaire, Emerson Fittipaldi (Texaco-Marlboro) est en tête avec 22 points contre 21 à Niki Lauda et 19 à Regazzoni, ces deux derniers étant aux volants de Ferrari.

Qui va s'imposer à Monaco ? Il est difficile de faire des pronostics. Tout d'abord, parce que, cette année, la course au titre suprême est terriblement ouverte, ensuite parce qu'à Monaco plus que n'importe où ailleurs, la mécanique est soumise à très rude épreuve. Sur un circuit particulièrement sinueux et tourmenté — comme c'est justement le cas

dans la Principauté — les Ferrari de Lauda et Regazzoni devraient se montrer très à l'aise. Leur tenue de route, leur freinage sont irréprochables; en plus la puissance et l'excellente souplesse du moteur 12 cylindres opposés à plat est un atout non négligeable.

Autres bolides dotés de groupes 12 cylindres (en V cette fois), les BRM de Beltoise, Pescarolo et Migault. Si les deux derniers cités ne disposent que de l'ancienne version type 160 dont les caractéristiques routières ne sont pas des meilleures, en revanche, Beltoise pilotera sa BRM 201 dont le Français dit grand bien.

Les Texaco-Marlboro de Fittipaldi et Hulme sont également capables de faire la loi. Ce sont des voitures robustes, rapides qui cependant risquent de manquer quelque peu de maniabilité sur le tobogan monégasque. Il est vrai que l'habileté des pilotes peut éventuellement compenser ce handicap. Du moins sur quelques tours, mais pourront-ils soutenir une cadence élevée pendant 80 rondes ?

En ce début de saison européenne, les Lotus JPS 9 de Ronnie Peterson et Jacky Ickx ont souvent été décevantes. Il faut remonter à 1970 — avec le regrettable Jochen Rindt — pour retrouver une Lotus à la première place du GP de Monaco. Et cette année, sauf une surprise, il y a malheureusement de fortes chances pour que les splendides bolides noirs et jaunes ne fassent pas partie des meilleurs.

Chez Brabham seul Reutemann semble en mesure de faire mieux que de la figuration. En revanche, une grande inconnue ? que vont faire les Tyrrell-Ford confiées à Jody Scheckter et Patrick Depailler ? Ces voitures sont fort bien équilibrées. Le résultat obtenu par Scheckter (troisième) à Nivelles est

là pour étayer cette affirmation. Mais à Monaco l'expérience du pilote est parfois déterminante. Non seulement il s'agit de trouver un rythme rapide et coulé, mais encore il faut sans cesse être concentré au maximum. Or, aussi bien

pour Scheckter que pour Depailler, ce sera leur première participation au Grand prix de Monaco. C'est peut-être là la seule faille dans la rude écorce de l'équipe Tyrrell.

Christian WENKER

football

Coupe neuchâteloise : Corcelles (3me qualifié) sans problème

CORCELLES - SAINT-IMIER 4-1 (2-1) MARQUEURS : Guélat 39me et 43me; Aellen 42me; Donzé (contre son camp) 48me, Zanetti 85me.

CORCELLES : Salomon; Freyholz, Buillard, Rognon, Duggan; Junzi, Guyenet; Payot, Zanetti, Calame, Guélat. Entraîneur : Guyenet.

SAINT-IMIER : Bourquin; Steiner, Elia, Gut, Schafroth; Favre, Boillat; Fillsidorf, Aellen, Kerner, Boichat. Entraîneur : Donzé.

ARBITRE : M. Calabrese, de la Chaux-de-Fonds.

NOTES : Stade du Grand-Loche, temps pluvieux. 150 spectateurs. A la mi-temps, Donzé pour Steiner et Rey pour Duggan. A la 73me minute, Mérillat pour Boillat. Coups de coin : 6-7 (3-3).

Hormis les premières vingt minutes, Corcelles n'a pas éprouvé beaucoup de difficulté à se qualifier pour représenter notre canton en coupe de Suisse. Saint-Imier avait bien commencé par un jeu varié qui lui assura quelques jolis mouvements. Mais, lorsqu'Aellen ayant éliminé toute la défense de Corcelles tira, le ballon filant dans le but vide, l'arbitre siffla la mi-temps. Puis peu après la reprise, un arrière erguélien

dévia dans ses filets un centre de Payot. Il n'en fallait pas plus pour couper les jambes des Jurassiens, peu enclins à l'effort. Corcelles a mérité son succès par sa plus grande volonté et sa rigueur défensive. Vraiment, les paris sont ouverts pour la finale de IIIe ligue où Marin n'a pas encore gagné. Le samedi de Pentecôte en ouverture de Neuchâtel Xamax - Xoung Boys, les deux champions de la série luttent pour le titre de champion cantonal. Si Corcelles fait preuve d'autant de volonté et de technique qu'hier, il est parfaitement capable de bien se comporter dans sa nouvelle série la saison prochaine.

We.

AUTRES RESULTATS

Juniors Inter B : Richemond - Etoile 5-5. IVme ligue : Etoile IIa - Superga II 3-4. Juniors A : Comète - Le Locle 1-1. Juniors B : Le Locle I - Le Locle II 3-5; Saint-Blaise - Audax 1-6. Juniors C : Audax II - Auvierin 6-0; Cressier - Le Landeron 3-0. Juniors D : Boudry - Comète II 9-2; Geneveys-sur-Coffrane - Saint-Imier 2-4. Les autres résultats ne nous sont pas parvenus.

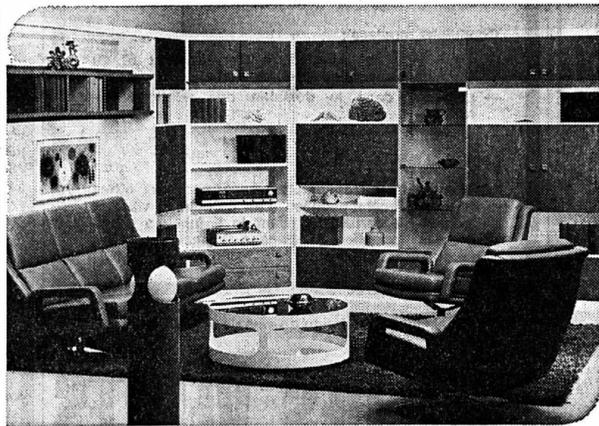
«Une ou deux grandes lampées de bonne bière Muller pour la soif, et puis, siroter plus lentement, pour le goût : plaisir rare à la ROTONDE, parmi les fleurs et les beaux arbres»





Suisse — individuel — parfait

meublez-vous
avec
la liberté **MAXIMA**



Un programme complet aux possibilités étonnantes: Parois-bibliothèque, parois-lit, parois-salon — Toutes combinaisons et arrangements spéciaux sont disponibles: huit grandeurs de portes, trois largeurs de tiroirs, deux profondeurs, deux abattants, quatre vitrines. Pour les réunions au sommet, comme pour la chambre d'amis, choisissez la liberté "MAXIMA".

ameublements
Vionnet SA

Bulle : 029 / 2 99 95 — Yverdon : 024 / 2176 36
Genève : 022 / 43 22 29 — Charrat : 026 / 5 33 42
Lausanne-ouest / Centre ADOC : 021 / 35 10 72

CREDISCRET

BON

pour une documentation gratuite.

Nom : _____
Adresse : _____

A retourner à Vionnet SA - 1630 Bulle.

YVERDON : 39, rue de Neuchâtel

Un succès
à
Chiètres
des
asperges

fraîches à l'ancien prix.

Les restaurants renommés de Chiètres se recommandent

HOTEL LOWEN Tél. (031) 95 51 17
GASTHOF SEELAND Tél. (031) 95 51 15
HOTEL BAREN Tél. (031) 95 51 18
HIPPEL KRONE Tél. (031) 95 51 22
HOTEL JURA Tél. (031) 95 53 08
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET DU TOURISME.

VOYAGES DE PENTECOTE

ALPES BAVAROISES
CHATEAUX ROYAUX TYROL

1-3 Juin, 3 jours Fr. 290.—

ILE DE MAINAU
PROMENADE EN BATEAU
CHUTES DU RHIN

1-2 Juin, 2 jours Fr. 180.—

CHARTREUSE-VERCORS
GORGES DE LA BOURNE

2-3 Juin, 2 jours Fr. 165.—

VOYAGES

WITTEWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37

Vous trouverez tout pour votre

**pique-nique
torrée, broche**

Sur demande : prêt pour la cuisson, avec herbes, ail, assaisonnements spéciaux, etc. chez

max Hofmann
T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 NEUCHÂTEL

Nouveau! Schild lance les Tramps

49.-

La propre marque «Tramps» — la nouvelle appellation de jeans, lumbers et ensembles jeans de toute dernière mode. Un nouveau nom qui s'ajoute aux marques les plus connues que vous offre Schild:

Levi's
Barbados Jeans
Life Jeans

79.-

Chez Schild, chaque homme trouve un pantalon à son goût.

Grâce au vaste choix des tissus, couleurs et modèles. Grâce à la qualité légendaire de Schild, qui compte double pour les pantalons d'été. Grâce à la propre fabrication. Car là est le secret des prix avantageux de Schild!

UNE MODE A SUIVRE
SCHILD

Jeans «Tramps», 67% polyester-Diolen/33% coton, grâce à notre propre fabrication, Fr. 49.-
NEUCHÂTEL, 9, Saint-Honoré.

Pantalon dernier cri, 55% polyester-Trevira/45% laine peignée, grâce à notre propre fabrication, Fr. 79.-

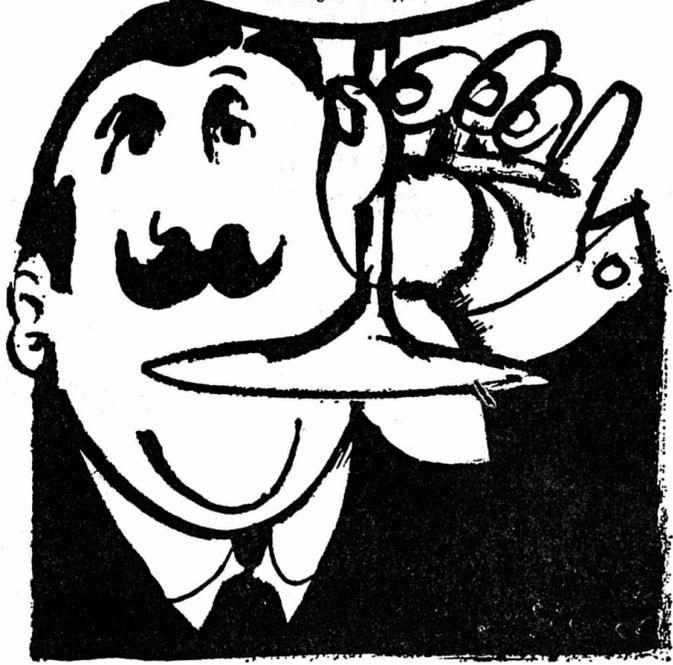
Le samedi, ouverture NON-STOP de 8 à 17 heures.

Notre offre spéciale :
CHEMISES DAIM Fr. 275.—
pour dames et messieurs
100 BLOUSES BRODÉES
pièce Fr. 24.—
ouvert tous les après-midi
Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 3065
SI SHOP-IMPORT

Votre cave, c'est
'HYPER
YVERDON

ACTION 3 pour 2
Beaujolais a.c. le litre 6.50 + verre
3 litres 13.- + verre
(Jusqu'à épuisement du stock)

Le plus grand choix de vins et spiritueux de Suisse romande aux plus petits prix
Bus navette gratuit de la gare à l'hyper



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons :

jeune homme
et ouvrières

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Prière de se présenter ou de téléphoner à :
BIEDERMANN S.A., Rocher 7, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 16 31.Restaurant BEAU-RIVAGE - Neuchâtel
cherche

EXTRA

pour buffet et service terrasse, uniquement le soir
en cas de beau temps.

Tél. 25 47 65, ou se présenter.

MIGROS

cherche

pour son siège central, à MARIN,
AU SERVICE INFORMATIQUEDATA - TYPISTE
sur IBM 3740 (disquette)

expérience souhaitée, mais pas indispensable.

Nous offrons :

- formation assurée par des personnes compétentes, au sein d'une équipe jeune et dynamique
- horaire variable
- situation d'avenir
- salaire intéressant.

M-PARTICIPATION

Téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

+GF+

Venir travailler 1 an ou 2 en Suisse
alémanique ?
Pourquoi pas, pour changer d'air.Vous en profiterez énormément. Profes-
sionnellement d'abord et personnellement
tout autant.En vue de compléter une petite équipe
d'un service de vente, nous cherchons

une sténodactylo

pour les marchés de Suisse romande
et des régions alémaniques situées à
la limite des langues.De bonnes connaissances scolaires en
allemand sont nécessaires car vous
aurez la possibilité de collaborer à la
correspondance allemande et de par-
faire ainsi vos connaissances dans
cette langue.Si cette proposition est susceptible de
vous intéresser, ne manquez pas
d'adresser votre offre à notre départe-
ment du personnel, qui est également à
votre disposition pour tout renseigne-
ment complémentaire.
Tél. (053) 8 26 34.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

Hydrosaat

Souhaiteriez-vous apprendre à connaître la Suisse
et la France comme

CHAUFFEUR catégorie D

Nous exécutons dans ces pays des travaux d'ensemencement à la machine. Notre parc de stationnement pour camions se compose de Magirus à quatre roues tractées.

Nous offrons :

- activité intéressante et variée
- climat de travail agréable
- rétribution en rapport avec le travail fourni
- semaine de 5 jours
- indemnités de déplacement.

Remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le à :
HYDROSAAT S.A., Maison spécialisée dans l'ensemencement sans humus, 1781 Salvenach (FR).

Nom : Prénom :

Date de naissance : Tél. :

Adresse : Domicile :

Permis de conduire catégorie D depuis :

La fondation EBEN-EZER met au concours le poste de

DIRECTEUR (trice)

de la Maison Julie Hofmann, ch. de Rovéréaz 35,
Chailly-Lausanne (130 lits - femmes handicapées ou
de grand âge).

Le directeur est assisté d'un adjoint administratif.

Conditions requises :

- expérience de la conduite d'un Internat et du traitement des handicapés mentaux
- aptitudes dans le domaine des relations humaines
- ouverture à un travail d'équipe.

Logement familial assuré.

Les candidats (ou candidates) enverront leurs offres
manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et
de copies de certificats, avant le 5 juin, au prési-
dent de la Fondation, M. Eugène Raymond, pasteur,
5, rue du Midl, 1800 Vevey.Maison d'importation de vins de 1er ordre,
cherche un

CHEF DES VENTES

Exigences : bilingue parlé et écrit.

Conclusion des marchés de gros.
Clientèle grands magasins et supermarchés.Expérience de la vente et connaissance des mar-
chés suisses.Travail indépendant sous initiative personnelle.
Emploi stable et d'avenir. Age de 30 à 40 ans.Les candidats suisses qualifiés sont priés d'adres-
ser leur offre détaillée, avec références et préten-
tions de salaire, sous chiffres PH 1437 au bureau du
journal.Fiduciaire neuchâteloise engagerait, pour date à
convenir,réviseur ou
comptable diplôméayant quelques années de pratique, âgé de 30 ans
au moins.Occasion pour personne dynamique de se créer une
situation d'avenir.Faire offres à la Direction de la
Fiduciaire SCHENKER MANRAU S.A.,
av. Formachon 29, 2034 Pesoux.

Nous désirons encore spécialiser plusieurs

OUVRIERS

jeunes et dynamiques dans la fabrication
des sécateurs FELCO de renommée mon-
diale.

Places stables.

Horaire selon convenance.

Déplacement payés.

Fabrique FELCO,
2206 les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 14 66.SOMECO SA
FABRIQUE DE CADRANSen face de la gare de Corcelles
engage

décalqueuse

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

Nous engageons, pour date à convenir,

UN MÉCANICIEN-
TOURNEUR

Salaire suivant capacités.

METANOVA S.A.
CRESSIER (NE)
Tél. (038) 47 18 33.

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche du

personnel féminin

pour son service de contrôle.

Entrée désirée : immédiate ou à convenir.

Débutantes seraient mises au courant

Nous offrons un travail très propre et intéres-
sant et des conditions avantageuses.

Horaire de travail mobile.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous
à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trol-
leybus 1, Rouges-Terres).Restaurant Saint-Honoré engage
tout de suite :sommeliers
sommelièresTél. 25 95 95 ou se présenter au
restaurant.HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL Tél. 25 55 01

cherche :

commis de cuisine
cuisinier
portier d'étage
portier tournant
magasinierFaire offres ou se présenter à la
Direction.

Air Maintenance S.A.

Nous cherchons

employée de bureau

de langue maternelle française ou
allemande ayant de bonnes connais-
sances de l'autre langue, pour le
contrôle du Kardex de notre
stock pièces de rechange.Nous offrons : place stable, bon
salaire, 13^{me} mois, semaine de
5 jours, horaire variable, avan-
tages sociaux d'une entreprise mo-
derne et dynamique.Adresser offres écrites au bureau
du personnel de Air Maintenance
S.A., Aéroport de Neuchâtel,
2013 Colombier.

Nous avons besoin d'un

mécanicien ou
aide-mécanicienpour travaux d'entretien de notre
matériel de production.
Ambiance de travail agréable de
petite entreprise.ADAX Décolletages
CH-2034 Pesoux (NE)
Tél. 038/31 11 20

cherche, pour entrée immédiate :

1 sténodactylographe

de langue allemande avec bonnes notions de fran-
çais, pour correspondance allemande et service
téléphonique avec la clientèle alémanique ;

1 aide de bureau

de langue maternelle allemande pour service télé-
phonique, remplacement pendant 2 mois de la titu-
laire de ce poste.Faire offres à Paul Kramer Neuchâtel S.A.,
tél. (038) 25 05 22.

Nous cherchons

spécialiste en brevets

De plus amples renseignements vous seront donnés
volontiers par notre chef du personnel,
M. Wagner, tél. (024) 21 60 21.BOLEX
INTERNATIONAL S.A.Dépt. des Etudes
1401 YVERDON.

FAN

Annonces
en couleursLe délai habituel
de remise des
ordres de publi-
cité n'est pas va-
lable pour les
annonces
comportant de la
couleur.
Différents impé-
ratives d'ordre tech-
nique devant être
pris en considé-
ration dans des
cas de ce genre,
les ordres et le
matériel
d'impression cor-
respondant
doivent nous être
remis 5 jours ou-
vrables avant la
parution.

On cherche :

un mécanicien-autos
un aide de garagePlaces stables, conditions à dis-
cuter.Se présenter aux
Garages Schenker,
Hauterive.

Tél. 33 13 45.

Couple de concierges

est cherché pour entretien géné-
ral d'immeubles dans les environs
de Neuchâtel. Travail à temps
partiel.
Nous demandons : personnes ca-
pables, de confiance, et ayant de
l'initiative.
Nous offrons : situation stable,
bien rétribuée. Bel appartement à
disposition.Faire offres écrites sous chiffres
GA 1165 au bureau du journal.La librairie Raymond à Neuchâtel
cherche

dame ou demoiselle

si possible à plein temps et sa-
chant taper à la machine. Travail
varié de bureau et reconnais-
sance de marchandise dans le
service de librairie.Se présenter au bureau de la
librairie Raymond, rue Saint-Ho-
noré 5, à Neuchâtel.
Tél. (038) 25 44 66.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois maisTOUS
LES JOURSle tirage CONTROLÉ
de la FAN
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN



engage

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN
éventuellement ÉLECTRICIEN
diplômé EPF

- ayant formation en technique de l'organisation et de la production industrielle,
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de la langue allemande,
- pouvant exercer une activité technique, technico-commerciale, et justifier d'une expérience professionnelle en vue d'une introduction progressive au poste d'adjoint au directeur.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, références et prétentions
de salaire, à :
M. E. Fricker, directeur de CONDOR S.A., 2853 Courfaivre.

Pepsi-Cola
Limonade gazeuse

AVEC PEPSI
DE LA
MUSIQUE

Gratis!
Votre 45 tours préféré
contre 24 Disco-Bons attachés aux litres de Pepsi!



**Centrale d'émission
des communes suisses**

Emission d'un emprunt 8 %

Série 6, 1974 - 89, de Fr. 70 000 000.—

Durée : au maximum 15 ans.

Garantie : 29 communes membres, en plus de l'obligation de rembourser leur tranche à l'égard de la Centrale d'émission des communes suisses, se portent caution pour le capital et les intérêts, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.

Cotation : aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Saint-Gall et Zurich.

Prix d'émission : 100 % plus 0,60 % timbre fédéral sur titres = 100,60 %.

Souscription : du 24 au 30 mai 1974, à midi.

Libération : le 10 juin 1974.

**Cartel de Banques Suisses
Union des Banques Cantonales Suisses
Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses
Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique**

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques membres des groupements de banques mentionnés ci-dessus, auprès desquelles des prospectus et des bulletins de souscription peuvent être obtenus.

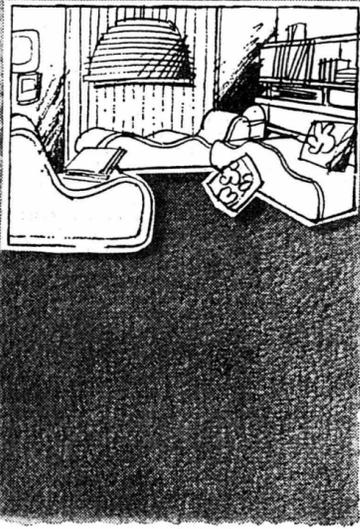
54-315-004

armourins

Jelmo flor

C'est une moquette velours généreuse, de qualité extraordinaire. Très résistante, grâce à sa matière: 100% Meraklon-Polypropylène. Idéale pour salon ou chambre à coucher. Largeur 420 cm, en brun, vert, cognac, beige ou rouge, le m²:

32.90
(sur mesure: 37.90)

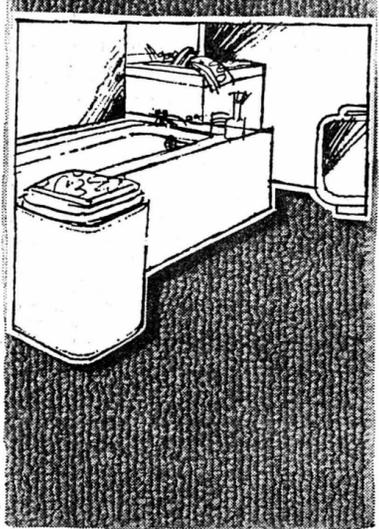


CHOISI PAR

Jelmo tex

C'est le tapis de fond avantageux, robuste, étanche, à-tout-faire. 100% Nyluisse, il adhère bien au sol et son dos synthétique permet de l'utiliser même pour la cuisine et la salle de bain. En rouge, beige, olive, or ou brun. En 420 cm de large, le m²:

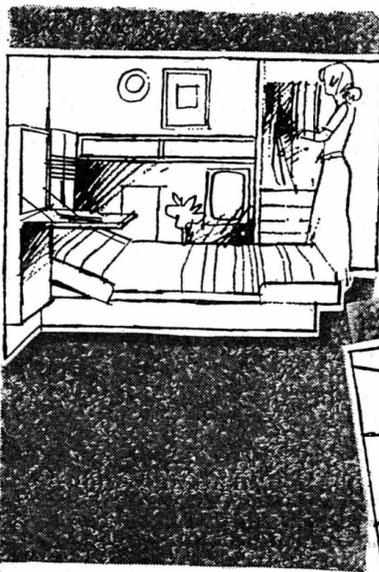
19.90
(sur mesure: 24.90)



Jelmo cryl

C'est la moquette qui répond à toutes les exigences. 100% acryl, son relief donne une impression très moderne. Facile à nettoyer, elle existe en beige, cognac, or, orange ou brun. En 400 cm de large, le m²:

39.90
(sur mesure: 45.50)



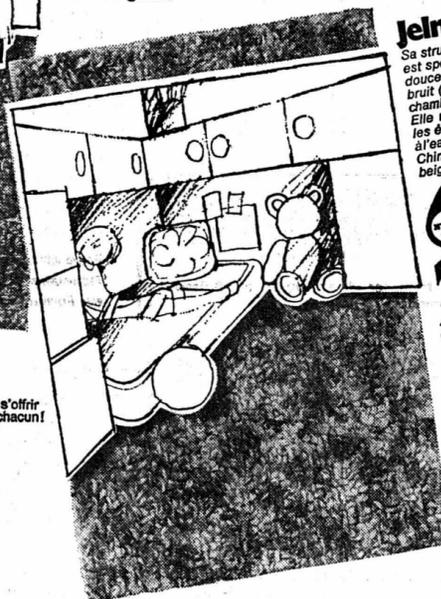
Nos quatre qualités «Jelmo» ont un point commun: leur prix avantageux.

Un prix très avantageux, parce que nos moquettes sont de grande qualité. Que ce soit pour un living, un hall, une chambre d'enfant ou de bain, nous offrons ce qu'il y a de mieux. Vous pouvez les poser vous-mêmes ou appeler nos spécialistes, à votre guise.

Jelmo mel

Sa structure bouclée est spécialement douce et absorbe le bruit (idéale pour chambre d'enfant). Elle résiste à toutes les épreuves, même à l'eau. 100% Nyluisse Chine, ton sur ton, beige, cognac, olive ou rouge. En 400 cm de large, le m²:

29.90
(sur mesure: 35.90)



mieux vivre avec armourins

c'est pouvoir s'offrir le confort comme tout-un-chacun!

Participez à la grande loterie gratuite de la Quinzaine de Neuchâtel

Chef Gianni

Peseux
Tél. 31 40 40

Ce soir

Danse
avec l'orchestre « SAMANTAS 666 »

Ouverture jusqu'à 2 heures.
Cuisine chaude et froide à toute heure.

A vendre
chiots bergers allemands
avec pedigree.
Tél. (037) 75 15 68.

Pendule boule d'alcôve
pièce rare, époque 1710, signé Goret Paris, écaillé avec bronze.
Tél. (024) 24 20 16.

HUSQVARNA

Husqvarna lance la première machine à coudre "compacte" à bras libre!



Petit de format, grande on possibilité.

Husqvarna

E. Riera Fontainemelon
vous offre ses services comme **ébéniste-ménisier**
pour des petits travaux, réparations ainsi que dépannage rapide de vitres.
Tél. 53 31 62.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **annonces sous chiffres** à ne jamais joindre de certificats ou autres documents **ORIGINAUX** à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

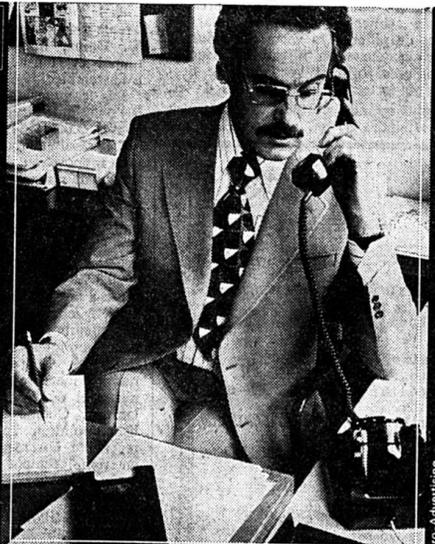
Feuille d'avis de Neuchâtel

A. GREZET
rue du Seyon 24
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31.

L'annonce
reflet vivant du marché

Gardez la tête froide pendant les jours chauds: Portez un léger costume PKZ!

TREVIRA



Léger, frais, poreux, ce costume bleu mode est traité antitaches. Qualité Fresco.

55 % polyester trévia, 45 % laine vierge

350.-

PKZ
L'habit fait l'homme - PKZ le gentleman

Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Granges, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Spreitenbach, Sion, St-Gall, Thonon, Vevey, Winterthur, Zurich: Bahnhofstrasse, Uraniastrasse, Oerlikon, Altstetten, Depositaures à Aarau, Altdorf, Bellinzona, Buchs SG, Bülach, Berthoud, Disentis, Poschiavo.

Neuchâtel, 2, rue du Seyon

QUINZAINE de NEUCHÂTEL 1974

Vendredi 24 mai, à 20 h 30
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

10 ans d'humour pour la Quinzaine de Neuchâtel

LE CABARET BOULIMIE
présente

«10 BIS»

Ecrit et réalisé par Lova Golovtchiner.

Des sketches nocifs, mordants, satiriques, un rire franc ou grinçant, du mime, de la détente, du talent.
Avec: Martine Jeanneret, Samy Benjamin, Lova Golovtchiner.

Prix des places: Fr. 7.— et 10.—.

Location-organisation: **SERVICE CULTUREL MIGROS**,
11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 25 83 48.

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges:

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, etc.
Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE).

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES | Prenez la direction Colombier - Bôle.
Grande place de parc.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une conférence du professeur Schaller à la Cité universitaire Il faut donner au Conseil fédéral les pouvoirs nécessaires pour combattre l'inflation!

Dans le cadre du Congrès romand du bois, (voir la « FAN » du 18 mai), le professeur François Schaller, des Universités de Lausanne et de Berne, a donné samedi, à la Cité universitaire, une conférence sur le thème : « Inflation, prix et salaires ». L'inflation, c'est-à-dire la hausse générale des prix a atteint un niveau inquiétant en Suisse. Le conférencier a déploré que la population, en général, et la jeunesse, en particulier, ne comprennent pas la gravité de la situation. L'inflation n'est pas seulement un phénomène monétaire et économique, mais surtout un phénomène politique et social qui menace de liquidation, « plus sûrement que la guillotine », les classes moyennes et modestes. Les plus touchés sont les épargnants qui ne parviennent plus à conserver leurs économies.

LA SUISSE, UN PARADIS FISCAL ?

Le professeur Schaller ne pense pas que la Suisse soit un paradis fiscal. Au contraire, on y pénalise durement les épargnants en les imposant deux fois sur leurs revenus. Aussi, s'opposent-ils aux tendances réclamant l'introduction d'un impôt sur la richesse. Pourtant, en Suisse, on continue à épargner, même si le taux de l'épargne a tendance à baisser. Le conférencier pense que l'épargne est le produit d'une mentalité, d'une éducation, ce qui explique pourquoi les Suisses n'ont pas renoncé à l'épargne. Mais les jeunes ne sont plus dupes et rient lorsqu'on leur parle de l'épargne « boule de neige » qui leur permettra de prévoir l'avenir.

Il n'est pas facile de définir l'inflation et encore moins de dénoncer ses responsables. En Suisse, chaque partenaire social en rejette la responsabilité sur les autres et, pour éviter des tensions, on tombe toujours d'accord pour en accuser l'étranger. En fait, avec un taux d'inflation de 12 %, dont 3 % au maximum importé, la Suisse contribue également à la propagation de ce fléau chez elle et à l'étranger.

QUI EN PORTE LA RESPONSABILITÉ ?
L'inflation actuelle, on ne doit pas en tenir pour responsable la main-d'œuvre étrangère qui s'est stabilisée, mais le

professeur Schaller la voit dans le trop-plein de commandes confiées, dans les années soixante-dix, à nos industries par l'étranger, notamment les Etats-Unis d'Amérique. Le change libre a permis de déterminer le prix réel du franc suisse : 3 fr., environ, pour un dollar. Ce qui signifie qu'au cours des vingt années écoulées, chaque fois que les Américains ou les autres clients de la zone dollar achetaient chez nous pour un dollar (ancien cours : 4 fr. 32), ils payaient en réalité trois francs, bénéficiant ainsi d'un sérieux escompte. Et il n'était pas question pour les Suisses d'aller investir aux Etats-Unis, comme certains le recommandaient, pour acheter pour 4 fr. 35 ce qui coûtait trois francs.

LE SYSTÈME EST MENACÉ

On aurait dû à l'époque discuter du taux de réévaluation du franc suisse, mais on a attendu jusqu'en 1971 pour que les Chambres concèdent au Conseil fédéral la compétence de le faire. Il en a été de même pour décider de la constitution d'un dépôt à l'importation.

Le professeur Schaller est pessimiste. Si on ne combat pas efficacement l'inflation, le système démocratique et fédéraliste du pays risque de s'écrouler. Il n'existe pas de recette connue pour juguler le fléau, mais on connaît des remèdes préventifs et curatifs que l'on peut utiliser selon l'évolution du mal.

Le combat contre l'inflation n'est pas la tâche d'individus ou de groupes d'individus, mais l'affaire de tout le pays. Ce n'est pas en restreignant la consommation de 1000 ou 500.000 personnes qu'on parviendra à un résultat. Les économistes, déchirés entre deux écoles, ne sont pas encore tombés d'accord sur la méthode à suivre. Le professeur Schaller estime qu'on devrait commencer par octroyer au Conseil fédéral toutes les compétences nécessaires pour décider des mesures à prendre, selon les circonstances.

ATTENTION A LA STAGNATION

Les arrêtés fédéraux antisurcharge notamment ceux relatifs à la construction et au crédit, estime-t-il, se sont révélés efficaces, mais il ne faudra

pas aller plus loin dans ce sens, au risque de provoquer la stagnation et l'apparition d'un chômage artificiel. Trop réduire la demande reviendrait à tomber au-dessous de l'offre.

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DES REVENUS

La solution ? Le professeur Schaller préconise que les pouvoirs publics, sous la pression de chacun de nous, aient le courage de prendre les mesures indispensables pour empêcher la destruction des structures actuelles. Il propose que l'on pratique une véritable politique des revenus. Non pas le blocage des salaires des prix et des bénéfices (salaires étant compris dans le sens le plus large, depuis ceux des actionnaires et des PDG à ceux des ouvriers), mais par des mesures visant à réduire, ou du moins à empêcher le cycle infernal des coûts.

Pour le professeur Schaller, l'indexation des prix est un leurre qui contribue au galop inflationniste. Il ne s'oppose pas, non plus, à l'augmentation raisonnable des salaires et des bénéfices, mais estime qu'on ne pourra pas juguler l'inflation tant que la masse monétaire circulant sur le marché intérieur dépassera largement la production, c'est-à-dire l'offre.

Aussi, ce ne sera qu'en dotant le Conseil fédéral des moyens légaux d'agir qu'on pourra s'attaquer aux causes multiples et parfois imprévisibles de l'inflation.

Afin de mettre fin au gaspillage des consommateurs pressés d'acheter n'importe quoi pour échapper à la dépréciation monétaire et aux investissements injustifiés des entreprises et du secteur public et à l'accumulation des stocks, sous le prétexte que tout ce qu'on a aujourd'hui coûtera moins cher que dans quelques mois.

Bref, le professeur Schaller a profité de son passage à Neuchâtel, pour mettre en garde le public devant la gravité de la situation. Une conférence qui a suscité un grand intérêt d'autant plus que le conférencier a su captiver son auditoire par des remarques et des exemples pleins d'humour.

J. P.

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Sauver la Vieille-Thielle

« Il y a quelques semaines, le Conseil d'Etat a proposé à la Société faïtière pour la protection du Patrimoine naturel neuchâtelois de créer une zone naturelle protégée dans la boucle de la Vieille-Thielle et de lui en confier la garde. Dans son assemblée générale du 23 avril la Société faïtière a accepté avec une vive reconnaissance cette excellente initiative.

Cependant quelques représentants des sociétés affiliées ont fait à cette convention les critiques suivantes :

La partie sud du terrain compris entre la route qui traverse l'île et le lit de la Vieille-Thielle a été remise à l'agriculture dans le cadre du rattachement parcellaire et drainée, alors que la partie nord, la plus sèche, qui convient à l'agriculture sans drainage, fait partie de la zone protégée. Le biotope le plus intéressant est la partie médiane, abandonnée depuis plusieurs années par l'agriculture ; la nappe phréatique y est proche de la surface, ce qui en fait un terrain humide particulièrement propice à une certaine flore et à une certaine faune (c'est là que nichent par exemple des vanneaux luppés). Il peut découler de ce découpage de la zone naturelle deux inconvénients :

1. Etant donné la légère dénivelité du terrain, du nord au sud, le drainage peut assécher la partie médiane et lui enlever une grande partie de son intérêt comme biotope.

2. Si les champs labourés et près à foins de la partie nord ne sont plus desservis par l'agriculture, les premiers se couvriront de mauvaises herbes et de chardons, les seconds de foins non coupés qui risquent d'étouffer les fleurs et plantes intéressantes.

Le Conseil d'Etat est prié de dire :

a) S'il peut garantir le maintien des biotopes de la zone naturelle protégée dans leur état actuel.

b) Si le drainage de la partie sud n'est pas contraire aux dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 octobre 1972 pris en application de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire, en vigueur jusqu'en 1975.

c) S'il n'est pas préférable de laisser à l'agriculture les terrains de la partie nord actuellement exploités et d'étendre en compensation la zone protégée vers le sud.

d) S'il n'est pas possible de rendre à la Vieille-Thielle une certaine circulation d'eau, ce qui permettrait de l'assainir dans une certaine mesure.

e) S'il n'y a pas lieu de constituer un groupe d'experts comprenant des représentants de l'Etat, de la Société faïtière et de la Ligue pour la protection de la nature pour examiner l'ensemble de ces questions.» (Interpellation de MM. Jean Steiger et consorts.)

Cette pauvre Vieille-Thielle !

« En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 octobre 1972 pris en application de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire, du 17 mars 1972, l'ensemble de la partie est de l'île de la Vieille-Thielle, près de Cressier, ainsi que l'ancien cours d'eau qui l'englobe sont déclarés zone protégée.

Or, de nouvelles dispositions viennent d'être prises par le Conseil d'Etat au sujet de cette région. En particulier :

— extension du réseau de drainage en direction du nord, avec menace d'assèchement de l'ensemble de la réserve,

— cession aux milieux de protection de la nature d'un terrain sec et sans grande valeur écologique, au déficit d'une grande part de la zone humide, laquelle constitue justement le biotope le plus intéressant.

Ces faits sont de nature à nous inquiéter quant au sort final de cette région. De plus, l'état déplorable de l'ancien lit de la rivière est peu conforme à l'idée que l'on se fait d'un site protégé.

Considérant que ce biotope humide constituait jusqu'ici une remarquable réserve ornithologique que celle-ci est condamnée par les nouvelles dispositions, nous accorderons la plus vive attention aux explications que le Conseil d'Etat entendra nous donner.

Interpellation de MM. Jean-Jacques Miserez et consorts.

Le défilé du rgt. 8.

« Au cours de la session ordinaire d'automne 1972 du Grand conseil, plusieurs députés ont interpellé le Conseil d'Etat au sujet de son communiqué relatif aux manifestations pacifistes lors du défilé du rgt. inf. 8 à Neuchâtel. Une enquête devait déterminer en particulier les responsabilités éventuelles de tiers. Le communiqué du Conseil d'Etat s'exprimait à ce sujet dans les termes suivants :

« Si des tiers ont joué un rôle grave en incitant des mineurs au désordre, alors le Conseil d'Etat n'hésiterait pas à prendre les mesures qui s'imposent. »

Les soussignés prient le Conseil d'Etat de dire quels ont été les résultats de cette enquête. »

Question de MM. Jean Steiger et J. Kramer.

Le « 3 » chez lui...

« En décembre 1973, le Conseil d'administration des TN a pris la décision de remplacer par un service de trolleybus la ligne de tramway No 3 Neuchâtel-Peseux-Corcelles. Les soussignés estiment important pour le développement des transports en commun que ceux-ci soient placés en site propre, sans conflit avec d'autres moyens de transport.

Le Conseil d'Etat est-il intervenu pour que la nouvelle ligne 3 soit placée, du moins en grande partie, en site propre ?

Si le Conseil d'Etat pense-t-il encore pouvoir et vouloir intervenir dans ce sens ? »

Interpellation de MM. François Borel et consorts.

Le bruit des avions militaires de Payerne

« La question du bruit des avions militaires de la place de Payerne revient périodiquement sur le tapis. Ce problème a été évoqué récemment au Conseil général de Gorgier-Cheze-Bart, car les avions militaires semblent à nouveau affecter particulièrement le ciel de la Béroche pour leurs vols d'exercice. La population de la région, fortement indisposée par un tintamarre excessif, attend une amélioration sensible de cette situation.

Le Conseil d'Etat s'est-il préoccupé de ce problème et peut-il appuyer les démarches des communes intéressées, en vue d'une modification des trajets des avions, d'un espace des vols d'exercice et d'une réduction de l'intensité du bruit ? »

Question de MM. P.-A. Huguenin et consorts.

Prévention routière

« Si, en matière de circulation routière, les cantons sont tenus de faire appliquer et respecter aux usagers de la route l'ensemble des mesures décrétées par le Conseil fédéral réglant cet objet, il en va différemment en ce qui concerne ce que l'on appelle communément la prévention. Procédant d'un normal fédéralisme, les

cantons appliquent dans ce domaine particulier selon leur conception propre des normes excessivement variables et souvent vexatoires.

Nous nous permettons d'interpeller le Conseil d'Etat de la manière suivante : Quelle est actuellement et dans un avenir immédiat sa politique dans la répression et, plus spécialement, quelles sont sa doctrine et son attitude dans ce que l'on nomme la prévention routière ? »

Interpellation de MM. Louis Maurer et consorts.

CK-73, une formule magique un peu inquiétante

« Dans un document intitulé « une base de dialogue pour la Confédération et les cantons », « Conception directrice de l'aménagement du territoire CK-73 », M. Rotach, délégué à l'aménagement du territoire, a rendu publique en novembre 1973 « l'hypothèse-cadre » du développement de notre pays, établie par la Conférence des hauts fonctionnaires de la Confédération. Première esquisse d'un aménagement national du territoire, ce travail est destiné à ouvrir le dialogue entre la Confédération, les cantons et la population, en vue de l'établissement d'une conception directrice définitive.

Le Conseil d'Etat peut-il indiquer : attribue à ce travail ;

— quelle est sa position à l'égard de cette image de l'aspect futur du pays ;

— s'il pense que cette conception est judicieuse pour un développement harmonieux du canton ;

— s'il n'estime pas nécessaire d'ouvrir une procédure de consultation à l'intérieur du canton et de saisir le Grand conseil de cette question. »

Interpellation de MM. Charles-Henri Augsburger et consorts.

Etablissements spécialisés pour enfants et adolescents

« Les articles 3, 4 et 5 de la loi sur l'aide financière aux établissements spécialisés pour enfants et adolescents du canton traitent de la répartition des frais d'exploitation de ces établissements et fixent que la part incombant aux communes est prise en charge par les communes de domicile des enfants et des adolescents au prorata des journées passées dans les établissements.

Considérant, d'une part : — que l'équipement de notre canton est en voie d'achèvement ;

— que ces établissements sont mis à la disposition de l'ensemble des communes de notre canton ;

— qu'indépendamment de l'accroissement inévitable des charges d'exploitation, le prix de revient journalier par enfant subit les incidences d'une fluctuation plus ou moins importante des effectifs des pensionnaires ;

et d'autre part : — que la forme de répartition actuelle de ces charges ne s'inscrit pas dans une politique globale et cohérente appliquée dans d'autres domaines ;

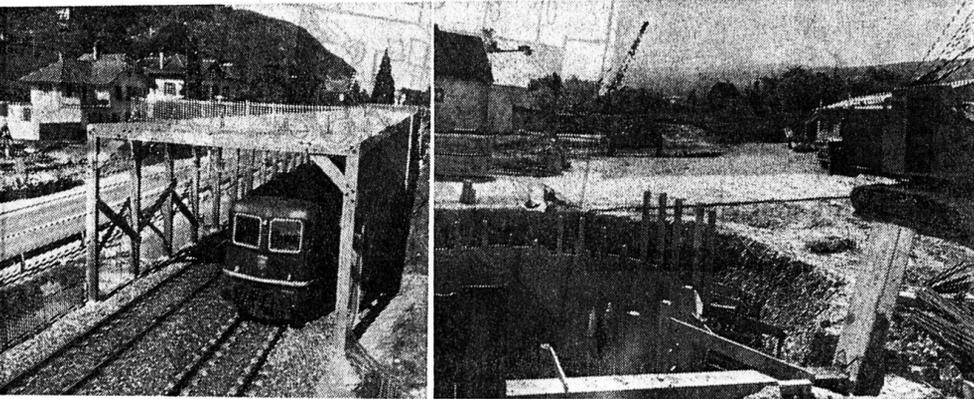
— qu'une communauté, telle qu'elle existe dans le domaine de l'assistance, serait non seulement souhaitable mais équitable,

les députés soussignés invitent le Conseil d'Etat à présenter un projet de modification de la loi prévoyant une répartition des frais d'exploitation entre l'ensemble des communes selon un critère autre que celui des communes de domicile des enfants et adolescents placés.

L'urgence est demandée. »

Motion de M. André Aubry et consorts.

CHANTIER ROUTIER PERMANENT AU LANDERON



Echafaudages de protection pour le chemin de fer, le long de la route, puis, à droite, dans le secteur des « Levées », le tracé de la nouvelle N5 est déjà bien visible. (Avipress J.-P. Bailloid)

Une nouvelle zone du Landeron est fortement touchée par les travaux de construction de la route nationale 5.

C'est en effet dans le secteur est de la localité que de nouvelles équipes se sont mises au travail. Les ouvrages les plus visibles consistent en la couverture de la voie ferrée par un tunnel. On pourra ainsi protéger les voies et les véhicules qui y circulent de la chute de tout objet. Car c'est à cet endroit, à l'est de la Scierie Andrey, qu'un viaduc de 500 m. de long enjambera à la fois la route cantonale et la voie ferrée, passant du nord de celle-ci au sud, dans la région du camping Belle-Rive, qui s'est vu amputer d'une bonne partie de sa surface.

L'ouvrage d'art qui ne sera pas semblable à celui édifié à l'ouest de la localité sera construit en béton précontraint le tablier étant supporté par 17 groupes de piliers. On verra donc durant un certain temps un réseau inextricable de tubulures formant l'échafaudage destiné à supporter les coffrages des dalles.

La plus grande portée, au-dessus des voies, atteindra 57 m, alors que les au-

tres travées mesureront 29 mètres. Cet ouvrage sera terminé au printemps 1976.

Dans cette région, soit de l'échangeur ouest du Landeron à la frontière bernoise, la N 5 sera une route à trois pistes bordée de deux bandes d'arrêt. Le marquage y sera alterné, permettant selon les cas les dépassements dans un sens ou dans l'autre comme il est la

coutume de pratiquer sur les dangereuses (trois pistes).

Au nord de la gare les travaux vont aussi bon train. Les ouvrages d'art transversaux sont déjà réalisés, et les ouvriers sont occupés à mettre la route au gabarit. Le revêtement ne devrait plus tarder à être posé.

J.-C. R.

Le Conseil général de Cortaillod a adopté les comptes à l'unanimité

(c) Ainsi que nous l'avions brièvement dit, le législatif de Cortaillod a siégé sous la présidence de M. Gérard Feissli. Trente-cinq membres étaient présents. M. Daina, nouvel administrateur communal et son adjoint ont été présents à l'assemblée.

Les comptes 1973 ont été approuvés à l'unanimité : recettes 3.039.788 fr. ; dépenses 3.006.436 fr., bénéfice 33.352 fr. Ce résultat, modeste mais satisfaisant par rapport au budget très sévère qui prévoyait pour cette même année un déficit de 376.335 fr. est dû essentiellement à l'augmentation du revenu fiscal. Il ne faut toutefois pas se bercer d'illusions car les dépenses vont plus vite que les recettes (augmentation respective + 20,3 % et + 15,3 %). La dette flottante a augmenté de 409.000 fr.

M. Michel Huguenin (soc.) a été nommé membre des commissions de salubrité publique et de la nouvelle grande salle. M. Charles Donzé (soc.) a été nommé membre des commissions d'urbanisme et de l'aménagement des rives du lac. M. Claude Jaggi, suppléant de la liste apolitique de la commission scolaire, a été élu membre de cette dernière en remplacement du pasteur Maurice Robert.

Quatre crédits ont été accordés : 40.000 fr. pour la pose de câbles et pour l'éclairage public au chemin Du Bois, 19.000 fr. pour le renforcement du réseau d'eau au Petit-Cortaillod, 26.000 francs pour l'achat de compteurs électriques et 30.000 fr. pour l'éclairage de la place de sport. Cette dernière dépense a été accordée, après discussion, par 28 voix. Lors de la séance du conseil général de décembre, un projet plus onéreux avait été renvoyé pour étude.

Une cinquième demande de crédit d'un montant de 90.000 fr. figurait en-

core à l'ordre du jour concernant l'amélioration des vestiaires du terrain de sport. Un long débat opposa partisans et adversaires. Le problème est d'importance car, pour l'heure, les vestiaires actuels, datant de 1964, sont démunis d'installations suffisantes (sanitaires, douches chaudes, chauffage).

Une convention de l'époque stipulait que ces installations étaient à la disposition des groupements sportifs et des écoles mais en fait, seul le football-club en était maître car ce club, non seulement avait été l'initiateur de la construction mais en avait couvert le solde par un emprunt de 20.000 fr. Actuellement existe à Cortaillod un très dynamique club d'atletisme, le C.E.P., dont l'effectif va grandissant et qui compte beaucoup de jeunes filles. Même améliorés, les vestiaires en question resteraient d'une capacité insuffisante si tous les sportifs prétendaient pouvoir les utiliser. Le problème donc n'est pas résolu.

Pensent-ils d'engager la dépense prévue, pensent-ils certains conseillers, si dans quelque temps nait (peut-être) un projet de centre sportif intercommunal ? Par un amendement accepté par 16 voix contre 14 et 5 abstentions, M. Claude Jaccard (rad.) obtient, en fin de compte, que seul l'emprunt de 20.000 fr. soit remboursé au football-club.

Aux divers le président Feissli releva que la participation des gens de Cortaillod à l'action de nettoyage des berges de l'Areuse a été faible et le félicita la société de sauvetage d'avoir, elle, répondu présent ! (ce qu'il n'a pas dit, c'est que lui-même et sa famille y étaient aussi, bravo !)

Des questions ont été posées à propos de l'éclairage public à la rue des Courtils, de la signalisation routière et du centre de puériculture. F.P.

Les vétérans tireurs à Auvernier

La société cantonale des tireurs vétérans neuchâtelois compte aujourd'hui 189 membres, dont 22 membres d'honneur. Cela signifie surtout que bon nombre de « vieux guideons » de 60 ans au moins errent encore en dehors de son cadre et que le moment est venu de sonner leur ralliement. M. Emile Amstutz, président des tireurs neuchâtelois, présent à l'assemblée d'Auvernier, en est lui aussi parfaitement convaincu.

Les débats ont été conduits par M. Alfred Dapples, de Neuchâtel, qui reste à la tête de l'association. Il aura à ses côtés MM. Paul Jeanquartier, de Fleurier, en qualité de vice-président, Ernest Rätz, de Noiraigue, comme caissier, et Justin Simon, de Fleurier, en tant que secrétaire. Cette assemblée a servi à faire le bilan de la saison passée. Mais on en a profité pour féliciter Mme Betty Giroud, qui a réalisé à l'arme de poing une excellente prestation lors du tir des vétérans, organisé en prélude à la séance administrative au stand de Bôle. Le président de ladite commune, M. Bernard Ledermann, président d'honneur des tireurs neuchâtelois, a montré que les secrets de son stand ne lui étaient pas inconnus, lui qui a aligné 45 p. au pistolet, ex-aequo avec Emile Bourqui, de la Chaux-de-Fonds, alors que la victoire est revenue là à Hermann Otz, de Travers, avec 48 p. A lui aussi le challenge à l'arme de poing, le trophée à 300 m. appartenant dorénavant à Eric Duperré, de Lignières.

Au pas de tir, finalement, 60 concu-

rents à 300 m. et 29 au pistolet, ce qui n'est pas mal du tout en l'état actuel des choses. Reconnaissons que les vétérans neuchâtelois ont conservé bon œil et bon bras, bonne vue aussi, tant il est vrai que leurs prestations ne souffrent guère de critiques. A noter que la fédération a enregistré l'arrivée de 18 nouveaux membres, soit 10 % de son effectif. C'est bien la preuve que les réserves sont là.

Voici les meilleurs résultats recensés au stand de Bôle aux deux cibles instituées tant à 300 m. qu'au pistolet.

Les voici : Tir à la distinction : 300 m : 1. Charles Mast, Villiers, 455 p. ; 2. Fritz Schneider, le Locle, 440 ; 3. Eugène Bernand, Corcelles, 433 ; 4. Eric Duperré,

Lignières et Jacques Thierrin, Couvet, 432, etc. — Pistolet : 1. Hermann Otz, Travers, 48, Charles Fauguel, Areuse et Paul Robert-Grandpierre, Cressier, 46, 4. Emile Bourqui, la Chaux-de-Fonds et Bernard Ledermann, Bôle, 45, etc. — Tir individuel : 300 m : 1. Louis Ruckstuhl, la Chaux-de-Fonds, 57, 2. André Grobéty, Peseux, 56, 3. Emile Bourqui, 55, 4. Arthur Schreyer, Cortaillod, et Paul Finkbeiner, les Verrières, 54, etc. — Pistolet : 1. Hermann Otz, Louis Scania, Neuchâtel et Alcide Blanck, Haute-Rive, 55, 4. Paul Robert-Grandpierre, Edgar Rochat, le Landeron, Jules Buchs, la Châtaine et Ernest Rosetti, le Locle, 52, etc.

L.N.

Des navires qui font pour vous le tour du monde!

Le tour complet:
QUEEN ELIZABETH 2
du 4.1 au 6.4.75 dès Fr. 18.000.- env.
KUNGSBOLM
du 17.1 au 21.4.75 dès Fr. 15.630.- env.
ROYAL VIKING SEA
du 6.1 au 12.4.75 dès Fr. 22.000.- env.
(Vol de ligne gratuit pour La Nouvelle-Orléans)

Le tour de l'Amérique du Sud:
KUNGSBOLM
du 11.10 au 25.11.74 dès Fr. 6100.- env.
ACHILLE LAURO
du 25.1 au 23.3.75 dès Fr. 8950.- env.

Information, prospectus et réservations dans toutes les agences de voyage Kuoni.

KUONI

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

AGFACHROME

NOUVEAU pour cinématographique!

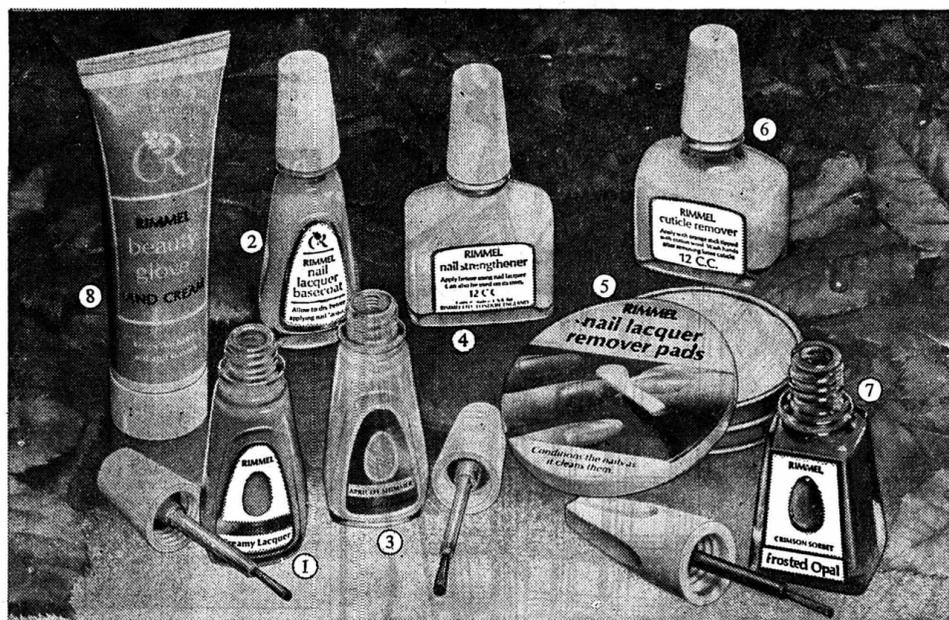
Des couleurs éclatantes!
Encore plus beau!
Encore plus brillant!

Testez-le!

AGFA-GUINERT

RIMMEL

Nouveau synonyme de votre beauté



Pour les lèvres

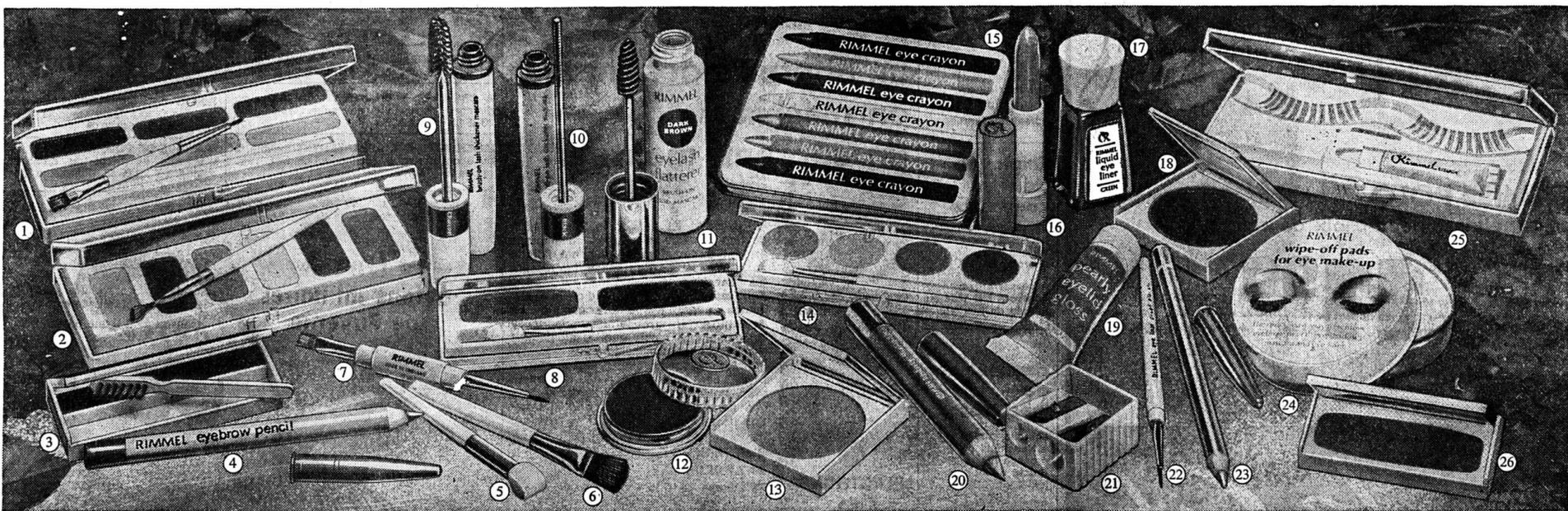
- ① Rouge à lèvres hydratant: 12 TEINTES Fr. 4,20
- ② Brillant à lèvres nacré Fr. 3,20
- ③ Rouge à lèvres Crème: 18 TEINTES Fr. 3,20

- ④ Brillant à lèvres: 4 TEINTES Fr. 2,80
- ⑤ Brillant à lèvres et paupières Fr. 3,00
- ⑥ Rouge à lèvres (à poussoir): 18 TEINTES Fr. 1,90
- ⑦ Pinceau à lèvres Fr. 5,90

Pour les ongles

- ① Vernis à ongles Crème: 12 TEINTES Fr. 2,50
- ② Vernis à ongles Base Fr. 2,50
- ③ Vernis à ongles nacré: 7 TEINTES Fr. 3,00

- ④ Durcisseur d'ongles Fr. 3,00
- ⑤ Disques dissolvants (vernis à ongles) (Dissolvant 54 ml.: Fr. 2,50) Fr. 3,50
- ⑥ Cuticle Remover Fr. 2,50
- ⑦ Vernis à ongles Opale nacré: 13 TEINTES Fr. 4,90
- ⑧ Crème pour les mains Fr. 2,50



Pour les yeux

- ① Coffret de Fards à paupières et Eye-Liner Fr. 9,50
- ② Palette de Fards à paupières Fr. 8,00
- ③ Fard à cils: 5 TEINTES Fr. 2,20
- ④ Crayon à sourcils: 4 TEINTES Fr. 1,90
- ⑤ Applicateur d'ombres à paupières Fr. 3,00
- ⑥ Pinceau pour ombres à paupières Fr. 3,50

- ⑦ Duo Pinceau pour les yeux Fr. 5,90
- ⑧ Duo ombres à paupières: 6 COMBINAISONS Fr. 4,90
- ⑨ Mascara avec poussoir: 6 TEINTES Fr. 5,20
- ⑩ Mascara pour épaissir les cils: 5 TEINTES Fr. 4,20
- ⑪ Fard à cils liquide: 3 TEINTES Fr. 6,20
- ⑫ Ombre Crème à paupières: 6 TEINTES Fr. 1,90
- ⑬ Ombre à paupières Compacte: 23 TEINTES Fr. 2,20

- ⑭ Palette d'ombres à paupières: 9 COMB. Fr. 5,20
- ⑮ Crayons pastels pour les yeux Fr. 12,90
- ⑯ Ombre à paupières en stick: 11 TEINTES Fr. 1,90
- ⑰ Eye-Liner Liquide: 5 TEINTES Fr. 3,00
- ⑱ Eye-Liner Cake: 4 TEINTES Fr. 2,20
- ⑲ Brillant à paupières nacré: 7 TEINTES Fr. 3,90
- ⑳ Crayon ombres Jumbo: 5 TEINTES Fr. 5,20

- ⑳ Taille-crayons double pour Eye-Liner Fr. 2,80
- ㉑ Pinceau Eye-Liner Fr. 3,00
- ㉒ Crayon Eye-Liner: 6 TEINTES Fr. 3,00
- ㉓ Disques démaquillants pour les yeux (Lotion: Fr. 3,20) Fr. 3,20
- ㉔ Faux cils: 2 TEINTES Fr. 10,00
- ㉕ Fard à paupières irisé: 9 TEINTES Fr. 2,80



Pour le visage

- ① Poudre compacte transparente Fr. 3,90
- ② Poudrier/Poudre compacte: 9 TEINTES Fr. 6,90
- ③ Fond de teint en stick: 3 TEINTES Fr. 3,90
- ④ Fond de teint hydratant: 4 TEINTES Fr. 3,90
- ⑤ Blush nacré en stick: 4 TEINTES Fr. 4,50

- ⑥ Fond de teint liquide: 10 TEINTES Fr. 2,20
- ⑦ Poudre compacte: 10 TEINTES Fr. 2,80
- ⑧ Fard à joues gras: 2 TEINTES Fr. 1,90
- ⑨ Fard à joues compact: 3 TEINTES Fr. 2,20
- ⑩ Blush transparent: 4 TEINTES Fr. 3,00
- ⑪ Pinceau maquillage Fr. 5,90
- ⑫ Stick de beauté traitant: 2 TEINTES Fr. 3,20

- ⑬ Poudre super mate Fr. 3,20
- ⑭ Lotion purifiante Fr. 4,50
- ⑮ Masque aux herbes Fr. 3,90
- ⑯ Masque de beauté à l'avoine Fr. 3,20
- ⑰ Fraicheur bienfaisante-base de maquillage Fr. 4,20
- ⑱ Disques démaquillants (visage et cou) Fr. 8,00

- ⑳ Crème nourrissante et hydratante Fr. 4,50
- ㉑ Crème à démaquiller Fr. 3,90
- ㉒ Lait démaquillant Fr. 3,20
- ㉓ Lotion Tonique Fr. 3,20

L'impression couleurs ne peut que s'approcher de la réalité. Il n'y a que les produits eux-mêmes qui refléteront les vraies couleurs. Sur les présentoirs RIMMEL qui se trouvent dans tous les points de vente importants vous trouverez les produits qui vous conviennent.

Rimmel-la beauté à des prix sans fard

« DISTRIBUTEUR POUR LA SUISSE: PAREX SA. »

DES PRIX CITÉ



CHEMISE POLO quadrillée, 100 % coton, poche poitrine, beau choix de coloris

11⁹⁰

La Cité

Châteaux de sable et chapeau pointu

Un seau, une pelle et un tas de sable. Bébé construit son fragile univers. Un univers de pâtés et de châteaux fabuleux. Bébé ne sait pas encore lire, qu'importe. Il ne s'en soucie guère. C'est l'affaire de papa et de maman qui, chaque jour, lisent leur journal. Au fait, à quel peut bien servir un journal, sinon à faire des chapeaux pointus, des cocottes et des petits avions? Mais petit enfant deviendra grand. Un jour, avec ses premiers sous, il achètera son premier journal et il comprendra. Il saura pourquoi toutes les grandes personnes lisent le journal et en font leur source d'information préférée.

Reflet de la vie de ce petit coin de terre où nous vivons, d'un marché riche de mille sollicitations, le journal est toujours là, à portée de main de chaque membre de la famille. A toute heure du jour et de la nuit.



Il informe l'acheteur, le conseille dans ses achats, guide ses pas. Certes, il existe d'autres moyens d'information, comme des agréments, distrayants, tels que la radio et la télévision. Mais ces moyens, qui s'adressent à la masse, ne sauraient

remplacer le journal et, tout spécialement le journal local. Ce journal, le lecteur ne l'a pas choisi au hasard, mais selon ses aspirations, ses opinions, ses goûts, sa classe sociale, son habitat. En s'y abonnant, il lui a témoigné sa sympathie, accordé sa confiance, cette confiance qu'il reportera sur les annonceurs et les produits qui auront su choisir ce fidèle et sûr allié de leur cause.

L'annonce, reflet vivant du marché

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille

de Suisse alémanique, 1^{re} année école de commerce, cherche place de volontaire pendant les vacances, soit du 13 juillet au 18 août, dans kiosque, tea-room, magasin ou auprès d'enfants.

Ecrire à K. Alplger, Thur, 9601 Wildhaus (SG).

Disposant de beaux locaux, je cherche

travail de dépositaire-livreur ou sous-traitance

Adresser offres écrites à JB 1431 au bureau du journal.

Employée de commerce

expérience bancaire, certificat de capacité, cherche emploi.

Adresser offres écrites à ME 1434 au bureau du journal.

Jeune

dessinateur de machines

cherche emploi à Neuchâtel ou proches environs. Entrée début juillet - août.

Adresser offres écrites CR 1402 au bureau du journal.

Jeune employée de commerce

certificat de fin d'apprentissage, langue maternelle allemande, cherche place intéressante à Neuchâtel. Disponible immédiatement.

Faire offres sous chiffres LD 1433 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques, des appareils de télécommunication. Nous souhaitons engager, dans le courant du mois d'août 1974 :

un apprenti dessinateur en machines un apprenti monteur électricien

La diversité et la constante évolution de nos produits et de nos installations exigent de manière permanente l'étude et la réalisation de tâches intéressantes et variées. Nous sommes en mesure d'offrir à des jeunes gens, désirant accomplir un apprentissage, une formation sérieuse et complète, ainsi que d'excellentes connaissances professionnelles. Pour de plus amples renseignements, nous vous prions de prendre contact avec notre entreprise, c'est volontiers que nous vous fournirons une information détaillée.

ELECTRONA S.A.
2017 BOUDRY
Téléphone 42 15 15
interne 497.

ELECTRONA

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MANTEAU ASTRAKAN, noir, taille 42-44. Tél. 25 62 15.

VELOMOTEUR Allegro, 2 vitesses. Prix à discuter. Tél. (038) 47 13 50.

BAS PRIX, SALLE A MANGER : 1 dressoir avec bar, 1 table rallonges, 4 chaises rembourrées, dessus dralon or. Tél. 31 34 31, heures des repas.

MAGNETOPHONE Akai 1710 W-L, coffret bois, 2 H.P. (6 W), ampli (2 x 10 W) incorporés très bon état. Tél. 41 32 74, le soir.

REMORQUE Erka, servie 2 fois, 700 fr. ; 1 lit complet 1 personne, bon état, 100 fr. Tél. (038) 47 18 79.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE Le Réve, ancien modèle, 3 plaques, 40 fr. Tél. 55 19 06, aux repas.

CUISINIÈRE A GAZ 4 feux, four autonettoyant, avec couvercle, prix 300 fr. Téléphone 31 70 30, de 11 h 30 à 13 heures.

2 LITS D'ENFANTS, avec matelas et coussins ; 1 commode ; 1 cuisinière électrique ; 1 télévision, pour 60 fr. Tél. 42 31 95.

POUSSETTE POUSSÉ-POUSSE, bleu et blanc, très bon état ; cause double emploi. Tél. 47 19 70.

CAUSE DEPART FIN JUILLET, meubles état neuf : salon complet et meuble paroi ; chambre à coucher ; table cuisine, 6 chaises. Tél. 42 26 53, après 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER, frigidaire, cuisinière électrique, canapé, chaises, moteur de vignes (treuil avec accessoires), etc. E. Hirt, ch. des Eucherettes 6, 2520 la Neuveville, tél. 51 15 52.

CUISINIÈRE A GAZ 3 feux ; aspirateur, le tout en bon état. Tél. 31 72 65.

POUSSETTE TRANSFORMABLE en poussette, bleu marine, 150 fr., et un parc en bois pour bébé, 20 fr. ; parfait état. Téléphone 25 96 45.

BANC D'ANGLE ; transistor ; 2 haut-parleurs Philips, état de neuf, cause déménagement. Tél. 51 30 38, heures repas.

LIT FRANÇAIS complet, 140 de large ; coffre à literie et duvet assortis ; Rotel complet. Tél. 24 12 32.

Boulangier-pâtissier

sachant travailler seul, cherche place.

Adresser offres écrites à FX 1428 au bureau du journal.

ENTREPRISE DES MONTAGNES NEUCHATELOISES

cherche à collaborer avec un

atelier de mécanique

bien outillé, disposant d'une main-d'œuvre hautement qualifiée pour la fabrication de moules pour injection de plastique.

Possibilité serait ainsi donnée à un chef d'atelier dynamique de développer son entreprise. Collaboration simple ou appui financier peuvent être envisagés.

Rayon Val-d-Ruz, Vignoble, le Noirmont, Saint-Imier, les Brenets, le Val-de-Travers.

Faire offres sous chiffres P 28-950059 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Demandes à acheter

BUREAU DROIT. Tél. 24 18 08.

ACHETE JOUETS ANCIENS : poupées, maison poupées, mobilier et habits poupées, berceaux, etc. Avant 1930. Prix intéressants. Me déplace partout. Tél. (039) 23 86 07.

A louer

A COLOMBIER, 1 appartement de 3 1/2 pièces, région tranquille, grand dégagement, libre immédiatement ou à convenir. Prix : 560 fr. Tél. 25 30 13, interne 819.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, à monsieur, libre dès le 1er juin. Tél. 31 53 38.

STUDIO (1 chambre, cuisine, toilettes), à Hauterive (port), dès 15 juin ou date à convenir. Tél. 33 16 96, heures des repas.

8 PIECES, tout confort, loyer mensuel : 1175 fr. + charges. Tél. 24 05 25.

AUVERNIER, dans villa, chambre indépendante avec salle de bains, 180 fr. tout compris. Tél. 31 51 75.

MARIN, chambre indépendante, meublée, avec douche. Tél. 33 32 13.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune fille. Tél. 24 69 29.

CHAMBRE INDEPENDANTE dans villa, à jeune fille. Tél. 24 14 96.

CARAVAN SPRINT Maior 5 places, (ou à vendre), place au bord du lac, Estavayer. Tél. 46 10 53.

COSTA BRAVA (PLAYA DE ARO), appartement tout confort, pour 4 personnes, piscine. Tél. (038) 25 82 53, le soir.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante meublée, sans confort, à monsieur. Libre immédiatement ; 150 fr. par mois. Tél. 24 63 55.

POUR LE 1ER JUIN, chambre indépendante, près du centre. Tél. 25 61 14.

CHAMBRE MEUBLEE, confort, à monsieur, sérieuse, 1er juin 1974. Tél. 25 82 44.

CRESSIER, appartement 4 pièces 490 fr. + charges, libre début juillet. Tél. (038) 47 18 33.

PESEUX, Boubin, 3 pièces, confort, 2^{me} est, hors circulation, dès 24 juin, 360 fr. + charges. Tél. 25 73 10.

AU CENTRE, meublé à couple, chambre cuisine, bains. Tél. 25 16 89.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

BELLE GRANDE CHAMBRE moderne, part à la salle de bains, Colombier. Faire offres sous chiffres AP 1414 au bureau du journal.

SAINT-BLAISE, CHAMBRE meublée, indépendante, avec douche. Tél. (032) 23 16 55.

A CRESSIER, 1 CHAMBRE MEUBLEE avec douche, libre tout de suite. Tél. (038) 33 35 25 ou 24 22 12.

IMMEDIATEMENT, APPARTEMENT meublé, 2 ou 3 chambres + cuisine, mi-confort. Téléphone 25 15 90.

Offres d'emplois

JEUNE FILLE de 14-15 ans, du 14 juillet au 9 août, pour aider maîtresse de pension. Bon salaire. Travail le matin et le soir, de 17 h à 19 h 30 ; libre tous les après-midi. Téléphone (038) 24 14 17.

FEMME DE MENAGE très consciencieuse est cherchée une demi-journée par semaine. Tél. 25 04 30.

PERSONNE DE CONFIANCE, ayant si possible permis de conduire, est cherchée pour tenir le ménage d'un monsieur seul. (Environ de Neuchâtel.) Tél. 31 46 23, entre 19 et 20 heures.

PROFESSEUR DE MUSIQUE donne leçons de piano et branches théoriques. Téléphone 24 38 51.

Demandes d'emplois

JEUNE IRLANDAISE, 19 ans, cherche place au pair dans famille avec enfants, pour septembre. Tél. : Grin, 31 65 93.

JEUNE FILLE âgée de 17 ans, de langue maternelle allemande, cherche place auprès d'enfants pour se perfectionner en français pour la période du 15 juillet au 24 août. Faire offres à Käthi Bolz, Kriegsmatt, 3211 Agriswil.

SECRETAIRE cherche place l'après-midi. Adresser offres écrites à AR 1423 au bureau du journal.

ETUDIANTE cherche travail 2 soirs par semaine, jeudi excepté. Adresser offres écrites à BS 1424 au bureau du journal.

Perdus-Trouvés

PERDU PORTE-MONNAIE brun cuir avec 120 fr. vers poste + une carte de banque. Tél. 25 66 31.

Fr. 100 DE RECOMPENSE, à la personne qui me fera retrouver mon matou noir. Téléphone 25 71 12.

PERDU DIMANCHE, probablement à Cortailod ou aux Pontins, 1 montre dame, marque Longines carrée avec bracelet or et 2 brillants. Forte récompense. Tél. (038) 41 22 08, le soir, dès 19 heures !

Divers

PEINTRE exécute tapisserie, gypserie, peinture, travail très soigné. Prix imbattable. Devis et conseils sans engagement. Téléphone 53 19 17.

HOMME POUR 3^{me} AGE, avec ambiance familiale, offre une place pour dame encore valide. Offres sous chiffres CT 1425 au bureau du journal.

HOMME entre 30 et 40 ans cherche compagnie simple, maximum 35 ans. Mariage possible. Adresser offres écrites à DV 1428 au bureau du journal.

ROBES DE MARIÉES et accessoires en location. Chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortailod. Tél. 42 30 09.

CLINIQUE DE POUPEES, toutes réparations : vêtements au tricot ou crochet sur demande. Tél. 31 65 58, Charmettes 21.

Point Rouge

Votre boucherie c'est

Salami des Grisons, 400 g la pièce	4.50
Poulet grillé, 800 g environ la pièce	4.50
Lapins frais de France le kg	9.90
pour broche : Rôti de porc (jambon-épaule) le kg	12.80

HYPER
YVERDON

Toutes les demi-heures
bus navette gratuit de la gare à l'hyper

» Habitation panoramique «

La nouvelle manière de se sentir à l'aise

Une nouvelle idée, inspirée par la jeunesse. Les modes rigides d'habitation appartiennent au passé. Les éléments rembourrés mobiles sont «in»! Ils s'adaptent à vos penchants. Bien relaxés, vous êtes assis, couchés ou vous vous blottissez... Un monde nouveau du chez soi s'ouvre — un nouveau mode de vie s'impose.

Vous pouvez vous lancer d'un seul coup. **Ou commencer modestement et agrandir progressivement (Fautails éléments depuis Fr. 115.—)** Un plaisir nouveau, un plaisir décuplé de vivre chez soi commence. Vivez une nouvelle expérience, tentez un «SIT-ON» gai et sans souci dans le monde merveilleux de l'intérieur. Tout

est prêt pour vous. Dans le grand choix international.

Il n'y a plus de limites à votre imagination créatrice, à votre goût des transformations.

BOHÈME — pour d'agréables soirées familiales ou avec des amis. Tissu: velours de lin en diverses teintes. Avec sofas à 2 et 3 places, éléments d'angle et sièges-éléments, on peut facilement se meubler «à la carte». Sur demande: accoudoirs en plus. Table-club assortie. Mod. 31.359K — Exclusivité Pfister

PACHA — Préparez-vous une véritable couche de pacha! Au cœur d'une tour de coussins. Garnitures: velour de lin ou cuir en de nombreuses teintes. Egalement en vente exclusive chez Pfister. Mod. 31.359DK

CAPRI — Club-éléments en deux largeurs différentes, pour former toutes sortes de coins ou des intérieurs «panoramiques». Revêtement: lin canvas en diverses teintes. Mod. 31.360K — Exclusivité Pfister



Habitation panoramique — ou mille fantaisies de s'asseoir

Si l'on tient compte du choix du prix et du service...

Pfister ameublements sa

... aucune autre maison ne vous offre d'avantage!

66-73
BIENNE Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h
dans les environs De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

NEUCHÂTEL Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14
LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

FONDS SANDOZ

Assemblée générale, le lundi de Pentecôte 3 juin 1974, à 14 h 30, à l'hôtel judiciaire du Locle, salle du tribunal.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal
2. Reddition des comptes
3. Modification du règlement
4. Divers.

PALMA
DEPARTS
HEBDOMADAIRES
SÉJOURS DE
1, 2 ou 3 SEMAINES
AVEC AVION DES GENÈVE
A PARTIR DE FR. 250.—
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AVV

CARAVANES

ADRIA... la caravane d'avant-garde. Qualité garantie - Service après-vente.
ADRIA 450 6 places Fr. 9300.—
doubles vitres, frigo, chauffage inclus ;
ainsi que 7 autres modèles jusqu'à 7 m.
Agent officiel : Caravanes Tripet
la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 56-55
Exposition à Bevaix NE, autoroute
Auvents - Attelages - Accessoires
Reprises - Crédit - Occasions

MOBIL-HOMES

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers :



Cuisinière AEG
Loterie gratuite

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

NEUCHÂTEL

Non seulement il vend...
... mais il répare.



Quinzaine de Neuchâtel 1974

Aujourd'hui 24 mai

18 h 30 Tirage quotidien de la loterie avec la participation des artistes du Théâtre BOULIMIE

20 h 30 Théâtre de Neuchâtel

Le cabaret **BOULIMIE** présente « 10 bis »
10 ans d'humour pour la **QUINZAINE DE NEUCHÂTEL**

Prix des places : Fr. 7.— et 10.—

Location-organisation : Service Culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital,
tél. 25 83 48.

Demain 25 mai

Toute la journée à la place des Halles et dans la vieille ville
GRAND MARCHÉ ET MARCHÉ AUX PUCES.

14 h, départ du cortège de la Quinzaine « COULEUR, JEUNESSE, MUSIQUE »
Circuit : rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de l'Hôpital, rue du Seyon, rue des Epancheurs, rue Saint-Honoré, faubourg du Lac.

17 h, tirage quotidien de la loterie avec une VW Coccinelle pour 1er lot et avec la participation de la Baguette et de la Chanson neuchâteloise.

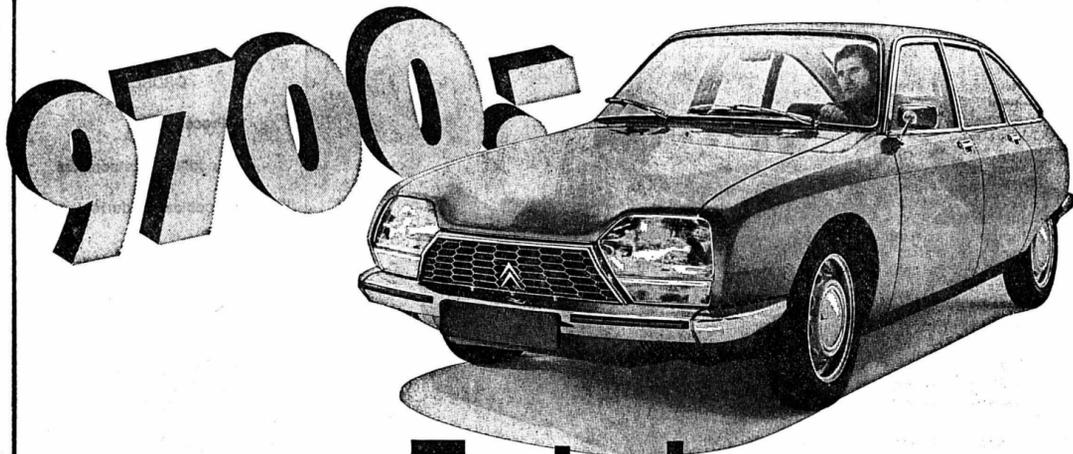
20 h 15, Podium du quai Osterwald

NEUCHÂTEL EN MUSIQUE

avec la participation de la Musique militaire de Colombier et une présentation de diapositives par Tristan Davernis.



Aujourd'hui, on en veut pour son argent quand on achète une voiture.



Tant mieux.

Car nos prix comprennent entre autres le confort-sécurité garanti par la technologie d'avant-garde de Citroën, tels que par exemple:

...Hydropneumatique

Suspension hydropneumatique des quatre roues indépendantes telle qu'elle a fait ses preuves sur des millions de Citroën DS, avec amortisseurs incorporés, correcteur d'assiette et essieu avant stabilisé. Pour vous, tout cela signifie: un confort de route inégalable. Pas de tangage lors de démarrages brusques ou de coups de freins subits. Garde au sol constante et qui, de plus, se laisse corriger hydrauliquement.

...Freins à disque aux quatre roues

à très large surface de freinage (212 cm² au total) et dosage automatique de la force de freinage selon la charge par double circuit de sécurité servo-assisté. Un atout majeur pour vous: Sécurité de tous les instants, quelle que soit la charge grâce à un effet de freinage optimal sur les quatre roues.

* Dans le cas de la GS «entre autres» signifie: pneus ceinturés, 4 portes, dessous de châssis traité anti-corrosion, parties creuses protégées par électrophorèse, essuie-glaces et lave-glaces électriques, dégivreur de lunette arrière. Consommation d'essence GS spécial: 7,3 l à 100 km/h.

...Moteur 4 cylindres à plat refroidi par air

Le refroidissement à air vous assure: Un fonctionnement économique sans entretien, sans soupis, sans frais, sans durites d'eau ni pompe. Fini les radiateurs en ébullition ou gelés. Et surtout, plus de perte d'énergie pour le moteur 4 cylindres opposés à plat — le plus silencieux qui soit.

...Traction avant

avec le fameux axe de pivotement Citroën et ses joints doubles homocinétiques. Outre les avantages bien connus des tractions avant (tenue de route, sécurité en hiver, etc.), la GS vous offre une direction ultra-douce et précise, que vous roulez sur autoroute ou que vous vous gariez en ville ainsi qu'une stabilité souveraine même dans les virages les plus serrés.

CITROËN GS

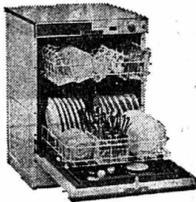
NEUCHÂTEL: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. YVERDON: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.

Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortallod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontanemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valengin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Profitez de la Quinzaine de Neuchâtel pour vos achats

Toutes les grandes marques européennes d'appareils ménagers

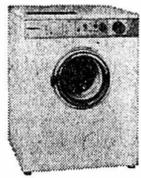
Lave-vaisselle



MIELE - AEG - INDESIT - ADORA
SIEMENS - BAUKNECHT
FRIGIDAIRE - KENWOOD - HAMO

Rabais jusqu'à Fr. 700.—

Machine à laver



MIELE - AEG - ELECTROLUX
INDESIT - ADORA - HOOVER

Rabais jusqu'à Fr. 500.—

Cuisinière



AEG - LE RÊVE - INDESIT
BAUKNECHT - SIEMENS - BBC
THERMA - SCHOLTES

Forte reprise de votre ancienne cuisinière

FRIGOS: INDESIT - BAUKNECHT - PHILCO - QUEROP - ÉLECTROLUX - SIBIR - FRIGIDAIRE

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21

Forte reprise de votre ancien frigo

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL / 25 69 21



QUINZAINE NE NEUCHÂTEL 1974

SAMEDI 25 MAI

14 h: Cortège de la Quinzaine

Couleur, jeunesse, musique

Circuit: Départ faubourg du Lac - rue de l'Hôtel-de-Ville - rue de l'Hôpital - rue du Seyon - rue des Epancheurs - rue Saint-Honoré - faubourg du Lac.

Avec la participation de: Fanfare de Peseux - la Baguette - le Vétérain Car-Club de Neuchâtel - la Chanson neuchâteloise - des groupes d'enfants - les éclaireurs «Les Perchettes d'Auvergnier» - Garage Hirondele, Pierre Senn - la Société cynologique de Neuchâtel - Kart-club de Neuchâtel - l'École de football.

Avec la collaboration de: Fabriques de Tabac Réunies - Chocolat Suchard S.A. - Adia Intérim - Police locale.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **1800 S Austin**

1971, beige, intérieur brun, très belle voiture en bon état et bien entretenue. Expertisée. Reprise éventuelle. Garage du Vully, 1781 Praz, Tél. (037) 71 29 79.

A vendre **2 CV** accidentée, bon marché. Tél. 46 10 53.

A vendre **2 CV** 80.000 km, 800 fr. Tél. (022) 64 22 48.

A vendre **Simca**

1000 GLS 1968. Expertisée 1700 fr. Tél. 33 50 62.

A vendre **Toyota Toyota Carina 1600 DL**

modèle 1973, expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

A vendre, pour bricoleur, **VW 1200**

modèle 1961, expertisée, 700 fr. Tél. 41 10 94.

A vendre **Austin 1100** moteur et boîte révisés, avec garantie; expertisée, bon état général.

Garage du Vully, 1781 Praz, Tél. (037) 71 29 79.

A vendre magnifique **BATEAU**

glisseur plastique. Moteur Johnson 40 CV, équipement complet + ski nautique. Parfait état. Tél. 24 27 15.

A vendre **Mini 850** expertisée, blanche, bon état général, et toujours quelques **Mini 1000** neuves, avec rebais spécial.

Garage du Vully, 1781 Praz, Tél. (037) 71 29 79.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Centre d'Occasions

RENAULT 16 TS	64.000 km	1969
RENAULT 16 GL	55.000 km	1969
RENAULT 12 TL	60.000 km	1971
RENAULT 6 TL	14.000 km	1972
RENAULT 6 TL	42.000 km	1970
RENAULT 4 E	36.000 km	1972
RENAULT 4 E	45.000 km	1971
PEUGEOT 204 TO	3300 fr.	1965
FIAT 124 S	60.000 km	1968
FIAT 124	35.000 km	1973
FIAT 850 COUPÉ	3000 fr.	1968
FORD 1300 L	900 fr.	1965
SIMCA 1100	53.000 km	1971
SIMCA 1100 GLS	2400 fr.	1969
	82.000 km	1970

ROBERT

Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

OCCASION UNIQUE MERCEDES 250 CE

1971, blanche, automatique, toit ouvrant électrique, vitres teintées, phares halogènes, radio-cassettes stéréo; 4 pneus neige sur jantes; 36.000 km. Grande routière, économique. Tél. (038) 55 17 33, Saint-Aubin (NE).

Particulier almerait vendre, pour cause de départ, **bateau à moteur** avec cabine, en parfait état. Type: Rocca Super Mistral, 1972. Moteur: Evinrude 100 CV. 140 heures d'utilisation, équipé pour ski nautique. A visiter chez M. Rohn, chantier naval, 2513 Douanne (lac de Bienne).

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Mini 850
58.000 km.
Expertisée.
Prix: Fr. 1900.—.
Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Fiat 500
1969, 48.000 km
Fr. 2500.
Expertisée.
Tél. 24 25 24, heures des repas.

A vendre **BARQUE de pêche** d'occasion, polyester avec bache et rames. Agence Johnson, Moteurs Honda, F. Fatton, Tombet 28, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre **Opel Ascona 16 S** modèle 1972, 37.000 km. Expertisée. Tél. 51 28 33.

VW 1963
88.000 km, 4 pneus à neige, 800 fr. Tél. 24 47 91.

A vendre **Mini break** 1968, expertisée, bas prix. Tél. (038) 25 97 77 ou 33 36 55.

A vendre **BMW 1602** modèle 1972, rouge, 33.000 km. Magnifique occasion. Facilités de paiement. Tél. (038) 46 22 43.

Occasion unique Ford Zodiac 1968, expertisée, très bon état, 1800 fr.;

Ford 20 M 1967, expertisée, 88.000 km, 3000 fr. Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

15 occasions bon marché expertisées
Garage de la Cuvette
Tél. (038) 25 29 50 ou 31 25 81.

Particulier vend **Simca 1100 S**

1973, 27.000 km + antibouillard. Tél. 25 65 01, Interne 245 ou 24 47 05, dès 19 heures.

Occasion unique. Particulier vend **ALFETTA** 45.000 km, excellent état. Tél. (038) 24 31 00, heures de bureau.

A vendre voiture de service **CITROËN AMI SUPER**
Tre mise en circulation: 1974.
Etat impeccable, très peu roulé.
Prix très intéressant.

Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

A vendre **Ford 2300 Consul**
4 portes, bleu métallisé, 2500 km; voiture pratiquement neuve. Reprise et crédit possibles. Tél. 25 29 50, 31 25 81.

A vendre **Suzuki 250** année 1971, 19.000 km. Etat de neuf. Tél. (038) 33 22 04.
A vendre **VW 1302** 1971-10, 34.000 km, première main, bleu ciel, état de neuf. Expertisée. Garantie Fr. 4800.—. Tél. (038) 25 78 82.



EXPOSITION OPEL

A la suite du succès de notre nous sommes en possession d'un grand nombre de **voitures d'occasion** de toutes marques et de toutes cylindrées, allant de Fr. 300.— à Fr. 20.000.—.

Nous pouvons vous céder ces **voitures expertisées ou non expertisées** à des conditions très intéressantes

pendant la semaine d'exposition que nous organisons du 24 mai au 3 juin 1974, aux VERRIÈRES.

Ces voitures sont en exposition permanente sur les places de parc de notre garage.

La plupart de nos véhicules sont garantis



signe de confiance et de ses distributeurs.

Facilités de crédit immédiat.

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

CITROËN DS 21 PA-IJ, modèle 1969, beige, 11 CV, 5900 fr.
CITROËN D SUPER, modèle 1973, beige, 11 CV, 11.400 fr.
CITROËN DW 21 PA-IJ, modèle 1971, blanche, 12 CV, 54.000 km
CITROËN DW 21 PA-IJ, modèle 1972, brune, 12 CV, 48.000 km
CITROËN ID 19, verte, 11 CV, 60.000 km, 3900 fr.
CITROËN GS CLUB, modèle 1971, blanche, 6 CV, 5300 fr.
CITROËN GS CLUB, modèle 1971, bleue, 6 CV, 5700 fr.
CITROËN GS CLUB, modèle 1971, jaune, 6 CV, 30.500 km
CITROËN GS BREAK, modèle 1972, blanche, 6 CV, 30.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1971, blanche, 6 CV, 22.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1972, verte, 6 CV, 30.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1971, brune, 6 CV, 25.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1972, bleue, 6 CV, 36.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1972, verte, 6 CV, 30.000 km
CITROËN GS BREAK, modèle 1972, bleue, 6 CV, 27.000 km
CITROËN GS CLUB, modèle 1973, blanche, 6 CV, 20.000 km
CITROËN GS BREAK, modèle 1972, bleue, 7 CV, 50.000 km
CITROËN AMI SUPER, Dem, 6 CV, 14.000 km
CITROËN AMI 8, modèle 1970, blanche, 3 CV, 3600 fr.
CITROËN AMI 8, modèle 1970, bleue, 3 CV, 3900 fr.
CITROËN AMI 8 Br., modèle 1970, blanche, 3 CV, 3600 fr.

CITROËN AMI 8 Br., modèle 1972, beige, 3 CV, 15.000 km
CITROËN AMI 8, modèle 1972, bleue, 3 CV, 30.000 km
CITROËN AMI 6, blanche, 3 CV, 40.000 km, 2800 fr.
CITROËN DYANE 6, modèle 1973, beige, 3 CV, 20.000 km
CITROËN DYANE 6, modèle 1973, beige, 3 CV, 20.000 km
CITROËN 2 CV 4, beige, 2 CV, 9000 km
CITROËN 2 CV 4, 2 CV, 7000 km
AUTOBIANCHI A 111, modèle 1971, bleue, 8 CV, 4900 fr.
VOLVO 144 LUXE, modèle 1972, jaune, 11 CV, 32.000 km
MERCEDES 200, grise, 11 CV, 5900 fr.
MERCEDES 280, modèle 1970, grise, 14 CV
VW K 70, modèle 1971, blanche, 8 CV, 7500 fr.
VW 1300, modèle 1972, jaune, 28.000 km
FORD 20 M, brune, 12 CV, 4100 fr.
FORD 15 M, bleue, 8 CV, 2900 fr.
FORD ESCORT, modèle 1972, rouge, 6 CV, 4600 fr.
NSU 1200, modèle 1971, beige, 6 CV, 3900 fr.
FIAT 124 S, modèle 1971, rouge, 9 CV, 7900 fr.
FIAT 125 S, modèle 1969, rouge, 9 CV, 4300 fr.
FIAT 124 S, modèle 1971, beige, 8 CV, 4200 fr.
FIAT 124, modèle 7 CV, 8200 fr.
FIAT 125, modèle 1968, bleue, 9 CV, 2500 fr.
FIAT 124 S, modèle 1971, beige, 8 CV, 5900 fr.
FIAT 128, modèle 1971, verte, 6 CV, 35.000 km
FIAT 128, modèle 1971, bleue, 6 CV, 45.000 km, 5200 fr.
AUSTIN AMERI, modèle 1969, rouge, 7 CV, 3500 fr.
MORRIS 1300 Br., grise, 7 CV, 35.000 km, 4500 fr.
RENAULT R 16 TS, modèle 1971, bleue, 8 CV, 6900 fr.

AVEC DES MILLIERS DE BILLETS

Garages Henri Favre
Apollo Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212 Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212

la vie économique

Berne attise l'inflation

Alors que l'Etat fédéral, les cantons et les communes devraient donner l'exemple de la parcimonie dans les dépenses pour éviter d'injecter dans l'économie du pays des moyens de paiement générateurs d'inflation, nous voyons au contraire une prolifération nocive de la distribution des deniers publics s'enfler de plus belle.

UN CRI D'ALARME
Conscient de cette évolution, un industriel neuchâtelais, M. Jean Carbonnier, a présenté son inquiétude à ce sujet dans «La Suisse libérale». L'importance et l'actualité du sujet nous conduisent à le proposer comme thème de réflexion à nos lecteurs. «Depuis des années on demande à notre économie nationale de distribuer davantage de richesses qu'elle n'en crée. Cette demande exorbitante, hautement inflationniste, est la conséquence du flot croissant des sollicitations adressées continuellement tant aux pouvoirs publics qu'à l'économie privée.» Cette évolution fâcheusement disproportionnée éclaire aux yeux dans le tableau ci-dessous :

PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB)	
en mlia. de fr.	1960 - 100
1960	37
1961	41
1962	46
1963	50
1964	56
1965	60
1966	65
1967	69
1968	74
1969	81
1970	89
1971	101
1972	115

DÉPENSES DE LA CONFÉDERATION, DES CANTONS ET DES COMMUNES	
en mlia. de fr.	1960 = 100
1960	6,46
1961	7,63
1962	8,65
1963	9,92
1964	11,41
1965	12,37
1966	14,00
1967	14,95
1968	16,34
1969	18,07
1970	20,29
1971	24,30
1972	27,73

Depuis 1960, soit durant douze années seulement, le PNB — valeur totale des biens et des services produits — en un an par l'économie suisse — a triplé alors que les

dépenses des pouvoirs publics ont, elles plus que quadruplé !
« Afin de garantir l'équilibre général de l'Etat, les impératifs de la conjoncture exigent pour le moins que le taux d'accroissement des dépenses publiques ne dépasse pas celui du PNB. En refusant de se plier à cette discipline de base, les pouvoirs publics sont loin de contribuer à la stabilité tant souhaitée de l'évolution conjoncturelle et stimulent au contraire l'inflation de façon permanente et décisive. »

GONFLEMENT GÉNÉRAL DES DÉPENSES
Le principe de la facilité qui consiste à demander peu et à offrir beaucoup est évidemment populaire mais sa pratique est contraire à toute politique anticonjoncturelle stricte qui seule nous permettrait de réduire efficacement le cancer qui ronge notre monnaie et corrompt notre économie.

Or, nous constatons que notre pouvoir central n'a pas et de loin su résister à la tentation de laisser s'accroître l'enflamment des dépenses qui se traduit par une poussée constante de la demande sur le marché suisse, sans croissance parallèle de l'offre.
En regardant de plus près la situation dans les différents domaines dont Berne a la gestion, nous voyons un gonflement de l'effectif du personnel qui est un luxe démesuré en comparaison avec l'économie privée où la main-d'œuvre rare pose des problèmes souvent douloureux.

Les PTT et les CFF ne cessent d'accroître leurs tarifs et leurs déficits alors que les prestations de ces régies deviennent moins satisfaisantes.

On comprend mal la décision du Conseil fédéral d'assouplir les conditions du crédit dans les contrats de ventes à tempérament par une réduction du versement initial (35 % au lieu de 40) et en prolongeant la durée du temps de versement jusqu'à deux ans, contre 15 mois.

Il est frappant aussi de voir que la manne fédérale des subventions connaît une croissance plus rapide encore : en 1968, les subventions fédérales étaient de 1828 millions ; en 1972, elles ont atteint 2785 millions de francs, soit une poussée de 18 % par an dans une période déjà dominée par l'inflation.

La Suisse a du mal à appliquer une politique homogène dans le domaine économique en raison de son fédéralisme, mais il est hautement regrettable que notre pouvoir central ne préche pas par l'exemple. Nombreux sont ceux qui le déplorent et rares sont ceux qui ont la lucidité de cette pernicieuse évolution doublée du courage de l'exprimer. M. Carbonnier a fait œuvre utile !
Eric DU BOIS

AUX ETATS-UNIS

Le nouveau secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, n'est pas un nouveau venu dans la maison puisqu'il a rempli depuis plus d'une année le poste de secrétaire adjoint tout en assumant les fonctions de responsable fédéral de l'énergie. C'est donc un homme parfaitement au courant des difficiles problèmes qui s'imbricquent de plus en plus de l'économie, des finances et de l'énergie qui prend la succession de M. George Shultz. Mais il prend possession de son poste dans des conditions rendues plus délicates encore par une nouvelle répartition des responsabilités avec M. Roy Ash, directeur du budget et conseiller du président Nixon. Ce dernier, sans que l'on puisse encore savoir comment les choses tourneront, aux prises avec les conséquences de l'affaire du Watergate, tend à laisser les plus grandes responsabilités sur les épaules de ses principaux « ministres ». Affaires étrangères économique et finances, leurs titulaires respectifs sont de plus en plus chargés de se débrouiller dans des situations de moins en moins confortables.

En ce qui concerne l'économie, si les avis divergent comme toujours entre les optimistes et les pessimistes, l'accord se fait sur la constatation de la persistance des poussées inflationnistes et d'un ralentissement général. Mais les éléments qui composent cette évolution sont contradictoires. Pour les uns la suppression de l'embargo pétrolier améliore les perspectives économiques, alors que d'autres ne s'expliquent pas l'effet de panique provoqué à l'époque dans un pays qui assure 85 % de sa production énergétique. La construction de logements reprend et les perspectives de l'augmentation des revenus privés sont bonnes. Mais selon le Département du commerce la somme des biens et services produits pendant le premier trimestre a diminué sur la base d'un taux annuel de 5,8 % alors que l'inflation continuait à un rythme de 10,8 % au cours de la même période. Cette situation serait imputable avant tout au recul de la production automobile qui semble d'ailleurs avoir dépassé maintenant le creux de la vague. Les ventes accusaient une baisse de 28 % pour le premier trimestre et même de 32 % au début du mois de mars alors que les résultats des dix premiers jours d'avril n'ont été inférieurs que de 15 % à ceux de la période correspondante de 1973.

Mais dans l'ensemble le taux d'utilisation de la capacité de production américaine est tombé à 80 % pendant le dernier trimestre et 82,9 % pendant le premier trimestre de 1973. Parallèlement à ce ralentissement les Etats-Unis connaissent eux aussi un taux d'inflation considérable. La hausse annuelle des prix de détail a atteint un rythme de 14 % le plus fort enregistré depuis 1951, époque où la guerre de Corée avait fortement perturbé l'économie américaine. Tous les secteurs participent à la hausse, notamment les denrées alimentaires, les produits industriels et les services.

La diminution correspondante du pouvoir d'achat des salariés laisse prévoir à brève échéance de vigoureuses revendications d'adaptation qui à leur tour relanceront l'inflation selon le processus bien connu et qui déploie ses effets partout. Aucune amélioration n'est donc en vue et le président Nixon, émule du docteur Coué, peut bien déclarer que « l'économie est pleine de vigueur », les motifs d'inquiétude ne manquent pas en face de ce mélange sorniois d'inflation et de récession qui n'affecte pas les seuls Etats-Unis mais tous les pays industrialisés.

En définitive, parmi les huit « indicateurs de l'économie » cinq ont un aspect positif, ce sont le rapport prix-coût de la main-d'œuvre, le prix des matériaux industriels, les permis de construire, les demandes d'allocations de chômage et les cours de la bourse. Trois sont négatifs : durée hebdomadaire du travail, commandes des biens durables et commandes de biens d'équipement. A relever aussi le déficit de la balance commerciale en mars de 171 millions de dollars contre un excédent de 213 millions en février et de 644 millions en janvier. Sur le plan monétaire également la tension reste vive et les taux d'intérêt, toujours excessivement élevés, restent bien au-dessus de 10 %.

Ce tableau incite à la réflexion. Le monde occidental est à un tournant. L'ère de l'expansion économique continue et surtout bienfaisante a pris fin et les Etats-Unis n'échappent pas à cette loi générale qui veut que toute médaille ait un revers.

Philippe VOISIER

L'impasse du baccalauréat

Du service d'information des Groupements patronaux vaudois

Depuis une quinzaine d'années, des réformes scolaires sont en cours dans la plupart des cantons. L'un des grands principes qui inspire ces transformations est celui dit de la « démocratisation des études ».

Ce terme recouvre deux notions qui ne sont pas nécessairement liées, mais qui, en fait, ont été confondues. La première concerne la suppression de tous les obstacles financiers ; par la gratuité de l'enseignement et par l'octroi de bourses, les jeunes gens ayant la volonté et la capacité de faire des études secondaires et universitaires ne devaient pas être retenus par l'insuffisance des moyens financiers de leurs familles ; cet objectif était juste. La seconde consiste dans l'accession du plus grand nombre possible de jeunes gens aux établissements d'enseignement supérieur, grâce au développement des sections générales dans les écoles secondaires et les gymnases, grâce aussi à la diminution des exigences posées à l'obtention du baccalauréat ; cette politique s'est révélée fâcheuse, elle mène à une impasse.

Les établissements conduisant au baccalauréat sont engorgés. L'honnêteté oblige à poser la question : que deviennent tous ces élèves des gymnases ?

De deux choses l'une : ou bien ils parviennent au terme et obtiendront leur bachelier, ou bien ils échouent. Dans le premier cas, ils se présenteront à l'Université qui n'est pas en mesure de les accueillir tous sans compromettre la qualité de son enseignement. Dans le second, ils n'auront plus la possibilité d'entreprendre un apprentissage ; l'entrée en apprentissage peut se faire entre 15 et

17 ans ; à 19 ans, c'est généralement trop tard.

Le baccalauréat n'ouvre guère que l'accès à l'Université. Celle-ci ne peut recevoir qu'un nombre limité d'étudiants non tellement en raison de la charge financière, mais aussi parce que la qualité de l'enseignement universitaire dépend du maintien d'un rapport convenable entre le nombre des enseignants et celui des étudiants. Or, les corps de professeurs n'est pas extensible à volonté : il n'y a plus d'Université lorsqu'on se contente de personnalités sans rayonnement. (On peut en dire autant du gymnase lui-même d'ailleurs.)

Ceci dit, on commence à percevoir un phénomène auquel on n'a guère songé : c'est le grand nombre de ceux qui, dût être munis d'un baccalauréat ou d'une maturité, entrent à l'Université et disparaissent en route. Après un an ou dix-huit mois, ils abandonnent les cours. Ils ne sont pas éliminés aux examens. Ils s'en vont avant, parce qu'ils sont désemparés. A vingt ans, que devient-on lorsqu'on abandonne l'Université ? On végète dans des emplois inconsistants.

Le véritable problème n'est pas de créer les conditions qui permettent à chacun d'entreprendre des études ; il est de savoir comment on fait pour que ceux qui entreprennent soient - sauf accident - en situation de terminer. Et cela vaut pour les études universitaires comme pour l'apprentissage.

Le gymnase et le baccalauréat faciles, c'est pour beaucoup la réorientation à vingt ans. Le baccalauréat exigeant, c'est le choix à seize ans. Pour les parents comme pour les adolescents, qu'est-ce qui vaut le mieux ?

Position privilégiée de la Confédération sur le marché du travail

Cela ne surprendra personne : en 1973, l'effectif total des personnes occupées dans l'économie suisse a enregistré une stagnation. L'indice officiel de l'emploi global en témoigne éloquentement. La statistique de l'industrie indique, pour sa part, que le personnel des entreprises de ce secteur a même diminué de 34.000 unités soit 4 % environ.

En revanche, la Confédération, plus grand employeur du pays, a de nouveau pu accroître les effectifs de son personnel. En moyenne pour 1973, elle a occupé dans l'ensemble 128.550 agents (non compris les apprentis) contre 127.310 l'année précédente. L'augmentation a donc été de 1240 personnes ou 1 % environ. Certes, la croissance des effectifs du personnel fédéral s'est ainsi quelque peu ralentie. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle expansion tranche avec la stagnation ou le recul enregistré partout ailleurs.

Le Conseil fédéral relève du reste dans son rapport de gestion pour 1973 que les administrations et les entreprises ont pu combler les lacunes dues aux départs et engager du personnel supplémentaire, malgré les difficultés générales existant dans le secteur du personnel. Les effectifs se sont accrus de 2 % dans les départements civils, sont restés stables dans le département militaire et ont augmenté de 1 % dans les entreprises de transports et de communications (1,7 % dans les PTT). On ne constate une diminution que pour les établissements en régie de l'administration générale, c'est-à-dire, en particulier, les ateliers militaires (-2,1 %).

L'un dans l'autre, ces chiffres confirment un fait connu depuis longtemps

déjà : comparativement à l'économie privée, la Confédération jouit d'une position privilégiée sur le marché du travail. Non seulement la rotation du personnel dans son administration et ses entreprises se tient dans des limites beaucoup plus étroites que ce qui est de mise dans l'industrie mais elle exerce encore une remarquable force d'attraction. Autrement, l'expansion ininterrompue de ses effectifs (+ 3 % de 1971 à 1973) n'aurait tout simplement pas été possible. Précisément, les services fédéraux attirent à eux du personnel venant des autres secteurs de l'économie, ce qui prouve que les conditions de travail, la sécurité de l'emploi et les divers et très appréciables avantages sociaux qu'ils sont en mesure d'offrir sont considérés comme attractifs.

Dans ces conditions, la référence à des prétendus « difficultés de recrutement » ainsi qu'au maintien de la capacité concurrentielle de la Confédération sur le marché du travail apparaît aujourd'hui comme un argument particulièrement peu valable pour justifier des nouvelles et massives revendications présentées par les syndicats du personnel fédéral.

Eu égard à leurs conséquences financières ainsi qu'à leurs effets prévisibles sur d'autres branches économiques, ces revendications devront être examinées avec la plus grande réserve. Car, dans la situation actuelle - chacun devrait en être conscient - la priorité absolue va aux nécessités de la politique de stabilisation.

C.P.S.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Pierre Boulanger à Lyon avec la Compagnie du Cothurne



Avec Francine Bergé dans « La Poupée »

L'artiste neuchâtelais Pierre Boulanger, est connu surtout pour l'art, plein de subtilités, avec lequel, en compagnie de Mousse, son épouse, il donne vie à la poésie d'aujourd'hui ou d'hier. Si bien que l'on arrive à en oublier que Pierre Boulanger est aussi un comédien, un excellent comédien.

Il en apporte un nouveau témoignage en revenant sur les planches de la scène qu'il avait quittées depuis bien des années. A Lyon, au théâtre du Centre dramatique national, avec la Compagnie du Cothurne que dirige Marcel Maréchal, il tient un rôle important dans la nouvelle version de « La Poupée » de Jacques Audoubert.

Aux côtés de Francine Bergé qui tient le rôle de la poupée et de Marion, la femme du capitaliste Moren, Pierre Boulanger donne vie au personnage du savant Palmes, un homme à la fois farfelu et généreux qui a mis au point une machine capable de dédoubler

la matière, ce qui lui permet de créer une femme à l'image de Marion, une femme dans laquelle il réincarne son propre corps, soulignant grâce à ses séductions nouvelles faire triompher les idées de générosité sociale qui sont les siennes, dût-il pour y parvenir, faire germer la révolution.

De cet idéaliste extravagant, Pierre Boulanger fait, avec énormément de talent, un personnage très drôle, dessiné de manière caricaturale qui fait penser parfois à quelque savant échappé d'une bande dessinée. C'est excellent.

Après un tel succès, Pierre Boulanger aura un rôle important dans une autre mise en scène de Marcel Maréchal, «Hölderlin» de Peter Weiss que l'animateur du Centre dramatique national de Lyon présentera au prochain Festival d'Avignon en juillet et août, de même d'ailleurs que « La Poupée ».

Henri Gautier

AU CENTRE CULTUREL Un rire un peu jaune...

Serge Yssor est revenu au cabaret de ses débuts après un crochet du côté du non-sens américain. En changeant de cap, il a changé d'époque aussi. Abandonnées les allures débraillées de la contestation bruyante ; il se présente en garçon rangé, propre, plus soucieux de plaire que d'intriguer.

Pour accompagner cette bonne mine, il a accompli de grands progrès techniques. Son inspiration reste pourtant semblable : d'une part les chemins battus des sketches à accents, étrangers, du terroir ou du « milieu », les rendez-vous à un seul participant, d'autre part un goût marqué pour la scatologie. On n'est pas loin du comique troupier début de siècle, avec le populaire en moins.

Serge Yssor en effet s'essaye à la classe et marque par le ton de ses introductions le désir évident d'être tenu pour autre chose qu'un amateur en veine de rigolade. Si ce n'était la min-

ceur de son spectacle en thèmes originaux, il réussit, car il a admirablement l'instinct de la scène, du contact. Mais ses idées personnelles tissées sur des situations trop connues ne suffisent pas toujours à redonner du brillant à un style très usé.

DE BONS MOMENTS
Certes, il y a de bons moments, particulièrement le portrait d'un drogué... au chocolat. L'idée, quoique bien connue, du suicide de Ginette, n'est pas absolument mauvaise, mais les développements sont souvent trop longs, et chose plus grave, les chutes, alourdis d'explications superflues, tombent bien platement.

Qu'importe, le public rit abondamment, ce qui est tout de même le but de l'exercice. Pourtant, à part de rire d'un relent parfois douteux, le spectacle de Serge Yssor n'amène rien de neuf au domaine de l'esprit.

C. G.

A LA CITÉ UNIVERSITAIRE «Mlle Jaire» de Michel de Ghelderode

Les braves gens sont souvent médiocres, partagés entre le cœur et l'intérêt. Les saints ont aussi leurs turpitudes, écartelés entre Dieu et Satan, entre la vie et la mort. A vivre sous le même toit, braves gens et saints ne peuvent cependant que se détruire et se haïr les uns les autres, chacun empêchant l'autre de s'épanouir en toute quiétude.

C'est un peu ce qui arrive aux personnages que Charles-Jimma Vaucher a mis en scène dans « Mlle Jaire » de Ghelderode. La douce Blandine est morte, sorcier l'a rattachée à la vie. Ce renouveau devient un enfer pour ceux qui l'ont souhaité de tout leur amour, les parents et le fiancé : Blandine qui est revenue de la mort n'est pas celle qui a quitté la vie, douce et pure, mais un être contrarié et impatient de renouer avec un au-delà désormais inaccessible. Enorme entreprise que de monter ce drame à l'odeur de souffre. Un texte fleuve, assez lourd dans sa première partie, dont les longues tirades entrecoupées de passages à traiter sur un mode très vif exigent une maturité de comédien

que les membres de la troupe des Mascarons n'ont certainement pas. Mais avec le meilleur de leurs moyens, ils ont réalisé tout de même un assez joli morceau de théâtre où la fraîcheur et le soin remplacent la profondeur dramatique.

DECOR IRREEL
Le décor irréel d'Abel Rejchland modelé d'éclairages mystérieux est un levier important de cette projection dans le fantastique aimable, pas vraiment effrayant, plus sorniois qu'un conte érotique à une apparente plongée dans le royaume infernal. Il y a bien un sorcier, puissant et farouche, une sorcière, pauvre créature affolée ; il est bien question de bruler tout ce beau monde, de souffrir et de foudre. Mais traitée avec une simplicité directe sans souci de réalisme, vue avec les yeux de ceux qui savent être comme des enfants, avec quelque tolérance pour les longueurs de la première partie, « Mlle Jaire » fait un très charmant spectacle, amusant d'invention et d'une certaine force poétique.

C. G.

Trop d'accidents route de Maupré, à Marin? Oui, si certains ne respectent pas le code

Adapter sa vitesse à l'état des lieux est une des conditions principales d'une circulation sans problème. Les trois accidents qui se sont produits à Marin, sur la route de Maupré, reliant la T-10 au chantier Buhler, sur les bords de la Thielle, en apportent l'exemple.

Ces trois accidents se sont déroulés dans des circonstances presque identiques, aux mêmes heures, peu après le repas de midi.

On a reproché à la commune de laisser poser, en bordure de cette route à grand trafic utilisée surtout par des poids lourds, des obstacles massifs, que ce soient des pierres monumentales ou des tonneaux lestés de béton.

QU'EN EST-IL EXACTEMENT ?
L'administration communale de Marin explique que cette route a été construite il y a une dizaine d'années pour permettre le développement des entreprises de sables et graviers installées en bordure de la Thielle et que c'est l'Etat qui l'a payée. Elle a été construite en béton et la chaussée de la route s'arrête à la limite exacte de propriété. Autrement dit, les agriculteurs bordiers ont le droit de cultiver leurs champs jusqu'au bord extrême de la chaussée.

Souvent, des camions lourdement chargés empient sur ces terraines pour se croiser plus aisément, endommageant les cultures. Les agriculteurs ont donc voulu protéger leurs récoltes, se disant que les camionneurs seraient si intéressés à ralentir pour croiser, plutôt que d'abimer leur véhicule contre ces obstacles. Parfait ! Mais on constate aujourd'hui que ces mêmes obstacles nuisent à certains conducteurs, qu'ils soient motocyclistes, automobilistes ou camionneurs, bref à tous ceux qui n'adaptent pas leur vitesse aux circonstances.

La commune, de Marin bien qu'elle n'en ait pas l'obligation, a demandé à l'Etat de limiter la vitesse à 40 km/heure et a proposé aux propriétaires bordiers de leur acheter une bande d'un mètre de terrain de chaque côté, ce qui améliorerait la visibilité dans le virage en « S », puisque les plantations seraient alors distantes de la route.

D'autre part, un nouveau revêtement sera posé sur cette artère, qui ne supporte que difficilement le trafic qui devient de plus en plus lourd ! Un crédit de 52.000 fr. a été accordé dans ce but, et dès la fin des travaux, une ligne blanche continue sera marquée sur la chaussée, interdisant ainsi le dépassement sur toute sa longueur.

ET LA LOI ?

Mais si l'article 32 de la Loi sur la circulation routière, s'il était observé sur cette route, cela permettrait d'éviter bien des accidents. La vitesse doit toujours être adaptée aux circonstances, notamment aux particularités du véhicule et de son chargement, ainsi qu'aux conditions de la route, de la circulation et de la visibilité. Aux endroits où leur véhicule pourrait gêner la circulation, les conducteurs — camionneurs compris... — sont tenus de circuler lentement et, s'il le faut s'arrêter, notamment aux endroits où la visibilité n'est pas bonne, aux intersections qu'il ne peut embrasser du regard, ainsi qu'aux passages à niveau.

Qu'on s'en souvienne...

R.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE SEMESTRE D'HIVER 1974-75

Délais d'admission pour les demandes d'immatriculation et les changements de faculté

étudiants suisses :	15 septembre 1974
étudiants étrangers :	31 juillet 1974
Dates particulières : étudiants en médecine :	31 mai 1974

Aucune immatriculation ne pourra avoir lieu si elle n'a fait l'objet d'une demande préalable. Les étudiants qui subissent leurs examens de fin d'études secondaires après ce délai seront immatriculés conditionnellement.

Gonset

bien sûr!



Les casques les plus gaies, les plus fraîches. De nouveaux modèles bien coupés, bien finis. Des tenues légères et soignées. De grandes qualités et un bien petit prix!

Casaque, coton uni, façon croisée nouée au dos ou ceinture vichy. Sans manches ou manches bouffantes.

Deux poches droites ou poches vichy. Nombreux coloris. Tailles 36 à 44 pour l'un et l'autre modèle
23.90

Profitez vite! **23.90**

PRIX GERLE

AUSSI POUR TAILLES FORTES

PULL CRIMPLÈNE

facile à entretenir, uni, mailles fantaisie, courtes manches, en blanc, noir, beige, lilas, ciel, marine ou vieux rose

TAILLES 42 à 52

26.-

CARDIGAN CRIMPLÈNE

uni, mailles fantaisie, longues manches, blanc, vieux rose, gris, lilas, ciel, gold, marine ou noir

TAILLES 42 à 52

34.-

FERMÉ LE LUNDI

FERMÉ LE LUNDI

Ruelle Dublé 3

egp

La Gerle

LUXUEUSE, MAIS AVEC DÉCENCE CHRYSLER 2 LITRES



Pourquoi renoncer à un luxe décent puisque, dans la Chrysler 2 litres, il est si raisonnablement dosé et, de plus, avantageux?

La 2 litres appartient à cette classe de luxe que l'on peut s'offrir. Cette voiture ne se signale pas seulement par la richesse de son équipement et son confort. Elle frappe aussi par sa technique et ses performances: moteur de 1981 cm³ développant 110 CV DIN et consommant peu d'essence. Sa consommation contrôlée sur route est de 9,4 aux 100 km à une moyenne de 106,3 km/h. Ajoutez à cela un habitacle de sécurité - et tous les luxueux détails qui signent une Chrysler: fauteuils-couchettes, 4 larges portes, lunette arrière chauffante, compte-tours, dispositifs de sécurité pour les enfants, phares halogènes, etc.

Une boîte automatique d'une douceur incomparable et répondant à la moindre sollicitation.

La 2 litres prouve que le luxe peut être raisonnable; fr. 15'500.-.



0311 1111 1111

CONCESSIONNAIRES : Neuchâtel : A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55. — Fleurier : C. Hotz, tél. (038) 61 29 22. — Le Landeron : J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24.

Fontaines : E. Benoît, tél. (038) 53 16 13. — Les Verrières : A. Haldi, tél. (038) 66 13 53. — Peseux : M. Briones-Morales, tél. (038) 31 47 55.



QUINZAINE GASTRONOMIQUE

du 20 mai au 2 juin 1974

Restaurants BEULAC Tél. 24 42 42	Les merveilles des mers — flamhées Les filets de perches aux amandes	Restaurant BEAU-RIVAGE Tél. 25 47 65 Pierre Mühlemann	Alpage et Lac Cabris à la Beau-Rivage Dane de brochet à notre façon
Restaurant BUFFET DE LA GARE Tél. 25 48 53	Escalopes de saumon frais Prince-Albert Poulardes sautées au whisky	Hôtel CHAUMONT ET GOLF Tél. 33 41 41	Kasseler Rippenspeer (viande de porc présentée sur lit de légumes) — Légumes frais Pommes persillées
Hôtel-Restaurant CITY Tél. 25 54 12	Spécialités mexicaines	Restaurant FLEUR DE LYS Tél. 24 30 30	La pizza « Quinzaine » Les pâtes à l'italienne
Restaurant de LA GRAPPE Tél. 33 26 26	Porchetta alla Romana (cochon de lait) Fritto Misto Mare (calamars, scampis, filets soles, frites)	Restaurant du JURA Tél. 25 14 10	Terrine de foies de volaille Cuisses de grenouilles .. Pieds de porc au madère Tripes à la neuchâtoise
Restaurant LA PRAIRIE Tél. 25 57 57	Notre spécialité au goût du jour: La charbonnade	Restaurant DU ROCHER Tél. 25 50 98	Brochettes de scampis « provençales » Entrecôtes « provençales »
Restaurant SAINT-HONORÉ Tél. 25 95 95	Le plat du chevalier Scampis au gratin American Beef sauce béarnaise	Hôtel-Restaurant DU SOLEIL Tél. 25 25 30	Filets de palée sauce neuchâ- toise Tournedos « Soleil »
Restaurant du THÉÂTRE Tél. 25 29 77	Les filets de perches aux amandes Les scampis à l'indienne Les rognons « à ma façon »	Restaurant LA PORTE DU BONHEUR Tél. 25 54 12	Spécialités chinoises

Suggestion cadeau pour le 24 mai

Beaucoup de gens demandent simplement des pralinés. Mais les connaisseurs, eux, exigent davantage: des pralinés sortant des mains du Confiseur de la Maison Mercure. Ils sont présentés dans un emballage-cadeau à fr. 10.50.

Mai, joli mai -
Tante Claire

vous propose
le cadeau qui plaît.



♥ Tante Claire emballe joliment les cadeaux, les expédie dans le monde entier et se charge de toutes les formalités douanières.

MERCURE

**après dîner,
marchez au quart
VICHY CELESTINS.**

vichy célestins
eau minérale bicarbonatée sodique



coop
SUPER-CENTRE COOP
Portes-Rouges

Poulets grillés
la pièce de 800 g. Fr. **4.90**

Ragoût de dinde
le demi-kilo Fr. **4.-**

Masserey TAPIS RIDEAUX

GRANDE LOTERIE GRATUITE :
Fr. 60 000.- de prix, sans obligation d'achat
Profitez de la Quinzaine neuchâteloise, nous avons en magasin

- des tapis mur à mur, 100 % nylon, dos mousse ferme et compact
 - au-dessous de Fr. 30.— le m2 :** qualités Ergo - Sun bouclé - Rhapsodie - Hussard - Ro 100 - Saphir
 - au-dessous de Fr. 40.— le m2 :** qualités Dura - Ring - Su 15 - Gram - Rondo - Lucky - Party - Meraklon - Nordic - Stein - Rhodo.
- Toutes ces qualités sont en stock et sont livrées à domicile gratuitement.

- des milieux Rya 200 x 300 cm, à partir de Fr. 290.—
- des tissus pour rideaux, à partir de Fr. 16.— le mètre en 130 de large
- des jetés de lit, ensembles de bains, tapis décoratifs, tapis d'Orient, tapis Berbère, tapis ronds, tours de lit, aux prix 1973
- des tapis gazon 100 % synthétique pour vos balcons
- des revêtements plastiques, à partir de Fr. 13.— le m2

MAGASINS PORTES-ROUGES 131 - 133 Tél. 25 59 12
— Aucun souci de parcage pendant que vous faites votre choix —

PENSION GRISCHUNA

7299 Fanas, Grisons, 950 m. Situation tranquille. Bonne cuisine. Prix de la pension complète : 21 fr.

Famille Davatz, tél. 52 12 14.

CERCLE TESSINOIS

Moulin 21, ouvert tous les soirs dès 17 heures et jusqu'à 5 heures. RESTAURATION CHAUDE A TOUTE HEURE. Fermé le mercredi. Tél. 25 12 39.

Installations et révisions de **paratonnerres**

par votre spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 0 25 28 00 Neuchâtel

VALAIS

Alt. 1100 m. Repas, promenades, courses de montagne, piscine et parc zoologique alpestres, hôtel familial, pension complète Fr. 32.—, 38.— par jour en juin et septembre.

Demandez prospectus : Hôtel de l'Avenir, 1923 les Marécottes, tél. (026) 8 14 61.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

GARANTIE DE PRIX !
LES PRIX PUBLIÉS MAINTENANT SONT DÉFINITIFS. IL NE SE PRODUIRA PAS D'AUTRES MAJORATIONS POUR LE CARBURANT.

AUJOURD'HUI SE Baigner, ou se reposer, demain — LA VOILE OU LE TENNIS. MAIS IL Y AURA ÉGALEMENT LA DANSE OU LE FARNIENTE, ET MILLE D'AUTRES POSSIBILITÉS QUI VOUS SERONT OFFERTES DANS NOS

VACANCES FITNESS
DÈS FR. 730.—
(OU FR. 630.— SANS LES SPORTS)
SUR LES PLUS BELLES PLAGES D'ESPAGNE, DE GRÈCE, ET DE TUNISIE. SPÉCIALITÉS : EQUITATION EN ANDALOUSIE, SKI NAUTIQUE ET VOILE À HALKIDIKI ET À DJERBA.

BON POUR LE PROSPECTUS CLUB-INTERSPORT DE WLJ.C.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS CIS OU VENEZ NOUS VOIR !

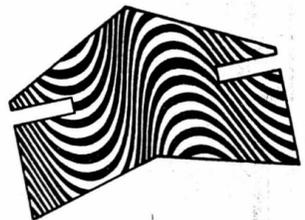
Votre Boutique-Vacances
Wagons-Lits/Cook

2001 Neuchâtel, place Pury 1, tél. (038) 24 41 51.

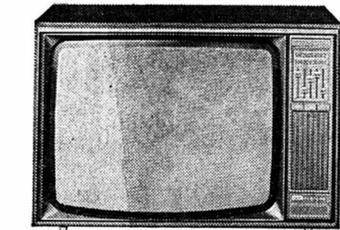
Championnat du monde de football

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 - Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL



A chaque acheteur d'un appareil Mediator, nous offrons un maanifique maillot Mediator-Smart et les billets de la loterie de la Quinzaine.



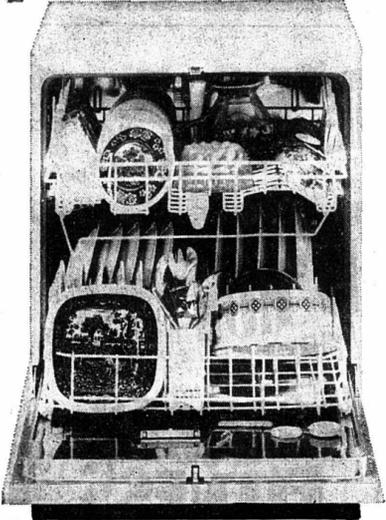
NOTRE FEUILLETON 27
UN JOUR MON PRINCE VIENDRA
par ALIX ANDRÉ

Comme Marchal parlait d'Arles, capitale romaine, et de l'extraordinaire splendeur qui avait été la sienne, sa compagne secoua la tête :
— On a peine à imaginer cette époque, n'est-ce pas ? Les grands navires accédant par de larges voies d'eau à la ville, les marchés regorgeant des parfums d'Orient et d'Arabie, de fruits d'Espagne, de tapis d'Afrique, de bijoux ciselés d'Assyrie ; les fabriques d'orfèvrerie, d'armes, de tissus renommés s'abritant entre ses murs, et les dix-neuf conciles religieux qui s'y tinrent !...
— Oui, convient Patrice, Arles la florissante a vécu. Mais quelle cité aurait pu résister aux invasions barbares et sarrazines ?
— Et à celle du chemin de fer, acheva Mille de Richmond en souriant. Car c'est la suppression du trafic fluvial, qui lui fut funeste. En somme, le dernier coup a été porté par le progrès.
— Peut-être un juste retour des choses va-t-il faire que ce progrès lui redonne une vie nouvelle ?
— Comment cela, monsieur ?
— Mais... par la mise en valeur de la Camargue. Cette mise en valeur, en s'intensifiant, ne peut qu'apporter la prospérité.
La voix habituellement douce, mesurée, retentit, sèche et nette :
— J'espère de tout mon cœur qu'il n'en sera rien -

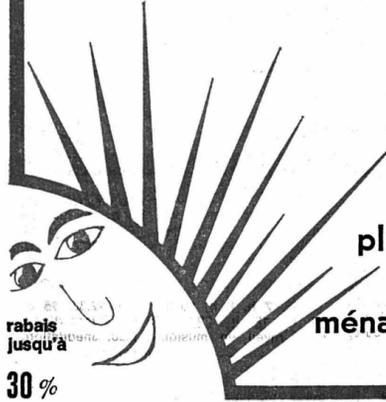
Marchal ne manifesta aucune surprise. Il venait de heurter les sentiments les plus intimes de la vieille demoiselle, et, s'il le regrettait, il n'en devait rien laisser voir, afin de ne pas aggraver sa maladie.
— Oui, reprit Elizabeth de Richmond, dont le front s'était assombri, souhaitez garder longtemps encore nos plaines incultes, nos pacages et nos marais. La prospérité de la Camargue ? Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'on veut tuer la Camargue, ou du moins, ce qu'elle était.
— Oh ! je sais, reprit-elle se parlant à elle-même beaucoup plus qu'elle ne parlait à son compagnon, bien peu pensent ainsi. Autour de nous, ici et là, terres et marais se sont vendus. On cultive les unes, on assèche les autres. Les mandes ont reculé. Elles reculeront encore. Pas les nôtres. Moi vivante, on ne leur enlèvera pas un mètre carré de sansouïre. Et Dieu sait s'il est parfois difficile de tenir. Mais le mas existera, durera. Et je ferai n'importe quoi pour le préserver... N'importe quoi ? répéta-t-elle avec une sorte de passion sauvage, et comme si, en même temps qu'elle prononçait les mots, elle évoquait et choisissait ce à quoi ces mots pouvaient l'engager.
Puis elle parut revenir à elle, porta ses deux mains à ses joues, et les laissa, ensuite, glisser le long de son visage et retomber sur sa robe. Enfin, se tournant vers le précepteur :
— Vous ne pouvez pas comprendre, monsieur... murmura-t-elle.
— Au contraire, répondit Patrice. Je comprends. Et surtout, je « vous » comprends.
Elle sourit faiblement.
— Merci, en tout cas, de me le dire. Mais qui pourrait approuver mon obstination, le désespoir avec lequel je dois lutter... je lutte ! On nous a offert beaucoup d'or pour quitter ces lieux. Je le répète, j'ai refusé. J'ai fait plus que de refuser...
Elle s'interrompit brusquement, les yeux à terre, absorbée, sans doute, par quelque pénible souvenir, avant d'achever :
— Je ne regrette rien !
— Vous avez raison, approuva doucement le précepteur. Et comme Mille de Richmond, touchée de sa compréhension,

le regardait avec une sorte de reconnaissance émue, Patrice eut la stupeur de s'entendre ajouter :
— Il faut garder le mas, mademoiselle, le garder à tout prix. Si, de quelque manière que ce soit, je puis, durant mon séjour, vous y aider, n'hésitez pas à user de moi. Vous me trouverez toujours prêt à vous assister dans les difficultés dont vous voudriez ne pas faire porter le poids à M. de Richmond, comme dans les responsabilités qu'il vous serait trop pénible d'endosser seule. En tout cas, mon dévouement total, absolu, inconditionnel, vous est assuré.
— Merci ! oh ! merci, mon enfant, répéta Mille de Richmond en tendant, avec élan, ses mains au jeune homme. Peut-être déplorerez-vous de vous être engagé ainsi. Mais non. Il me semble que je vous connais depuis longtemps, et je ne le pense pas.
Pour dissimuler son émotion, la sœur du Manadier se rapprocha machinalement d'une fenêtre, dont Mireille n'avait pas encore fermé les volets, et poussa une exclamation :
— Mais qu'est-ce que c'est !
Elle n'exagérait pas. La neige tombait, lourde et serrée. L'épaisseur du rideau qu'elle interposait entre le regard et les objets extérieurs était telle qu'on n'apercevait même plus les arbres de la pinède. Le vent, qui, au retour du jeune homme, se levait, avait tout de suite pris une dangereuse violence. Et si Patrice et sa compagne, trop absorbés par leur discussion et leurs pensées, n'avaient pas pris garde à ses hurlements, ils les entendraient, maintenant, et pouvaient juger de la force des rafales.
— Mon Dieu ! fit Mille de Richmond, les enfants !
L'inquiétude étouffait sa voix. Elle n'était plus, soudain, cette femme résolue, forte et tenace, prête au combat, mais une mère qui tremble et s'affole :
— Ils devraient être rentrés, dit-elle encore.
Marchal ne sut que répondre. Lui aussi, à son retour d'Arles, avait été surpris de ne pas voir les jeunes gens. La vieille demoiselle attendit encore quelques minutes, puis, n'y tenant plus, elle sonna Mireille et demanda si les chasseurs avaient averti, à la cuisine, qu'ils rentreraient tard.
La femme de chambre ne savait rien. Mireille fut consultée

et n'en apprit pas davantage. Non, Marie-Noëlle ne lui avait pas demandé de retarder le repas. Mille de Richmond hésitait à inquiéter son frère. Le Manadier, dont les douleurs plus vives, avaient, comme toujours, annoncé un changement de temps, s'était couché au début de l'après-midi.
L'obscurité vint complètement. Elizabeth de Richmond s'était opposée à ce qu'on fermât les volets. Elle demeurait le visage collé à la vitre, dans l'espoir d'apercevoir la lueur des phares dès que l'auto dépasserait les piliers de l'entrée. Patrice demeurait près d'elle. Miette, parfois, apparaissait dans le salon, y restait quelques secondes, l'oreille tendue aux bruits du dehors, puis, sans prononcer un seul mot, s'en revenait vers sa cuisine en laissant la porte ouverte. Marchal, lorsqu'il cessait de fouiller, du regard, l'ombre opaque, tournait les yeux vers sa compagne. Mais il n'adressait à Mille de Richmond nulle exhortation. Il constatait seulement que le visage pâle se défilait de plus en plus.
L'angoisse ravageait la vieille demoiselle. Il y eut un instant où Patrice vit ses mains se tordre. Alors, tout de même, il parla :
— Vous vous alarmez sans doute à tort, dit-il d'une voix que lui-même sentait bien peu persuasive. Vient, Emmanuel et leur sœur, connaissent parfaitement le pays. Qu'a-t-il pu arriver ? En mettant les choses au pire, une panne qui les immobilise sur la route. Ah ! s'ils étaient partis à cheval, vos craintes seraient explicables. Un cheval peut prendre peur, refuser d'obéir. Il peut galoper vers les marais...
Patrice s'arrêta net. Dans son désir de rassurer, il venait d'évoquer la tragédie qui, seize ans auparavant, s'était déroulée ici-même... un cheval emballé... un étang d'eau saumâtre, entouré de roseaux, s'ouvrant, sous les sabots fous !... Le jeune homme, pourtant, n'aurait jamais pensé que ces malheureuses paroles pourraient produire un tel effet.
Mille de Richmond avait tressailli. Elle tourna vers son compagne des yeux hagards, et, pressant sa tête dans ses mains, laissa échapper un gémissement.
— Non ! dit-elle à voix basse. Non !... pas cela !



cuve inox - 12 couverts
6 programmes
de lavage automatique
Le procédé BIO-KLAR
rend votre vaisselle immaculée
Séchage par air chaud



rabais
jusqu'à
30%

Une offre sensationnelle pour toutes les ménagères

le lave-vaisselle de luxe

SIEMENS

à des prix jamais vus
Modèle WG 5021 LADY L
Prix conseillé: Fr. 2248.-

Notre prix: Fr. **1548.-**

autres modèles dès Fr. 990.-

SIEMENS = SÉCURITÉ

pris à notre dépôt, Fahys 123: Fr. 1498.-
autre modèle: Fr. 898.-

Les grandes marques
aux meilleures conditions

plus de 100 modèles
d'appareils
ménagers en exposition
billets de loterie

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

**Chaque
salade un
vrai régal**

grâce aux herbes
fraîches

**Grande
action
discount**

Enfants et
adultes
savourent de
préférence les
salades douces
+ aromatiques,
meilleures que jamais
quand elles sont préparées
avec le vinaigre merveilleusement
aromatique aux herbes fraîches ou
avec la salade-cream toute prête
(à base d'huile de germes de maïs) de



Aeschbach

Vinaigre aux aromates Salad-Cream

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

NOUVEAU PROGRAMME
6 très belles filles
SONIA - FERNANDA - CORONA -
KATRIN - SHARON - RONA
et, pour la première fois à Neuchâtel,
l'orchestre « Trio ARMAND'S »

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

RESA

recouvre rapidement
et à peu de frais
vos comptes impayés

RESA
RECOUUREMENTS SA
16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

Jouez avec...
Sinalcorama
gratuit avec chaque litre!

Sur chaque bouteille d'un litre: 3 des 24 vignettes
Sinalcorama à collectionner. — Sinalco, en litres avantageux!

Une oasis de fraîcheur fruitée.
Boisson de table au jus de fruits, gazeifiée.



Restaurant
BEAU-RIVAGE
Neuchâtel - Tél. 25 47 65

Ce soir: DANSE

avec orchestre

de 20 h 30 à 2 h

**ENTRÉE
GRATUITE**

OSS 117 préfère les rousses

RÉSUMÉ: Au moment où elle va monter dans le taxi, Linda Clark est abordée par Harold Ellis.

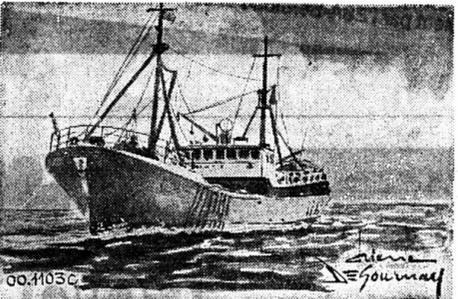
AVEC GREGORY KRICKKINE



«Montez!» ordonna Ellis. «Etes-vous devenu fou?» balbutia Linda Clark. Sans lui répondre, Ellis lui arracha la gerbe des mains et la jeta à l'intérieur de la camionnette, puis obligea la jeune femme à prendre place dans le véhicule et referma la porte derrière elle. Maintenant, Linda était dans le noir absolu. D'une main prudente, elle tâta quelque chose contre quoi elle se trouvait et qui lui parut au toucher être une pile de sacs, sur laquelle elle s'assit.



Ce n'était pas la première fois que Gregory Krichkine entendait résonner un signal d'alerte. Agent chevronné des services secrets soviétiques, il avait pour premier soin, quand une nouvelle mission lui était confiée, de s'assurer d'un dispositif apte à être immédiatement employé en cas d'urgence. Le cargo polonais «Jaroslav Dabrowski» n'était qu'un des maillons de la chaîne qu'il avait forgé pour avoir constamment sous la main un moyen d'évacuation.



Quand ce cargo ne se trouvait pas dans le port de Londres, un autre navire venu de Pologne ou battant le pavillon de l'Allemagne de l'Est, le remplaçait. La question était de savoir si les Butler et Ellis avaient eu le temps de gagner l'entrepôt d'où ils passeraient clandestinement à bord du cargo au cours de la nuit. Sinon, ils feraient connaissance avec les prisons britanniques, mais lui, Gregory Krichkine, ne risquait rien d'autre que l'expulsion.



Cependant, l'expulsion d'un diplomate est relatée par les journaux, qui l'assortissent de commentaires désagréables. Aussi les instructions du Centre étaient-elles formelles: Gregory Krichkine devait à tout prix éviter de faire l'objet d'une telle publicité. Il lui fallait donc monter lui aussi à bord du «Jaroslav Dabrowski» en passant par l'entrepôt loué sur les bords de la Tamise, mais l'affaire n'était pas si simple.

Demain: Un tour de passe-passe

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Quinzaine de Neuchâtel. Théâtre: 20 h 30, 10 bis, par le Cabaret Boulimie. Aula du Mail: Journée suisse du cinéma amateur. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: Partitions de Paul Arma. — Musée d'ethnographie. — Galerie des Amis des arts: Gil et Ed. Henrich, aquarelles. — Lyceum-Club: B. Sandoz, peintures et dessins. Musée cantonal d'archéologie: fermé pour cause de transformations. Musée d'histoire naturelle: Reptiles. Musée d'art et d'histoire: Cartes à jouer et tarots. Galerie Média: Max Bill, 30 ans de gravures. Galerie Contact: E. Zwahlen, pastels et dessins. Galerie Diteshelim: Dunoyer de Segonzac, gravures. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, Matizia, 18 ans. Rex: 20 h 30, Toute une vie, 16 ans. Studio: 20 h 30, Opération dragon, 16 ans. 2me semaine. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, L'Etranger, 18 ans. 23 h 15, Leçons d'amour danaises, 20 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Professionnels, 16 ans. 17 h 45, La Nuit, 18 ans. Palace: 20 h 30, La Grande Vaudrouille, 12 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (Jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde. DANCINGS (Jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin. Pharmacie d'office: Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte, J.-D. Bönholte, Boudry, tél. 42 18 12. AUVERNIER Galerie Numaga 1: Poteries Ashanti et et Abbia (Afrique). Galerie Numaga 2: Cottet, Suisse, peintures. BEVAIX Galerie Pro Arte: François Gall, peintures. Galerie des Arts anciens: Pierre Vogel, peintures. COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Quelques Messieurs trop tranquilles. LE LANDERON Cinéma du Château: 20 h 30, Elle cause plus... elle flingue. PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le Pont de la rivière Kwat. Galerie de la Côte: Jean Thiébaud, peintures.

HOROSCOPE

L'atmosphère sera assez favorable pour l'ensemble de cette journée.
NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront paisibles, assez entreprenants et très indépendants.
BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Rendez visite une fois par an à votre dentiste. Amour: Ne tenez pas compte de certaines paroles. Affaires: Faites preuve de diplomatie avec vos supérieurs.
TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Surveillez attentivement votre ligne. Amour: Vous trouverez l'entente recherchée. Affaires: Vérifiez les dires avant de vous faire une opinion.
GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Faites un quart d'heure de gymnastique. Amour: Faites preuve de compréhension. Affaires: Demeurez toujours dans la légalité.
CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Suivez votre régime sérieusement. Amour: Ne faites pas de caprice. Affaires: Tenez vos promesses.
LION (23/7 - 23/8)
Santé: Vous ne dormez pas suffisamment. Amour: Ne concevez aucune rancune. Affaires: Modérez un peu votre orgueil.
VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Faites une cure de jus de fruits. Amour: Montrez-vous gai et plein d'entrain. Affaires: Terminez le travail en cours.
BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Evitez les boissons gazeuses et alcoolisées. Amour: Montrez-vous prévenant et chaleureux. Affaires: Tenez compte des avis de vos collègues.
SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Reposez-vous plus souvent, faites une sieste. Amour: Dites franchement votre façon de penser. Affaires: Acceptez une collaboration sérieuse.
SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Purifiez votre organisme. Amour: Certains sentiments ne sont pas désintéressés. Affaires: Ne vous montrez pas autoritaire.
CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Excellente en ce moment. Amour: Certains mystères sont peu louables. Affaires: Utilisez sagement vos moyens d'action.
VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Vous ne prenez pas assez d'exercice. Amour: Etudiez le comportement de votre entourage. Affaires: Regardez l'avenir avec confiance.
POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Recherchez une nourriture saine. Amour: En famille, évitez toutes les discussions. Affaires: Ne vous découragez surtout pas.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Bouillon de poule
Saucisson en croûtes
Petits pois
Mandarines givrées

LE PLAT DU JOUR:

Bouillon de poule

Une carcasse de poule ou de poulet pas trop nettoyée (reste d'une préparation d'émincé de volaille, etc), 1 cube de bouillon de poule, 1 ciboule, c'est-à-dire la partie verte d'un oignon frais, ou, à défaut, de la ciboulette. Faire bouillir dans un litre d'eau la carcasse de poulet et l'écumer soigneusement. Laisser mijoter environ 15 min. Sortir la carcasse et la nettoyer. Remettre dans l'eau les petits morceaux de volaille. Ajouter le cube de bouillon et mijoter à nouveau une dizaine de minutes. Parsemer de morceaux de ciboule ou de ciboulette avant de servir.

Les légumes crus

Si vous consommez les légumes crus, tenez compte de ces quelques règles: — Ne les préparez pas avec des instruments métalliques: couteau, râpe ou presse, qui les oxydent. — Ne les servez pas dans des plats de métal ordinaire. Utilisez de l'acier chromé, de l'émail, du verre, du pyrex. — Préparez les légumes et fruits au dernier moment. Les macédoines de fruits en particulier s'aèrent rapidement à l'air. — Ne les faites pas tremper, lavez-les à plusieurs eaux, puis sortez-les aussitôt. — Hachez-les ou râpez-les finement, de façon à bien morceler leur graine de cellulose. — Enfin conservez toujours les parties des feuilles les plus colorées, celles où le soleil a emmagasiné le plus de vitamines. Les fanes des radis bien lavées sont aussi bonnes que le radis même. Vous pouvez aussi les utiliser dans les potages, de même pour les feuilles de bettes ou le «vert» des poireaux qui font d'excellentes tartes.

L'origine du yogourt

Savez-vous que le yaourt ou yogourt dont l'origine est très ancienne, est né dans les Balkans et la Turquie d'Asie?

Il apparaît pour la première fois en France sous le règne de François 1er. Vers, 1542, le roi souffrant de troubles intestinaux apprit qu'un médecin juif de Constantinople opérait des cures merveilleuses au moyen d'un lait de brebis préparé d'une certaine façon. Il le fit venir avec son troupeau et grâce à ce lait fermenté le roi guérit rapidement, mais le médecin refusa de livrer son secret de fabrication. Il fallut attendre le début du XXe siècle pour voir réapparaître le yaourt en Europe.

Dans le monde

En Californie, lors d'une grève des boulangers, les canards d'un parc de Sacramento, furieux de ne pas recevoir les petits morceaux de pain habituels se sont mis à pourchasser les visiteurs qui arrivaient les mains vides.

Où et quand bien bronzer?

Les mois où l'on brunit (où rougit) le plus: avril et mai, en Europe. La lumière solaire y est très riche en ultraviolets et la couche de vapeur d'eau due à l'évaporation de l'été qui en absorbe une partie fait encore défaut dans l'atmosphère (la pureté de l'atmosphère en montagne explique aussi que l'irradiation y soit deux fois plus forte). De plus la peau n'est encore ni aguerrie, ni pigmentée. Avant 11 h et après 15 h prédominent les «bons» ultraviolets. Aux environs de midi, ce sont les rayons échauffants qui dominent. Le bronzage n'est pas proportionnel à la température ambiante. La pleine mer, l'eau réfléchissant les rayons par action de miroir, est un endroit très favorable au brunissement, ainsi que le vent qui fait évaporer la sueur, protection naturelle. En outre, une journée de soleil éventée, apparemment plus rafraîchissante, comporte plus de chances de brunissement ou de risques de coups de soleil qu'un temps de grande chaleur.

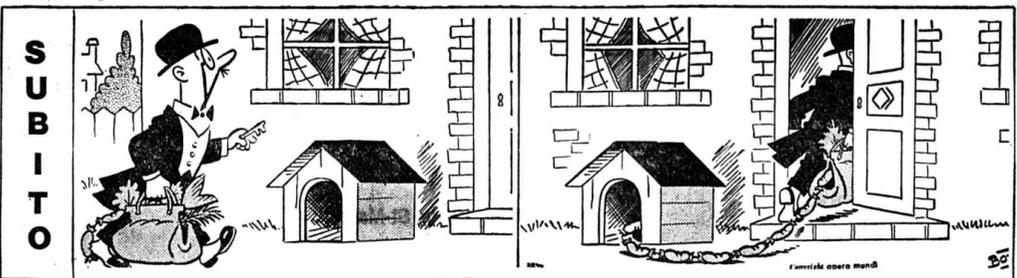
A méditer

L'homme n'est qu'en partie, mais tout entier il espère être.
SADHU SINGH DHAMI

De tout pour faire un monde

Le savez-vous?

— Galurin vient de l'ancien mot «galure», galant, mignon, qui dérive du vieux français «galer». Terme populaire qui signifie chapeau, il a été utilisé par Gide: «A-t-on idée de se coiffer d'un galurin pareil...?» Colette, a choisi l'abréviation du mot: «On n'a pas de frais de toilette, avec deux galures...» (Larousse)
— Le nautille est le dernier représentant vivant d'un groupe de céphalopodes autrefois nombreux. Ses yeux n'ont pas de cristallin et fonctionnent comme des chambres photographiques à ouverture punctiforme. Ce type d'organe visuel est unique dans le règne animal.
— L'histoire de la France pourrait se lire à travers celle de ses vins, car, ils ont participé à tous les grands événements. Pourtant ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on s'est préoccupé de l'harmonie qui pouvait exister entre un plat et un vin. Aujourd'hui, on sert le ou les vins dont on dispose, sans choix préalable.
— Buffon donna, dans son «Histoire naturelle», une explication de formation des planètes. Il croyait qu'elles résultaient de la collision du Soleil avec une grande comète. En tombant sur le Soleil, celle-ci aurait chassé un torrent de matière qui fusionna au loin en divers globes plus ou moins importants et éloignés.
— C'est en allant au secours de son ancien compagnon, l'aviateur italien Nobilio, égaré sur la banquise, avec le dirigeable l'Italia, que l'explorateur norvégien, Roald Amundsen disparut dans l'océan Arctique avec le pilote français René Cyprien Guilbaud, en 1928.
— Le volume du cœur d'un animal est fonction de son poids: chez le chien, il représente de 0,6 à 1 p. 100 du poids total.



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo
18.50 (C) Calliméro
18.55 (C) Le Dessous du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Caméra-sport
20.35 (C) Le mois francophone
Procès aux heures
22.15 (C) Reflets
22.40 (C) Sam Rivers
23.05 (C) Téléjournal

19.45 (C) Le Vagabond
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Le mois francophone
Les petits enfants du siècle
22.00 (C) Italiques
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) La courte échelle (46)
18.50 (C) Festival de Cannes (9)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Les gens et leurs idées
20.40 (C) Libre-échange
21.30 (C) Basketball
22.20 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALEMANIQUE

9.10 (C) Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 The Mystery on the Moor
11.10 Reprise
11.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Kassensturz
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.25 Le miroir du temps
21.05 (C) Ici Berne
21.20 Pêché mortel
22.20 Téléjournal
22.35 (C) Giro d'Italie

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
16.00 (C) Telescuola
17.00 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divi in ragnare
19.30 (C) Casacoli
20.10 (C) regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Una straordinaria avventura
21.50 Questo e altro
22.50 Oggi al Sinodo
22.55 Giro d'Italia
23.15 (C) Telegiornale

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.30 TV scolaire
15.30 Cyclisme
16.15 Fin
18.20 Au-delà des faits
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.15 Nans le berger
20.30 Suspense
21.40 Spécial Cannes
22.40 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

11 h, vingt-cinq ans de République. 13.55, téléjournal. 14 h, télé-sports. 16.40, pour les petits. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Les Baisers volés. 21.45, le septième sens. 21.50, Ici Bonn. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, Jaider, chasseur solitaire. 24 h, téléjournal.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Amicalement vôtre
16.05 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

ALLEMAGNE II

11 h, pour les vingt-cinq ans de République. 16.30, sport-magazine. 17 h, téléjournal. 17.10, jeunesse-hebdo. 17.40, plaque tournante. 18.25, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Le Commissaire. 21.15, téléjournal. 21.30, Une ville en émoi. 23.05, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 14.05, lire. 14.15, radiocollaire, la radio raconte l'Histoire. 14.45, sélection-jeunesse. 15.05, parlons-en. 16.05, La Jangada (fin). 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. le Tour d'Italie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74, l'histoire du Jura. 20.30, le concert du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, plein feu sur la danse. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, connaissance d'aujourd'hui, la prospective. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollaire, centre d'intérêt du mois, la montagne. 10.45, starting to speak. 11 h, université radiophonique internationale, la vie secrète des plantes. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n'pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, entre-lignes. 23 h, hymne national.

20.30, la foi et la vie. 21 h, fin de semaine, une lettre, une génération. 21.45, à livre ouvert. 22.15, entre-lignes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tube d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe bariolée de Dame Musique. 10.20, radiocollaire. 11.05, guide touristique sonore. 12.30, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocollaire. 15.05, le médecin répond. 15.15, disques demandés pour les malades. 16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.25, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, les Papous de Nouvelle-Guinée. 21 h, théâtres de poche. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

MOTS CROISES

Problème No 313

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Déguisement. 2. Perte. 3. Lettre grecque. — Comme cela. — Croix de Saint-Antoine. 4. Gonflement des gaines tendineuses. — Accablé de dettes. 5. Cabaretier. 6. Espace mesuré. — Tenté. — L'hiver allemand vite sa fin. 7. Naturels. Roman de Zola. 8. Conjonction. — Très-puissant hallucinogène. — Opéré. 9. Pirate. — Pronom. 10. Remets à plus tard.

VERTICALEMENT

1. Chef d'équipe. 2. Partisan. — S'applique après coup. 3. Note. — Gouffre naturel. — Autre note. 4. Port de la Rome antique. — Dans le nom d'un feu. 5. Qui a fait son temps. — Bâtre comme plat. 6. Veines. — Moitié d'un projectile. 7. Saint. — De façon convenable. — A moitié rond. 8. Héracles l'étoffa. — Arrose le berceau de Monsigny. 9. Réparée. 10. La préférée. — Petites gens.

Solution du No 312

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	S	A	U	T	A	R	E	L	L	E
2	A	L	A	V	A	N	I	E	S	
3	L	I	E	O	S	O	U	T		
4	O	C	R	E	E	O	N	C		
5	P	E	R	M	A	S	S	A	S	
6	A	E	M	A	I	L	N	I		
7	R	F	A	S	S	O	C	I	E	
8	D	I	A	T	E	R	E	G		
9	E	N	T	R	E	M	I	S	E	
10	F	R	E	N	E	S	I	E	S	

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Prn _____
Lettre _____

FAN

Pose de papiers peints peinture

ETC.
Travail soigné.
Tél. (038) 33 23 62.

PAVILLON
Tél. 25 84 98

Palée
Perches
Friture
Entrecôte
Assiette du jour

Rencontres internationales de gymnastique artistique à Lyss
SUISSE ROUMANIE hommes SUISSE NORVÈGE dames
PATINOIRE COUVERTE, A LYSS.

VENDREDI 24 MAI 1974
17 h exercices imposés, dames
20 h exercices imposés, messieurs

SAMEDI 25 MAI 1974
16 h 30 exercices libres, dames
19 h 30 exercices libres, messieurs.

Samedi, après la manifestation sportive, partie récréative avec le concours du fameux orchestre-sextuor Amorado.
CANTINE ouverte jusqu'à 3 h du matin.
Places de parcage en suffisance près de la patinoire couverte.
LOCATION : Société de Banque Suisse, Bahnhofstrasse 7
3250 Lyss, tél. (032) 84 41 41
Hôtel zur Brauerei, Sägeweg 12, 3250 Lyss, (près de la patinoire). Tél. (032) 84 41 21.
ORGANISATION : Société de gymnastique artistique du canton de Berne et Société de gymnastique de Lyss.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Le confort se met à la mode

Tenue de tous les jours, légère et confortable (blouson sport, doublé, et jeans du même tissu). En coton/polyester, agréable au toucher, lavable et n'exigeant pratiquement pas de repassage. Bleu clair ou beige. Une note d'élégance légèreté.

Et un prix qui ne pèse pas lourd:

149.-



VÊTEMENTS
ESCO

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice

SEMPERIT

- votre assurance anti-dépenses

un pneu à ceinture métallique avec une excellente adhérence sur sols mouillés et une durée de service étant pour ainsi dire inégalée.



expérience...

qualité...

sécurité...

le pneu à ceinture métallique M 401 de

SEMPERIT

SEMPERIT SA, 8047 Zurich, Langgrütstr. 112, Tél. 01-54 52 00
Filiale Genève, 3 rue des Ronzades, Tél. 022-42 42 44
Dépôts à Bâle, Berne, Lugano, Lucerne, St-Gall et Lausanne
Livrables également par l'ESA-Berthoud et ses dépôts

Vendredi 24 mai

Journée alsacienne

et

Journée du 3^{me} âge

A la cafétéria
Concert
par un orchestre alsacien

Dans le hall principal

des spécialistes
répondront à toute question
touchant à
l'AVS, l'AI et aux
prestations complémentaires



Super-Centre Coop



EN PAYS NEUCHÂTELOIS



Et l'agent s'est fait instructeur.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Un rallye... pour cyclomoteurs!

Originale cette idée qu'ont eue les amateurs du Centre de loisirs d'organiser, mercredi, un rallye de cyclomoteurs, patronné par la Quinzaine de Neuchâtel...

rallye devait encore permettre aux jeunes gens et jeunes filles (elles étaient nombreuses à courir) de connaître les représentants de l'ACS, du TCS et surtout ceux de la police locale dans leurs fonctions préventives plutôt que sous l'aspect répressif que l'on sait!

Le départ, donné à Chaumont, était précédé d'un contrôle des machines; cinq ou six étant «trafiquées», leurs propriétaires sont partis avec une pénalisation.

Imaginé non seulement pour faire une promenade de 20 km dans la forêt, ce

AREUSE

« Cédez-le-passage » non observé

Au volant d'une voiture, Mme A. V., de la Chaussée-de-Fonds circulait hier vers 15 h 15, sur l'échangeur d'Areuse en direction de Boudry.

COLOMBIER

Début d'incendie

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, un début d'incendie s'est déclaré dans un poulailler désaffecté, jouxtant l'immeuble sis rue des Vernes 9, propriété de M. Eugène Ochstrasser.

FRIBOURG

Motocycliste bullois grièvement blessé

(c) Jeudi vers 12 h, un tracteur attelé d'une autochargeuse circulait de Bulle à Morlon. Il était suivi par une voiture conduite par un habitant du Pâquier qui après avoir manifesté son intention de bifurquer à gauche, se dirigea vers une place de stationnement.

M Chevallaz et le Pays d'Enhaut au Comptoir

Le jour de l'Ascension était, au 5me Comptoir de Romont, la journée officielle de la « descente » de l'hôte d'honneur, le Pays d'Enhaut. Lors du cortège, qui défila par un temps maussade, on remarqua particulièrement le chœur mixte « Le Picosi » de Château-d'Oex et la fanfare de Rossinière.

VAUD

Un mort et quatre blessés à Cully

(c) Jeudi vers 14 h 40, M. Louis-Paul Peier, 47 ans, domicilié à Penthalaz, accompagné de sa femme, Annelise, 50 ans, et de M. Jacques Caverzasio, 40 ans, domicilié à Palanques, circulait en automobile sur la route principale Vevey - Lausanne.

A la sortie de Cully, sa voiture fut déportée à gauche dans un virage à droite et entra en collision frontale avec une voiture venant en sens inverse pilotée par M. René Walter, 49 ans, domicilié à Prilly, accompagné de sa femme Yvette, 46 ans.

Toutes ces personnes ont été grièvement blessées et transportées à l'hôpital cantonal à Lausanne au moyen de deux ambulances. M. Caverzasio devait décéder à 18 h des suites de ses blessures. Les deux véhicules sont démolis.

Informations suisses

Nouvelle session des synodes catholiques

BERNE (ATS). — Jeudi, jour de l'Ascension, les synodes catholiques étaient à nouveau réunis pour une session de quatre jours qui se terminera dimanche. Comment transmettra la foi aux hommes d'aujourd'hui, telle était la question principale que se sont posés les délégués en traitant en première lecture le projet « l'annonce de la foi pour notre temps ».

Par ce document, l'Eglise s'interroge sur son dialogue avec ses membres et avec ceux qui lui sont extérieurs. De multiples questions concrètes ont été soulevées, ayant trait à la catéchèse, à la prédication, aux prises de position de l'Eglise, à la formation des adultes et à l'insertion de l'Eglise dans les milieux de vie. Partant d'un projet préparé par une commission nationale, les synodes ont placé des accents différenciés suivant leurs centres d'intérêt.

BERNE: CLIMAT DE RECONCILIATION

A Berne, la session débuta par une célébration eucharistique au cours de laquelle Mgr Haenggi demanda de situer les thèmes à traiter dans la perspective de la réconciliation. Il fit allusion aux tensions existant dans l'Eglise. Les uns et les autres doivent se comprendre et se remettre mutuellement en question.

FRIBOURG: UNE MESSE INÉDITE

Les délégués des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg ont connu hier une messe inhabituelle à l'ouverture de la session. La messe commença par la liturgie de la parole. Ensuite de forme fut engagée la discussion sous le titre d'un échange fraternel sur le thème du jour. En fin de matinée fut célébrée

l'eucharistie, montrant ainsi que le débat synodal est lui-même une liturgie.

En fait à Fribourg, l'assemblée a traité simultanément les thèmes de l'annonce de la foi et de la signification de l'Eglise. On manifesta la volonté d'ai-

der l'Eglise locale à sortir d'un mode de rassemblement et d'action trop marquée par les habitudes et la pesanteur sociologique. L'urgence doit porter sur la qualité de l'engagement personnel et communautaire.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Six fedayins tués sur le Golan

TIBERIADE (AP-AFP). — Les soldats israéliens ont tué six fedayins venus de Syrie qui avaient l'intention de prendre des otages comme lors de l'attaque contre l'école de Maalot la semaine dernière.

Les maquisards, qui ont été tués au cours d'une fusillade sur le Golan à l'intérieur de la ligne de cessez-le-feu, avaient en leur possession huit fusils automatiques, deux grenades, dix kilos d'explosif et une lettre pour les ambassadeurs roumains et japonais à Tel-Aviv.

Les fedayins avaient sur eux un document réclamant la libération de 20 maquisards détenus en Israël ainsi que deux porte-voix pour d'éventuelles négociations avec les Israéliens.

Les Arabes avaient réussi à pénétrer à sept kilomètres à l'intérieur du territoire israélien avant d'être interceptés et abattus près du kibboutz de Ramat Magshimim.

Deux autres fedayins se sont rendus à une patrouille israélienne. Le commando appartenait au Front populaire pour la libération de la Palestine, organisation qui avait monté le raid contre le village de Maalot.

L'armée israélienne est en état d'alerte dans le nord d'Israël et les habitants de la région font état d'une activité militaire soutenue. Des hélicoptères survolent la région et des barrages sont établis sur toutes les routes.

Par ailleurs, un fedayin, infiltré du

Liban durant la nuit, a été tué hier, a annoncé le porte-parole de l'armée.

D'autre part, six soldats libanais ont été légèrement blessés hier après-midi lors d'une tentative de pénétration au Liban de soldats israéliens, et pendant des bombardements israéliens contre des positions libanaises de l'Arkouh (sud-est du Liban), annonce un communiqué militaire libanais.

Attentat contre le Sacré-Cœur à Paris

PARIS (AP). — Un des cinq petits dômes de la basilique du Sacré-Cœur, endommagé dans la nuit de mercredi à jeudi par un attentat à l'explosif — celui qui est situé au nord-ouest du sanctuaire — devra être abattu et reconstruit, a déclaré l'architecte de la basilique qui s'est rendu sur les lieux, aux premières heures de la matinée.

Cette partie de l'ouvrage a été en effet entièrement soufflée par l'explosion, et la chute des blocs de pierre sur la chaussée, en contrebas, a endommagé plusieurs voitures en stationnement, mais n'a causé fort heureusement aucun accident de personne.

L'intérieur de la basilique n'a subi de dommages et les cérémonies prévues pour l'Ascension ont pu se dérouler normalement.

DERNIÈRE HEURE

Le procureur Sossi libéré

GENES (AP). — Le procureur Mario Sossi qui avait été enlevé par cinq militants d'extrême gauche il y a cinq semaines, a été relâché jeudi soir, a annoncé sa femme.

En début de semaine, le tribunal avait accepté de céder aux revendications des ravisseurs, et avait décidé de libérer huit militants en échange de M. Sossi.

Le tribunal avait exigé toutefois que le procureur soit libéré en premier.

M. Sossi a été libéré jeudi après-midi dans la banlieue de Milan. Ses ravisseurs lui avaient remis un billet de train à destination de Gênes. Le magistrat est arrivé à son domicile de Gênes à 22 h 35. Il a beaucoup maigri, mais a déclaré avoir été assez bien traité.

Tirages de la Loterie

Alors que mercredi un millier de personnes s'étaient rassemblées derrière l'Hôtel de Ville pour le traditionnel tirage de la Loterie de la Quinzaine de Neuchâtel, elles étaient hier un peu moins nombreuses à Pierre-à-Bot à attendre, stoïquement sous la pluie, les résultats que voici :

Intérim, Jeanneret et Cie, Coop Neuchâtel, Rochat Caravan, Garage Hiron-delle Pierre Senn.

TIRAGE DU JEUDI 23 MAI 1974 RÉSULTATS

- 1. Un vélomoteur Peugeot, Grandjean SA, Etablissements Allegro, Marin, et une caisse de jus de pomme COOP Neuchâtel, à : M. C. Jenni, Cornaux. 2. Une pendule neuchâteloise Clairvue, Huguenin et Folletéte, Neuchâtel, à : Mlle B. Haerberli, Neuchâtel. 3. Un téléviseur portable National, Jeanneret et Cie S.A., Neuchâtel, à : M. A. Gremaud, Fontainemelon. 4. Une perruque, Salon Richard, Neuchâtel, et un bon d'achat de la Maison du Tricot, Neuchâtel, à : Mme C. Christen, Neuchâtel. 5. Une montre Tissot, pour dame, horlogerie-bijouterie Robert, Neuchâtel, et un bon pour une charbonnade, Restaurant La Prairie, Neuchâtel, à : M. Titier, Chapatte. 6. Un carton de vin, Jacques Grisoni, Cressier, et une mortadelle Biglier Büren, Boucherie Rohrer, Neuchâtel, à : Mlle J. Schneitter, Areuse. 7. Un grill de camping Mélior, Rochat Caravan, Saint-Blaise, et un carton de bière, Brasserie Muller, Neuchâtel, à : M. F. Monnier, Neuchâtel. 8. Une paire de skis de fond, Sport-Service, Roger Dellay, Neuchâtel, et une mortadelle Biglier Büren, Boucherie Rohrer, Neuchâtel, à : Mme R. Dubois, Neuchâtel. 9. Une lampe camping-gaz, Rochat Caravan, Saint-Blaise, et un carton de bière, Brasserie Muller, Neuchâtel, et une coupe de cheveux, coiffure Positano, Neuchâtel, à : M. A. Borloz Neuchâtel. 10. Un pneu, Garage Hiron-delle Pierre Senn, Neuchâtel, une bouteille scotch whisky Big Ben Bar Neuchâtel à : M. D. Reiser, Cormondèche. Dix services coiffure ont été remis aux gagnants par le Salon Richard, Neuchâtel et dix maillots Médiateur par la Maison Jeanneret et Cie, Neuchâtel, ainsi que dix services coiffure par le salon Richard, Neuchâtel. Le tirage est patronné par : Adia Intérim, Jeanneret et Cie., COOP Neuchâtel, Rochat Caravan, Garage Hiron-delle Pierre Senn.

- 1. Un vélomoteur Peugeot, Grandjean SA, Etablissements Allegro, Marin, et une caisse de jus de pomme COOP Neuchâtel, à : M. C. Jenni, Cornaux. 2. Une pendule neuchâteloise Clairvue, Huguenin et Folletéte, Neuchâtel, à : Mlle B. Haerberli, Neuchâtel. 3. Un téléviseur portable National, Jeanneret et Cie, Neuchâtel, à : M. M. Nobs, Neuchâtel. 4. Une perruque, Salon Richard, Neuchâtel, et un bon pour une charbonnade, Restaurant La Prairie, Neuchâtel, à : Mme N. Picavet, Neuchâtel. 5. Une montre Avia, pour dame, horlogerie-bijouterie Robert, Neuchâtel, et un bon d'achat de la Maison du Tricot, Neuchâtel, à : M. J. Veluzat, Neuchâtel. 6. Un carton de vin, Jacques Grisoni, Cressier, à : M. J.C. Grize, Fleurier. 7. Un grill de camping Mélior, Rochat Caravan, Saint-Blaise, et une mortadelle Biglier Büren, Boucherie Rohrer, Neuchâtel, à : Mme Chamorel, Skerivve. 8. Une paire de skis de fond, Sport-Service Roger Dellay, Neuchâtel et un carton de bière, Brasserie Muller, Neuchâtel, à : Mme M. Gutknecht, Olten. 9. Une lampe camping-gaz, Rochat Caravan, Saint-Blaise, et une coupe de cheveux, coiffure Positano, Neuchâtel, à : M. A. Sunod, Neuchâtel. 10. Un pneu, Garage Hiron-delle Pierre Senn, Neuchâtel, une bouteille scotch whisky Big Ben Bar Neuchâtel à : M. D. Reiser, Cormondèche. Dix services coiffure ont été remis aux gagnants par le Salon Richard, Neuchâtel et dix maillots Médiateur par la Maison Jeanneret et Cie., Neuchâtel. Le tirage est patronné par : Adia Intérim, Jeanneret et Cie., COOP Neuchâtel, Rochat Caravan, Garage Hiron-delle Pierre Senn.



Stoïques sous la pluie.

(Avipress - J.-P. Baillod)

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich, and Milan, listing various companies and their share prices.

bulletin boursier

Table of stock market data for Zurich (act. étrang.), Amsterdam, and Tokyo, listing various companies and their share prices.

bulletin boursier

Table of stock market data for London and New-York, listing various companies and their share prices.

bulletin boursier

Table of stock market data for various indices and exchange rates, including Dow Jones, indices, and exchange rates.

La mission de Kissinger au Proche-Orient bute toujours sur des points essentiels

DAMAS (AP). — Selon l'entourage de M. Kissinger, les négociations entre Israéliens et Syriens concernant la réduction des effectifs et des armements sur le Golan sont dans l'impasse.

Le secrétaire d'Etat devait décider, jusqu'à hier soir, s'il présenterait une proposition américaine, pour essayer de rapprocher les deux camps.

Il devait prendre sa décision à l'issue de son 10^{ème} entretien avec le général Hafez el Assad. S'il considère le fossé trop large, il suspendra sa mission, dit-on. Mais s'il considère qu'il existe une chance de succès, il fera une nouvelle navette aujourd'hui.

Les autres questions non réglées sont l'importance des effectifs de la force de l'ONU appelée à patrouiller dans les zones à effectifs et armements réduits ainsi que dans la zone-tampon entre les deux armées.

Par ailleurs, les deux camps seraient pratiquement d'accord sur les droits et obligations de la force de l'ONU et seraient prêts à appuyer sa création par le Conseil de sécurité.

Enfin, l'accord est fait sur le tracé de la ligne de désengagement et l'échange des prisonniers de guerre.

Avant de partir pour Damas, M. Kissinger a eu un nouvel entretien, à Jérusalem, avec les dirigeants israéliens.

Les deux tiers environ de l'armée syrienne se trouvent entre Damas et le front syrien et les Syriens répugnent profondément à réduire les défenses de la capitale.

De son côté, Israël hésite à affaiblir ses défenses sur le Golan, qui assurent la protection de kibboutzim proches et de centres de population de la vallée du Jourdain.

D'après une personnalité américaine, l'objectif principal des discussions avec le général Assad est d'établir s'il est possible de sortir de l'impasse, au moyen d'une proposition américaine. Il faudrait pour cela, a-t-elle dit, que les positions syrienne et israélienne soient « suffisamment proches » pour qu'un compromis soit possible.

Interrogé sur le fait de savoir s'il « espérait obtenir un accord de désengagement d'ici aujourd'hui », le secrétaire d'Etat américain a souligné qu'il n'avait pas fixé de date limite à la conclusion d'un tel accord.

Deux autres ministres israéliens, inter-

rogés par les journalistes ont fait de brèves déclarations : M. Abba Eban a souligné que « les entretiens qui ont porté sur la question de la réduction des forces et de la zone-tampon n'ont pas encore abouti ». Quant à M. Shimon Peres, ministre de l'information, il a déclaré : « La route à franchir est encore très longue ».

RIDEAU !

Au trentième jour de la navette de M. Kissinger au Proche-Orient, la suite du secrétaire d'Etat américain est « à bout de forces » rapportent les correspondants israéliens qui sont fréquemment en contact avec leurs collègues américains qui accompagnent « dear Henry ».

La plupart des membres de sa suite souffrent de « violentes migraines, de refroidissements ou de diarrhées », indiquent les journalistes israéliens en soulignant que ces malaises touchent aussi bien les hauts fonctionnaires du département d'Etat que les agents de sécurité, les équipes de techniciens et l'équipage qui s'occupent de l'avion.

Quant aux journalistes qui « convrent », M. Kissinger, ils avaient été complètement épuisés. L'un d'eux a

d'ailleurs déclaré forfait et s'est allité dans sa chambre d'hôtel de Jérusalem en affirmant ne plus vouloir en bouger.

OUTRE-RHIN

M. Kissinger est attendu à Bonn pendant le prochain week-end.

Comme l'a confirmé jeudi un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, M. Kissinger fera étape dans la capitale fédérale en rentrant du Proche-Orient et s'entretiendra à cette occasion avec le nouveau ministre des affaires étrangères de R.F.A.



On craint de nouveaux attentats en Israël et la troupe veille près du bureau où travaille Mme Meir. (Téléphoto AP)

L'Ulster au bord de l'asphyxie

BELFAST (AP). — La grève déclenchée par les militants protestants continuait, jeudi, pour la neuvième journée consécutive, malgré les concessions du gouvernement en ce qui concerne le Conseil d'Irlande dont la création est prévue dans les accords de Sunningdale, et selon lesquelles il aura un rôle purement consultatif.

L'activité économique de la province est pratiquement paralysée, et de nouvelles barricades ont été dressées dans les quartiers protestants de Belfast pour remplacer celles qui avaient été démantelées par les soldats britanniques.

De nombreuses bombes ont explosé dans les mêmes secteurs, mais il n'a pas été signalé de victimes. L'une d'elles a

coupé la voie ferrée Belfast-Bangor. Il s'agit, apparemment, de l'œuvre d'extrémistes protestants qui veulent bloquer tous les transports à l'exception de ceux qui ont un caractère d'urgence.

La situation continue de se détériorer en ce qui concerne les centrales électriques.

La direction de l'électricité a averti que d'ici quatre jours le pays risquait d'être privé totalement de courant.

La plupart des stations d'essence sont fermées. Dans celles qui sont ouvertes, des gardes armés de matraques décident quels sont les automobilistes pouvant être ravitaillés en carburant en tant « qu'usagers prioritaires ».

L'approvisionnement en pain et en lait s'est amélioré, des boulangeries et laiteries ayant rouvert avec l'autorisation des grévistes.

Le mouvement de grève est dirigé par les 10 membres du comité exécutif de l'« Ulster workers council » qui déclare compter plus de 100.000 adhérents et dispose de l'appui de diverses organisations paramilitaires protestantes.

Cinq cents autres soldats britanniques ont été envoyés en Irlande du Nord. Il s'agit du second envoi de renforts dans la province en trois jours. Les effectifs britanniques s'élèvent maintenant à 16.500 hommes.



C'est la disette aussi pour les moteurs. (Téléphoto AP)

Les affaires de Nixon vont de mal en pis

WASHINGTON (AFP-AP). — Le président Nixon a lancé un défi à la commission parlementaire chargée de préparer son procès en destitution en refusant formellement de lui communiquer 11 enregistrements de ses conversations sur le Watergate.

Le refus du président a été notifié à la commission par son principal avocat, M. Saint-Clair, une heure après que soit passé le délai qui lui avait été imparti par une sommation en justice pour fournir les documents demandés.

La commission judiciaire poursuit en ce moment à huis clos son enquête sur les motifs possibles de destitution du président provenant de son rôle, non seulement dans l'affaire du Watergate, mais dans tous les autres scandales ayant marqué son administration, et de ses démêlés avec le fisc.

Les journaux américains publient des « insinuations », gênantes pour M. Nixon, des membres de la commission qui ont écouté l'enregistrement de sa conversa-

tion cruciale du 21 mars 1973 avec son conseiller juridique, John Dean.

Plusieurs d'entre eux ont affirmé en avoir retiré la conviction que le président avait clairement donné l'ordre à John Dean de céder au chantage de l'espion-cambrioleur Howard Hunt, qui réclamait 120.000 dollars pour garder le silence sur le rôle de la Maison-Blanche dans l'affaire du Watergate.

« Bon Dieu, trouvez-les », aurait dit M. Nixon à son conseiller.

Plusieurs assignations ont été lancées, mettant la Maison-Blanche en demeure de fournir dans les 48 heures à la justice un certain nombre de documents concernant le cambriolage du cabinet du Dr Fielding, psychiatre de M. Ellsberg.

Le juge Gesell, qui a signé les documents, a annoncé en même temps qu'il n'accorderait aucun délai supplémentaire à la présidence et qu'il ne permettrait pas la Maison-Blanche de s'abriter derrière le privilège de l'exécutif pour refuser de se plier à cette injonction.

La démarche a été faite à la deman-

de des avocats de deux anciens conseillers de la présidence, MM. Ehrlichmann et Colson. Le procès des « plombiers » s'ouvre le 17 juin.

Le Père Richard Cleary, provincial des Jésuites pour la Nouvelle-Angleterre, a convoqué le Père John McLaughlin, conseiller spécial du président Nixon, afin qu'il « prie et réfléchisse » avec lui.

Selon le Père Cleary, le Père McLaughlin pourrait être invité à quitter la Maison-Blanche. Il pourrait aussi être exclu de la compagnie.

Le Père McLaughlin a toujours vigoureusement pris la défense du président Nixon et critiqué ses adversaires.

Patricia ne désarme pas

LOS-ANGELES (AFP). — Patricia Hearst et ses deux compagnons de l'armée de libération symbionniste, le couple William et Emilie Harris, ont été inculpés, à Los-Angeles pour enlèvement, attaque et vol à main armée.

Ces nouvelles accusations font suite au vol d'une camionnette par les trois membres de « l'armée » au cours duquel le propriétaire du véhicule, un jeune garçon de 18 ans, avait été enlevé et gardé à vue pendant plusieurs heures sous la menace d'une mitrailleuse aux mains de la fille du magnat de la presse américaine.

Patricia Hearst, elle-même enlevée le 4 février, est donc passée dans les rangs de ses propres ravisseurs. Son fiancé, M. Stephen Weed, qui avait été sauvagement battu au moment de l'enlèvement de Patricia, a reconnu la nouvelle situation lorsqu'il a déclaré : « Il

semble bien que Patty soit engagée dans ce qu'elle fait... et je crois qu'il lui serait, du point de vue psychologique, difficile de revenir en arrière ».

La jeune femme ainsi que M. et Mme Harris ont été également inculpés de possession et d'utilisation d'armes à la suite de l'attaque manquée d'un magasin de Los-Angeles.

Un électronique des Cornouailles, M. David Arthur, a affirmé hier avoir capté sur Radio-Escude, connue sous le nom de « Voix clandestine de la nation basque » une information affirmant que des survivants de « l'armée symbionniste de libération », y compris l'héritière Patricia Hearst, se sont enfuis en Europe. Radio-Escude a promis que Patricia Hearst prendrait ultérieurement la parole sur ses ondes.

M. Arthur s'est dit certain que l'émission qu'il a captée était authentique. Mais il n'exclut pas la possibilité que la station se serve d'un enregistrement de la voix de Patricia Hearst.

Pirate de l'air maîtrisé

NEW-YORK (AP). — Un homme barbu, en blue-jeans, s'est emparé jeudi d'un hélicoptère à East-River et a demandé un rançon de deux millions de dollars. Mais il a été arrêté peu après.

Tenant apparemment le pilote et un mécanicien sous la menace d'une arme, il a contraint le pilote à poser son appareil au sommet de l'immeuble de la Pan American, qui compte 59 étages, à Manhattan.

Lorsque les policiers lui ont demandé les motifs de son acte, le pirate a évoqué le Proche-Orient, et déclaré qu'il entendait « protester contre la mascarade qui se déroule là-bas ».

L'étau se resserre au Portugal

LISBONNE (AP). — Deux anciens ministres du gouvernement Caetano, MM. Moreira Baptista (intérieur) et da Silva Cunha (défense), qui étaient assignés à résidence à Madère, ont été ramenés à Lisbonne.

Le gouvernement n'a fait aucune déclaration. Mais, d'après des journalistes qui se trouvaient sur place, les deux anciens ministres, arrivés à bord d'un avion militaire portugais, ont été emmenés à bord d'un fourgon de la police militaire.

C'est en présence de policiers armés de mitraillettes que les deux anciens ministres ont été transférés de l'avion au fourgon de police.

Les deux hommes ont été conduits immédiatement à la prison militaire de Trafaria, près de Lisbonne.

La marine a annoncé, d'autre part, que l'écrivain Manuel Rio, qui se présentait comme un militant de gauche

mais qui était en fait un agent de la police secrète, a été arrêté.

L'écrivain, rentré de Paris après le putsch, est devenu secrétaire général du « Front du Portugal libre », une organisation d'extrême gauche fondée en 1970 dans la capitale française. Il a été arrêté mercredi au siège de son parti, à Lisbonne, et transféré à la prison de Caixas, où d'autres agents de la police politique sont incarcérés, déclare la marine.

EN AFRIQUE

Le travail a repris jeudi dans le port de Lourenço-Marques et les grèves sauvages paraissent sur le point de se terminer.

Le port avait été paralysé pendant six jours en raison de la grève. Pratiquement tous les dockers étaient à leur poste jeudi. La plupart des grévistes noirs ont accepté de modérer leurs revendications salariales.

UN FAIT PAR JOUR

De l'Angola...

« Depuis plus de 10 ans, le terrorisme accumule les mensonges et les forfaitures en Afrique ». C'est la première phrase du dernier document adressé par le gouvernement Caetano aux Nations unies. 121 pages, avec des photos et des statistiques. Pour apporter la preuve que, si le Portugal était encore là-bas, il ne s'y était jamais croisé les bras. Et qu'avant de se lancer dans une guerre coloniale, il s'était d'abord battu pour la santé, l'éducation, le droit au travail et le progrès économique des Africains.

Deux semaines après la publication de ce rapport et en quelques heures, le Portugal changeait de visage, de gouvernement, de politique. Et faisait connaissance avec une merveilleuse inconnue : fantasmagorique, terrible dans ses colères et dans ses affections. Une drôle de fille qui, partout en Europe occidentale, on appelle la liberté... Nous avons lu et relu le document expédié de Lisbonne. Il nous est parvenu alors que, déjà, tout était consommé. Alors que la réalité avait écorché le rêve. Car, du train où vont les choses, le Portugal ne sera bientôt plus qu'un pays comme les autres. Troublé par son présent, flagellé par l'accouchement toujours difficile de la décolonisation.

Le monde entier a, depuis quelques semaines, appris à épeler des mots aux étranges résonances : Guinée-Bissau, Mozambique, Angola. Et chacun sent que va bientôt sonner la 24^{ème} heure. Et qu'aux douze coups, tout sera fini. Sans que personne ne s'en étonne. Alors que peu nombreux seront ceux qui s'en indignent. Et pourtant ! C'est le 13 juin 1960 que le destin est venu frapper, pour la première fois, à la porte de l'Angola. Mais, il y a 14 ans, qui donc se souciait de ce lointain pays ? Parce qu'un avion espion américain avait été abattu en URSS, le monde sentit tout à coup lui monter au visage, le goût de pierre à fusil de la guerre froide. 1960 : à quoi bon penser à l'Angola, puisqu'en novembre, l'Occident pouvait rire du même sourire que John Kennedy. Et cependant, c'est le 13 juin 1960, que le Portugal commença à s'enfoncer dans sa guerre africaine. Une guerre qui n'est déjà plus un combat.

C'est ce jour-là que des inconnus, appartenant, assurément, au Mouvement populaire de libération de l'Angola, revendiquèrent pour ce territoire : « la reconnaissance solennelle et immédiate du droit à l'autodétermination ». Depuis, il s'est passé bien des choses en Angola. Beaucoup d'Africains sont morts. Et puis, voilà que les assassins sont devenus des terroristes, puis des rebelles. Les voici promus au rang d'interlocuteurs valables, avec qui on va discuter des conditions dans lesquelles l'Angola pourrait accéder à l'indépendance. A chacun ses « pieds noirs ». A chacun ses harkis. C'est toujours et partout le même drame. Et y a là-bas 200.000 Portugais. Et 6 millions de Noirs. Il ne s'agit pas de maudire. Certainement pas d'applaudir. C'est simplement l'heure de faire les comptes.

Nous sommes en mal. Voici venir juin, et l'anniversaire angolais. Juillet sera celui de la Guinée-Bissau. C'est il y a onze ans, qu'Amílcar Cabral, sous le drapeau du parti africain pour l'indépendance revendiqua, lui aussi, le droit à l'autonomie. Le 25 mars 1965, Amílcar Cabral proclama dans un scepticisme général « la guerre fait rage en Guinée-Bissau. Nous occupons la moitié du pays ». Personne ne le crut. C'était sans doute faux. Voici un Cabral était mystérieusement assassiné. Et l'Europe, toute à ses querelles, oublia cette information sous le mouchoir de sa mémoire. Et pourtant, pour la Guinée-Bissau, l'indépendance ce n'est pas dans 10 ans, dans 10 mois, dans 10 jours. Pour la Guinée-Bissau, l'indépendance commence demain. A Londres. C'est demain que Lisbonne engage l'ultime entretien. Le dernier face à face.

(à suivre) L. GRANGER

La violence gagne la Belgique



Après l'attentat de Bruxelles. (Téléphoto AP)

BRUXELLES (AFP). — Depuis l'explosion mercredi matin, en plein centre de Bruxelles, d'une voiture piégée à proximité du siège de la compagnie espagnole « Iberia », et la découverte d'une autre voiture du même genre quelques heures plus tard, toujours devant le siège de la même compagnie, à Liège, une psychose contagieuse gagne maintenant la plupart des Belges, qui découvrent partout des voitures « piégées ». Les services de police débordés par le nombre de « alertes » ne savent plus où donner de la tête, et

l'angoisse gagne maintenant la plupart des grandes cités du royaume jusqu'ici épargnées par la vague d'attentats politiques qui ensanglantent notamment l'Irlande et certaines villes du Proche-Orient.

Politiquement, la Belgique a toujours soigneusement évité, par ses prises de position, d'être l'objet des représailles de groupes extrémistes, mais il semble bien désormais que sa qualité de « capitale de l'Europe » la désigne comme une cible de choix.

Giscard d'Estaing bouscule le protocole

PARIS (Reuter). — M. Giscard d'Estaing avait promis le changement. Le nouveau président français a décidé de bousculer le protocole dès la cérémonie d'investiture lundi à l'Élysée.

Le costume de ville remplacera la queue de pie. M. Giscard d'Estaing, à la différence de ses prédécesseurs, ne portera pas le Grand cordon de la Légion d'honneur. Il se contentera de le recevoir des mains du Grand chancelier, l'amiral Cabanier.

Il est de tradition pour le président nouvellement investi de se rendre à l'Arc-de-Triomphe afin de déposer une gerbe sur le tombeau du soldat inconnu. M. Giscard d'Estaing laissera la voiture découverte et le cortège officiel pour remonter les Champs-Élysées à bord de sa propre voiture. Il se propose

de faire une partie du chemin à pied pour regagner l'Élysée.

Des élèves d'écoles de la banlieue parisienne ont été invités à la cérémonie de l'Élysée où la Garde républicaine sera remplacée pour l'occasion par de jeunes recrues du 2^{ème} régiment de dragons dans lequel M. Giscard d'Estaing a servi comme deuxième classe puis comme caporal à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Autre innovation : les établissements d'enseignement seront fermés lundi matin pour permettre aux écoliers de suivre les cérémonies à la télévision. Certains syndicats et associations de parents d'élèves protestent. Cette mesure leur paraît démagogique et, demandent-ils, qui gardera les enfants dont les parents travaillent ?

Mais, la journée de lundi sera égale-

ment importante sur le plan politique puisque M. Giscard d'Estaing doit désigner son premier ministre, des noms, allant de M. Raymond Barre, ancien vice-président de la commission exécutive du Marché commun, — qui, au banquet de clôture du congrès des banques populaires vient de se prononcer pour la croissance, mais contre l'inflation — à M. Chirac, circulant sans que l'on puisse vraiment préjuger la décision finale du chef de l'Etat. M. Giscard d'Estaing, selon son entourage, aurait passé la journée de l'Ascension à Paris, dans la réflexion. Sans doute prépare-t-il, outre la physionomie du gouvernement de demain, le dossier des entretiens qu'il aura dans les jours qui viennent, avec le nouveau chancelier fédéral Helmut Schmidt, dont le voyage à Paris vers Pentecôte paraît maintenant assuré.

Nous vous proposons cette semaine :

l'escalope de saumon frais prince Albert

avec des champignons dans une sauce au vin blanc et à la crème, relevée à l'oseille.

Un régal à ne pas manquer !

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

FOUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

« Messe noire » à Naples :
19 arrestations

Paul VI pour l'amnistie politique

CITE-DU-VATICAN (AP). — Dans une bulle, proclamant officiellement 1975 année sainte placée sous le thème « renouveau et réconciliation », le pape Paul VI a lancé hier, fête de l'Ascension, un appel en faveur d'une amnistie et, spécifiquement, d'une amnistie concernant les détenus politiques.

A la recherche de M. Sossi

ROME (AFP). — Une vaste opération de ratissage a été lancée sur le massif du Grand Sasso, à une centaine de kilomètres à l'est de Rome, dans les Abruzzes, à la suite d'un coup de téléphone anonyme annonçant à un quotidien que le magistrat Mario Sossi, enlevé il y a trente-cinq jours, aurait été transféré dans un refuge de la région. Les militaires, mitrailleuse au poing, accompagnés de chiens, fouillent systématiquement grottes, fosses, buissons, cabanes de bergers, etc.

PROCHE-ORIENT

Les pétroliers américains en Egypte

LE CAIRE (AFP). — Six compagnies pétrolières américaines sont engagées depuis hier dans la prospection pétrolière en Egypte.

D'un montant de neuf millions de dollars et d'une durée de huit ans, l'accord porte sur une superficie de 3000 kilomètres carrés à l'ouest du Caïre, dans le désert occidental.